

**UNIVERSITE DU QUEBEC EN OUTAOUAIS  
UQO**

**ESSAIS SUR LES EFFETS ECONOMIQUES DES INTERVENTIONS  
GOUVERNEMENTALES.**

**Mémoire présenté dans le cadre du programme de maîtrise en Économie financière pour  
l'obtention du grade de Maitre ès Sciences (M. Sc.)**

**Par**

**ERNSO THOMAS**

**Directrice de l'Etude : Dre. CELINE GAUTHIER**

**Juin 2022**

## TABLE DES MATIERES

<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>ESSAI I.....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE I.....</b>	<b>6</b>
<b>LA GESTION DE L'OFFRE AU CANADA ET SES RETOMBÉES (CAS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE) .....</b>	<b>6</b>
1-1 Le fonctionnement de la Gestion de l'offre au Canada.....	6
1-2 Le fonctionnement et les mécanismes de la Gestion de l'offre du lait au Canada.....	7
1-3 La gestion de l'offre du lait et la recherche de rente .....	8
1-4 L'effet du quota sur le marché du lait.....	10
1-5 L'industrie laitière canadienne dans le contexte de dérégulation internationale des marchés. ....	11
<b>CHAPITRE II.....</b>	<b>14</b>
<b>PRESENTATION DES ARGUMENTS POUR ET CONTRE LA GESTION DE L'OFFRE DU LAIT AU CANADA .....</b>	<b>14</b>
2.1 Tentatives d'explication de l'instabilité persistante du prix du lait à la consommation. ....	16
2.2 Impact du prix du lait à la consommation et estimation des coûts supplémentaires pour une famille dans une année au Québec.....	17
<b>CHAPITRE III .....</b>	<b>19</b>
<b>LE CAS AUSTRALIEN DANS LA GESTION DE L'OFFRE DES PRODUITS LAITIERS AU REGARD DE LA HAUSSE PERSISTANTE DU PRIX DE LAIT A LA CONSOMMATION AU CANADA .....</b>	<b>19</b>
3-1 Les résultats de la dérèglementation en Australie .....	20
3.2 Le modèle australien peut-il être suivi par les canadiens?.....	20
<b>CHAPITRE IV.....</b>	<b>23</b>
<b>CONCLUSION SUR LA GESTION DE L'OFFRE DE PRODUITS LAITIERS.....</b>	<b>23</b>
<b>ESSAI II.....</b>	<b>24</b>
<b>CHAPITRE V .....</b>	<b>25</b>

<b>COMPRENDRE LES CONCEPT DE GUERRE COMMERCIALE, DE POLITIQUES PROTECTIONNISTES ET DE TARIFS DOUANIERS.....</b>	<b>25</b>
<b>CHAPITRE VI.....</b>	<b>30</b>
<b>DEVELOPPEMENT DU CONCEPT « ECHANGES COMMERCIAUX » ET DU MODELE ECONOMIQUE CHINOIS .....</b>	<b>30</b>
6.1 Echanges commerciaux .....	30
6.2 Le modèle de développement économique chinois au regard des échanges commerciaux avec les Etats Unis.....	32
<b>CHAPITRE VII.....</b>	<b>36</b>
<b>LA GUERRE COMMERCIALE ENTRE LES ETATS UNIS ET LA CHINE.....</b>	<b>36</b>
7.1 Historicité des rapports tendus entre la Chine et les Etats-Unis .....	36
7.2 Les tarifs douaniers imposés de part et d'autre entre les Etats Unis et la Chine .....	38
7.3 Le contexte économique et politique de la guerre commerciale Sino-américaine .....	40
7.4 Causes profondes de la guerre commerciale.....	41
7.6 Effets de la guerre Sino-américaine sur les consommateurs .....	44
7.7 Effets de la guerre Sino-américaine sur les producteurs.....	45
7.8 L'économie canadienne est-elle impactée par le conflit commercial Américano-chinois ? .....	46
<b>CHAPITRE VIII.....</b>	<b>50</b>
<b>CONCLUSION SUR LA GUERRE COMERCIALE SINO-AMERICAINE.....</b>	<b>50</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>52</b>
<b>APPENDICE.....</b>	<b>57</b>
<b>COMPRENDRE L'ASPECT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE.....</b>	<b>57</b>
A.1 La demande individuelle d'un bien ou d'un service .....	57
A.1.1 Analysons les déterminants de la demande individuelle.....	57
A.1.2 Analysons le déplacement de la courbe de la demande individuelle .....	58
A.2 L'offre d'un bien ou d'un service .....	60
A.2.1 Analysons les déterminants de l'offre d'un bien.....	60
A.2.2 Analysons le déplacement de la courbe d'offre .....	61

A.3 Comprendre les concepts : valeur marginale, coût marginal, surplus du consommateur et surplus du producteur .....	62
A.4 Le point d'équilibre entre l'offre et la demande d'un bien ou d'un service .....	64
A.4.1 La fixation du prix et le déséquilibre entre l'offre et la demande d'un bien .....	64
A.4.2 Quelques événements pouvant entraîner le déplacement du prix d'équilibre ou un déséquilibre de l'offre et de la demande d'un bien et leur conséquence.....	67

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1.1</b> Évolution des dépenses effectuées pour la recherche de la rente par hectolitre de lait produit au niveau de certaines provinces au Canada (1974-1998).....	9
<b>Figure 1.2</b> Les effets d'un quota sur le marché du lait .....	10
<b>Figure 2.1</b> Évolution du prix de lait à la ferme au Québec de 2015 à 2021 .....	15
Figure 2.2 Prix de détail moyen du lait homogénéisé au Canada de janvier 2016 à août 2021 (en dollars canadiens par 4 litres) .....	15
<b>Figure 2.3</b> Prix moyen du lait de consommation au Canada en 2020, par provinces (en dollars canadiens par litre).....	17
<b>Figure 5.1</b> Augmentation de la chaîne d'approvisionnement et réduction des droits de douane depuis le milieu des années 1990 en pourcentage .....	26
<b>Figure 5.2</b> Variation de la demande et de l'offre du bois d'œuvre sur le marché américain ouvert à l'importation et contrôlé avec le tarif douanier .....	27
<b>Figure 5.3</b> Effets du tarif sur chacun des acteurs clé du marché américain du bois d'œuvre.....	28
<b>Figure 6.1</b> Intensité des échanges commerciaux dans le monde .....	31
Exportation de marchandises en pourcentage du PIB, 1971-2018 .....	31
<b>Figure 6.2</b> Indice de facilité de faire des affaires entre la Chine et les États Unis .....	34
<b>Figure 7.1</b> Évolution du déficit commercial des États Unis avec la Chine de 2007 2016 (en milliards de dollars USD) .....	37
<b>Figure 7.2</b> Erosion de la part de marché du Canada quand la Chine a pris son essor au début des années 2000 .....	48
<b>Figure A.1</b> Plan de la demande individuelle du lait.....	58
<b>Figure A.2</b> Déplacement le long de la courbe de la demande du lait .....	59

<b>Figure A.3</b>	Translation de la courbe de la demande du lait .....	59
<b>Figure A.4</b>	Plan de l'offre individuelle du lait .....	61
<b>Figure A.5</b>	Déplacement le long de la courbe de l'offre du lait .....	61
<b>Figure A.6</b>	Translation de la courbe de l'offre du lait .....	62
<b>Figure A.7</b>	Surplus du consommateur de lait à l'échelle du marché .....	63
<b>Figure A.8</b>	Surplus du producteur de lait à l'échelle du marché .....	63
<b>Figure A.9</b>	Équilibre entre les courbes d'offre et demande du lait.....	64
<b>Figure A.10</b>	Offre excédentaire (Prix fixé > prix d'équilibre) .....	65
<b>Figure A.11</b>	Demande excédentaire (Prix fixé < prix d'équilibre).....	65
<b>Figure A.12</b>	La sous production et la perte de surplus total .....	66
<b>Figure A.13</b>	La surproduction et la perte de surplus total .....	66
<b>Figure A.14</b>	Fixation du prix plafond en dessous du prix d'équilibre.....	67
<b>Figure A.15</b>	Fixation du prix plancher en dessus du prix d'équilibre .....	68
<b>Figure A.16</b>	Déplacement de la courbe d'offre vers la gauche .....	69
<b>Figure A.17</b>	Déplacement de la courbe d'offre vers la droite .....	69
<b>Figure A.18</b>	Déplacement de la courbe de demande vers la droite .....	71
<b>Figure A.19</b>	Déplacement de la courbe de demande vers la gauche .....	71
<b>Figure A.20</b>	Imposition de la taxe sur la vente.....	72
<b>Figure A.21</b>	Imposition à l'acheteur de payer des taxes.....	72

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 2.1</b>	Grille de prix du lait de consommation (CAD/sachet de 4 litres) établi par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en décembre 2020 pour février 2021.....	16
<b>Tableau A.1</b>	Plan de la demande individuelle du lait.....	57
<b>Tableau A.2</b>	Plan de l'offre du lait .....	60

## RÉSUMÉ

Cette étude analyse les effets économiques des interventions gouvernementales à travers deux essais. Pour ce faire, le modèle de l'offre et de la demande est utilisé comme outil fondamental de l'économie pour mieux comprendre et expliquer les décisions étatiques.

Le premier essai met l'emphase sur la gestion de l'offre laitière au Canada et explique la structure qui détermine le prix du lait à la consommation. Les résultats montrent que la gestion de l'offre laitière actuelle permet un prix stable et adéquat aux producteurs au détriment des ménages les moins nantis qui supportent tout le fardeau de cette politique.

Au regard du modèle Australien, une suppression graduelle de la gestion de l'offre laitière est recommandée. Elle permettrait au Canadien de revenir à des prix réels de marché pour le lait et de faire profiter tant les producteurs que les consommateurs avec une reconfiguration de l'industrie laitière.

Le deuxième essai traite les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine. Il analyse et présente les effets de l'imposition de tarifs douaniers sur les acteurs économiques des deux pays en conflit.

Les mesures prises par l'administration Américaines ont touché près de 420 milliards de dollars d'importations de biens en provenance de la Chine. En représailles, les mesures Chinoises ont touché près de 133 millions d'exportations Américaines. De part et d'autre les acteurs commerciaux répercutent presque intégralement la hausse des droits de douane sur les prix de vente, de sorte qu'il y a quelques gagnants et beaucoup de perdants.

Cependant, l'objectif recherché notamment par les Etats Unis pour rééquilibrer ses balances commerciales n'a pas été atteint. Les mesures pour augmenter les droits de douane ont tout simplement permis à la Chine d'accroître ses exportations vers d'autres marchés. Côté Américain, la baisse des importations en provenance de Chine s'est vue compensée par la hausse des importations en provenance d'autres pays.

Mots clés : Gestion de l'offre, protectionniste, tarifs douanier, quota, guerre commerciale, surplus consommateur, surplus producteur.

## ABSTRACT

This study analyzes the economic effects of government interventions through two trials. To do this, the supply and demand model is used as a fundamental tool of economics to better understand and explain state decisions.

The first essay focuses on dairy supply management in Canada and explains the structure that determines the consumer milk price. The results show that the management of the current dairy supply allows a stable and adequate price for producers to the detriment of the less well-off households who bear the entire burden of this policy.

In view of the Australian model, a gradual abolition of dairy supply management is recommended. It would allow the Canadian to return to real market prices for milk and benefit both producers and consumers with a reconfiguration of the dairy industry.

The second essay deals with trade tensions between the United States and China. It analyzes and presents the effects of the imposition of customs tariffs on the economic actors of the two countries in conflict.

The measures taken by the US administration affected nearly \$420 billion in imports of goods from China. In retaliation, the Chinese measures affected nearly 133 million US exports. On both sides, the commercial actors pass on the increase in customs duties almost entirely to the selling prices, so that there are a few winners and a lot of losers.

However, the objective sought in particular by the United States to rebalance its trade balances has not been achieved. Measures to increase tariffs have simply allowed China to increase its exports to other markets. On the American side, the drop-in imports from China was offset by the increase in imports from other countries.

Keywords: Supply management, protectionist, tariffs, quota, trade war, consumer surplus, producer surplus.

## INTRODUCTION

L'intervention des pouvoirs publics dans la vie économique d'un pays est surtout considérée comme un apport crucial au développement et à la maintenance du bien être au niveau des nations. Selon les théories développées par John Maynard Keynes (1883-1946), le comportement interventionniste d'un état est justifié pour un apport continu et soutenu à la sécurité sociale et physique des citoyens et à la sécurité protectrice des entreprises pourvoyeurs d'emploi.

Ce rôle d'avant-gardiste de l'état qui tend à opérer sur sa forme minimale de gouvernement s'exerce généralement à travers des politiques publiques. Dans son ouvrage intitulé « L'étude des politiques publiques, les acteurs et leur pouvoir », Lemieux (2002, p.5) définit la politique publique comme un ensemble d'activités qui visent à solutionner des problèmes publics spécifiques. Celles-ci sont mises en place et en œuvre par des acteurs qui entretiennent des relations permanentes et structurées. Le tout se fait suivant un processus évolutif et la politique publique est donc le moyen inéluctable pour atténuer ces problèmes.

Cette politique d'intervention du secteur public qui a donné naissance au protectionnisme a selon Henriot et Piettre (2017) pris son essor au XIX siècle pour connaître par la suite trois formes de développement à travers un état justicier, protecteur et partenaire.

L'interventionnisme social avec notamment la législation protectrice du travail a été la première forme développée pour mettre en exergue l'aspect justicier en réponse au capitaliste débridé qui s'installait lors la révolution industrielle. Par la suite l'état a cherché à faire régner la justice fiscale en substituant l'égalité des taxes pour tous aux taux progressifs selon les tranches de revenus. Ainsi la politique fiscale est devenue aux côtés du droit social une arme déterminante de l'interventionnisme.

Un état doté d'un pouvoir fort et absolu est non seulement nécessaire, mais légitime et doit être aussi capable d'assurer le bien-être et la sécurité de sa population pour réduire les incertitudes.

L'état partenaire s'ouvre à la participation des acteurs de la société civile aux politiques publiques. On y retrouve une collaboration sur la forme de co-production et de co-construction qui fait référence à l'implication de la société civile respectivement dans la mise en œuvre (dimension organisationnelle) et dans l'élaboration (dimension institutionnelle) des politiques.

L'état protecteur s'est surtout manifesté dans le monde économique par une politique de protection douanière. A côté du contrôle sur le commerce extérieur, un rôle plus actif à l'égard du crédit et la politique monétaire a été attribué aux banques centrales.

Les multiples crises qu'ont connu les économies capitalistes initiées depuis la révolution industrielle ont été souvent à l'origine de différentes mesures protectionnistes adoptées au niveau de certains gouvernements. L'une d'entre elles est la mise en place du système de la gestion de l'offre de certains produits agricoles. L'idée est de maintenir la stabilité des prix des produits considérés et d'assurer des revenus stables pour les producteurs qui en produisent.

Malgré la montée en puissance vers les années 80 du fort courant "libéralisme économique" qui prônait le retrait de l'état et l'ouverture des marchés, cette tendance pour la mise en place de politiques de soutien et de régulation des marchés reste toujours une option en vue et semble être aujourd'hui le comportement le plus rassurant pour garantir une économie stable et pérenne de plusieurs états.

Dans ce travail, composé de deux essais. Nous nous intéressons particulièrement aux effets économiques des interventions gouvernementales.

Dans le premier essai, après avoir présenté l'aspect de l'offre et de la demande de façon globale, on mettra l'emphase sur la gestion de l'offre au Canada et du prix du lait à la consommation. Par rapport à cette dernière on analysera les piliers sur lesquels repose la gestion de l'offre tout en présentant les atouts et les faiblesses de cette gestion. Ensuite le cas des industries laitières du Québec et de l'Ontario retiendra notre attention. Dans cette partie un accent particulier se portera sur les acteurs clés impliqués dans la filière du lait de consommation depuis la production jusqu'au dernier segment de la commercialisation et on passera en revue la structure qui détermine le prix à la consommation. Finalement le modèle australien dans la gestion de l'offre des produits laitiers sera présenté et analysé au regard de celui des canadiens.

Le deuxième essai concernera les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine. Dans cette étude les effets de l'imposition de tarifs sur les surplus du consommateur et du producteur seront expliqués tout en établissant les liens entre la théorie microéconomique et les économies de marché. Nous recenserons également les études qui ont cherché à mesurer les impacts économiques de ces tarifs.

## **ESSAI I**

**Analyse approfondie de la gestion de l'offre au Canada et du prix du lait à la consommation : cas des industries laitières du Québec et de l'Ontario**

## CHAPITRE I

### LA GESTION DE L'OFFRE AU CANADA ET SES RETOMBÉES (CAS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE)

Le Canada, pays à forte intervention gouvernementale, n'a pas été une exception à l'adoption de la forme de gouvernance de gestion d'offre. Ce comportement est surtout observé à travers le secteur agricole qui a connu une forte mutation dans son mode de gestion sous un contrôle régulier depuis la forte récession des années 1930. Il faut se rappeler que cette crise quoique mondiale avait surtout montré comment l'économie canadienne était intimement liée aux exportations de matériels brut et de produits agricoles. Selon Norman Hillmer (2013), durant la crise, la production nationale et l'exportation du Canada étaient tombées à un tiers de leurs niveaux de la fin des années 1920. Cette situation additionnée à la forte sécheresse qui sévissait à l'époque sur les fermes agricoles de l'Ouest ont entraîné près d'un tiers de la main d'œuvre agricole en chômage. Cette conjoncture obligeait donc le Gouvernement à jouer un rôle plus actif à l'égard du secteur agricole tout en mettant en œuvre une politique axée principalement sur l'assurance des récoltes et le financement agricole.

Si cette politique a toujours été implémentée suivant le consensus où les secteurs agricoles reçoivent différents appuis des gouvernements et la majorité des produits sont soumis au marché ouvert (national et international), avec le développement de nouvelles technologies de production lié à une forte instabilité des marchés au cours des années 1960, le Canada a décidé d'établir le système de Gestion de l'offre sur les produits laitiers, la volaille (poulet et dinde) et les œufs en vue de protéger les producteurs des fluctuations de prix.

#### **1-1 Le fonctionnement de la Gestion de l'offre au Canada**

Tenant compte des informations évoquées dans les deux paragraphes précédents on peut donc dire que la gestion de l'offre au Canada a vu le jour dans un contexte de fortes incertitudes en ce qui a trait au revenu des agriculteurs nationaux. Ainsi l'objectif premier visé dans cette nouvelle forme de gestion par le gouvernement est d'établir un système protecteur pour les producteurs, sécurisé de l'intérieur comme à l'extérieur contre les assauts du marché. La structure est organisée autour de trois grandes priorités qui sont clairement définies dans les opérations de mise en œuvre : garder un prix de vente à la production stable, mettre en place des barrières tarifaires afin d'empêcher l'importation de produits agricoles étrangers moins chers et établir des mécanismes de contrôle d'offre au moyen de quotas (licence autorisant à produire un volume donné dans une période donnée) de façon à éviter une surproduction qui ferait baisser les prix.

D'entrée de jeu, un cadre réglementaire qui crée des organismes étatiques pour la gestion de l'offre est élaboré et mise en application.

Pour la gestion de l'offre au niveau des volailles et des œufs, ce sont les offices nationaux créés à partir de la Loi sur la commercialisation des produits agricoles (LCPA) qui établissent la gestion des approvisionnements. La LCPA a également créé le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) qui joue un rôle particulier de surveillance des offices canadiens de gestion de l'offre, ainsi que de supervision des organismes nationaux de promotion et de recherche des produits agricoles. Le CPAC est responsable d'établir le niveau national de production à partir des demandes provinciales et de fixer aussi les pénalités en cas de non-respect du volume de production fixé. Le niveau de la production entre les agriculteurs, le quota minimal à détenir ainsi que les règles de transfert de ces quotas sont fixées par les offices provinciaux.

La limitation du stock extérieur pouvant rentrer sur le marché est aussi un pilier clé de la gestion de l'offre. Elle se fait à travers un contrôle rigoureux des importations en établissant un contingent tarifaire qui définit la quantité d'un produit agricole donné pouvant être importé et le droit de douane applicable à cette quantité.

Pour assurer un prix minimum de leurs produits avec l'aide des offices provinciaux, les agriculteurs négocient collectivement avec les transformateurs le prix à la production. Cette valeur minimale est fixée en fonction des coûts de productions et de la situation du marché.

## **1-2 Le fonctionnement et les mécanismes de la Gestion de l'offre du lait au Canada**

Pour le secteur laitier, c'est la Commission canadienne du lait (CCL) qui coordonne les politiques laitières fédérales et provinciales et met en place un mécanisme de contrôle de la production. La CCL veille à deux des trois priorités du système, soit les prix de soutien et le quota national de mise en marché établit dans le cadre du plan national de commercialisation du lait.

Le système établi pour la gestion de l'offre du lait au Canada fait appel à un ensemble de mécanismes pour le contrôle de l'offre du marché et le niveau de la production. Ainsi les prix sont établis en fonction du coût de la production, des tarifs protecteurs mis en place pour empêcher la concurrence de l'extérieur et la quantité autorisée à mettre sur le marché qui est régulée par un système de quotas réglementé.

Au départ quand le système a été mise en place, les quotas ont été attribués gratuitement aux producteurs laitiers de l'époque. Avec le temps, les prix deviennent très élevés pour atteindre selon la Fédération du lait du Québec le niveau moyen de 37,435 \$ l'unité pour le droit de produire 1 kg

de matière grasse par jour dans la province d'Alberta en 2013 et une valeur plafonnée de 25000 \$ l'unité dans la province de Québec pour la même année et la même quantité de matière grasse. De plus, comparé à l'état initial du système, la productivité des vaches augmente plus vite que la consommation de produits laitiers et par conséquent, un éleveur doit augmenter son quota s'il veut garder le même nombre de vaches. Ce qui montre que le système devient très rémunérateur et il affiche aujourd'hui des signes de déséquilibre.

Selon la Loi sur la Commission canadienne du lait (CCL), la mise en marché du lait de transformation et des produits laitiers pour le commerce interprovincial et les exportations sont attribués au Fédéral alors que le marché du lait de consommation est délégué aux provinces qui exercent son application du contrôle de l'offre et le niveau du quota à mettre en place. La consultation auprès des partenaires et des études annuelles sur le coût de production orientent la CCL à établir le prix cible du lait.

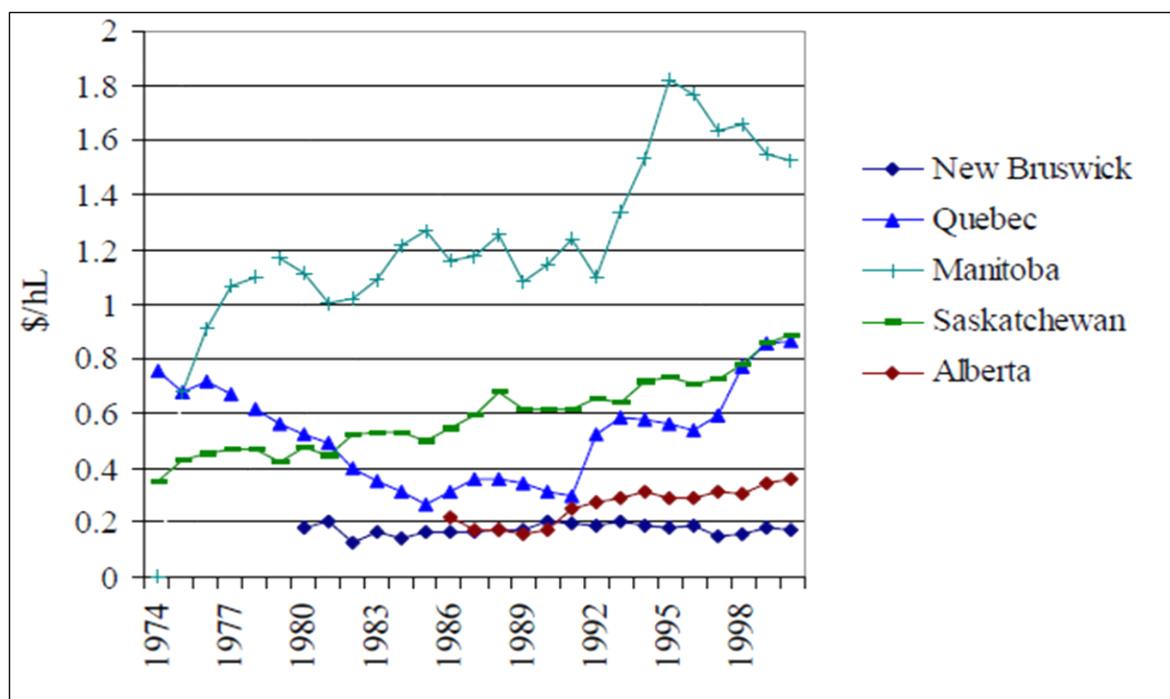
### **1-3 La gestion de l'offre du lait et la recherche de rente**

Dans son article porté sur la Gestion de l'offre au Canada et l'Accord General sur les tarifs douaniers et le commerce GATT) Schmitz (1995) soutient qu'à côté d'autres facteurs, comme la perte de marchés d'exportation dans la Communauté européenne, le véritable moteur de la Gestion de l'offre était la recherche de rente de la part des producteurs.

A noter que les activités de recherche de rente nécessitent la dépense de ressources de la part des groupes d'intérêt. Dans le cas de l'industrie laitière au Canada, ces activités de recherche sont surtout liées au surplus du producteur obtenu grâce à la Gestion de l'offre et nécessaires pour maintenir le système en place.

Par exemple les offices de commercialisation provinciaux misent en place perçoivent un prélèvement sur la production des producteurs pour couvrir leurs frais administratifs et de commercialisation (voir la figure 1.1). Ces dépenses couvrent les activités de promotion (campagnes publicitaires pour attirer le public) pour des raisons politiques et de commercialisation, y compris les réunions, les conférences et les dépenses de lobbying. Les campagnes publicitaires ont inclus des tentatives pour attirer le public. En général, les dépenses ont augmenté au fil du temps.

**Figure 1.1 Évolution des dépenses effectuées pour la recherche de la rente par hectolitre de lait produit au niveau de certaines provinces au Canada (1974-1998)**



Source : **Kathy Baylis (2001)**. Rent-Seeking and the Canadian Dairy Industry.

Le coût de la recherche de rente augmente aussi quand le gouvernement fédéral prend des décisions stratégiques et négocie des traités commerciaux concernant l'avenir de la gestion de l'offre. L'accord du GATT de 1994 en est un exemple où les mesures institutionnelles rendent plus coûteux le maintien de la gestion de l'offre.

Il faut se rappeler dans l'accord de GATT (1994) toutes les restrictions à l'importation (y compris les quotas d'importation) ont été transformées en droits de douane. Seule une quantité convenue d'importations était autorisée et bénéficiait d'un accès en franchise de droits au marché canadien appelé Exigence d'Accès Minimum (MAR).

Déjà avec la négociation de cet accord les dépenses en lobbying et administratives augmentaient et les prélèvements établis tout au long de son application sont restés en vigueur même après. Les changements opérés dans la régulation du secteur laitier avec le GATT donnent à d'autres acteurs du marché, comme les consommateurs et les importateurs, un levier pour négocier les rentes qui étaient jusqu'ici versées uniquement aux producteurs. Cette augmentation du pouvoir de négociation ne laisse pas indifférent les producteurs. C'est donc une situation qui les oblige à dépenser davantage pour conserver intact le système de gestion de l'Offre.

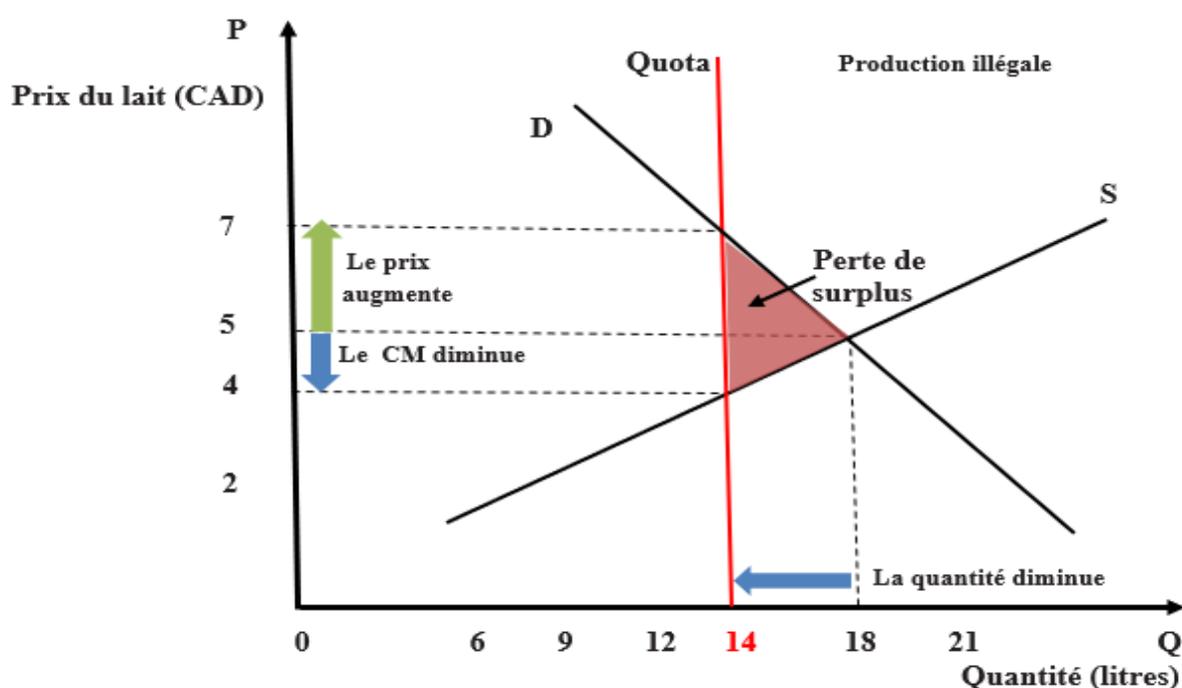
#### 1-4 L'effet du quota sur le marché du lait

Dans le document de l'appendice on peut voir que l'intervention des pouvoirs publics dans la fixation d'un prix plancher ou d'un prix plafond peut entrainer respectivement une offre excédentaire ou une pénurie sur le marché. Il en va de même lorsque les gouvernements imposent des quotas sur certains produits agricoles, particulièrement sur le lait, de fortes répercussions sur l'équilibre et l'efficacité du marché peuvent surgir.

L'effet du quota varie selon que la quantité imposée est différente de celle qui établit l'équilibre du marché. S'il est fixé suivant un barème qui dépasse la valeur d'équilibre, il ne se passera rien de troublant sur le marché. Par contre s'il est inférieur à la quantité d'équilibre, Parkin et all. (2010) identifient au moins cinq effets néfastes pour le marché du lait :

- Une diminution de la quantité offerte
- Une hausse des prix
- Une perte du surplus total
- Une baisse du cout marginale
- Une tendance à la fraude et surproduction

Figure 1.2 Les effets d'un quota sur le marché du lait



La figure 1.2 montre en absence de quota les éleveurs produisent 18 litres par jour pour un consommateur au prix de 5 CAD. Avec le quota une limite de 14 litres est imposée et cette quantité devient la quantité maximale qui peut être offerte quotidiennement sur le marché. Ce qui montre que l'imposition du quota occasionne une diminution de l'offre.

Etant donné que toute production qui dépasse la limite imposée est illégale (zone à droite de la ligne verticale rouge), la ligne du quota devient de fait la nouvelle courbe d'offre de lait pour tout prix supérieur à 4 CAD. A ce niveau le quota occasionne non seulement une hausse du prix qui passe de 5 CAD à 7 CAD mais aussi un glissement vers le bas sur la courbe d'offre qui représente une baisse du coût marginal de la production du lait. En effet, les éleveurs produisent moins et cessent d'utiliser les ressources qui ont le coût marginal le plus élevé.

De plus avec la nouvelle limite de production sous quota, le coût marginal social a baissé pour se situer au-dessous de l'équilibre du marché (sans quota), il en résulte une perte de surplus pour le consommateur et pour les éleveurs (voir figure 1.2). Et comme le prix est plus élevé que le coût marginal l'éleveur peut être tenté à la réalisation d'un plus grand profit en produisant une unité supplémentaire sans tenir compte de la quantité recommandée. Par rapport à cet aspect on peut donc dire que le quota incite à la tricherie et à dépasser la limite de production imposée.

### **1-5 L'industrie laitière canadienne dans le contexte de dérégulation internationale des marchés.**

L'idéologie néolibérale qui s'est développée au début des années 1980, à l'exception du Canada, a considérablement modifié les politiques de réglementation laitière au niveau des grands états producteurs de lait en y apportant de profondes réformes qui variaient selon le pays ou la région.

Selon Gouin et Trouvé (2020), ces réformes ont renversé la hiérarchie institutionnelle dominante, forçant l'État à s'adapter aux marchés mondiaux et à la concurrence. Dans leur texte intitulé « La diversité des politiques laitières dans un contexte de dérégulation internationale des marchés », ces auteurs cherchent à expliquer la persistance du système de de l'offre laitière au Canada en dépit les « bouleversements économiques » et la voie de la déréglementation adoptée par d'autres pays comme la nouvelle Zélande, les Etats-Unis et la France.

Dans le cas du Canada, ils ont attribué cette stabilité à l'efficacité des opérations de gestion du système, qui ont supprimé la nécessité de toute autre intervention gouvernementale. Un cadre

institutionnel qui structure le régime du marché est établi à travers une organisation solide et collective de commercialisation des produits laitiers.

Pour ce faire, dans les principales provinces concernées, une association de producteurs est mise en place. Cette entité est soutenue par une législation qui leur permet de mettre en place un office de commercialisation dans le but de négocier les conditions de vente avec les entreprises de transformation au nom des producteurs. Au final ce dispositif garantit aux agriculteurs un prix du lait en fonction des coûts de production qui est largement à l'abri des fluctuations du marché mondial et il les dispense également de négocier individuellement les prix et les conditions de livraison avec les acheteurs.

Ainsi les prix à la production deviennent plus stables et plus élevés que dans d'autres pays ou régions. Ce qui pousse les critiques néolibéraux à soutenir que la libéralisation du marché laitier profiterait aux consommateurs canadiens.

Contrairement aux Canadiens, les Néozélandais adoptent une approche fondée sur le marché pour organiser le secteur laitier. Cette forme de gestion prend naissance à partir de 1984 suite à la détérioration des conditions macroéconomiques qui prévalaient au début des années 1980. L'état néo-zélandais prend clairement une forme « néolibérale » et s'inscrit dans une économie « de marché » au point que les producteurs laitiers néo-zélandais dépendent désormais presque exclusivement des marchés internationaux pour leurs revenus.

Dans le cas de l'Union européenne et des États-Unis, la configuration du cadre réglementaire semble combiner des principes néo-libéraux et néo-étatistes.

En 1984, l'Union européenne a mis en place un système de production basé sur des quotas. Cette politique a été introduite pour des raisons fiscales, c'était aussi une réponse à un débat précoce entre les partisans du marché libre et ceux qui cherchaient à maintenir le compromis atteint avec la paysannerie. Dans le cadre de la réglementation laitière, la position de marché libre commence ainsi à gagner le débat en 1988.

Entre 1992 et 2003, l'Union européenne a commencé à éliminer progressivement ses politiques interventionnistes traditionnelles, à savoir le soutien des prix et les subventions à l'exportation. Des paiements directs aux producteurs ont toutefois été introduits en échange de réductions de prix garantis auparavant. Ainsi l'Union européenne a intégré depuis des éléments de néo-étatisme en

garantissant les prix et en distribuant des paiements directs, qui, bien qu'importants, n'ont pas de finalité contracyclique.

Le néolibéralisme a joué aussi un rôle majeur dans l'élaboration des politiques laitières dans les États membres, à la suite d'une poussée à l'échelle européenne en faveur de la déréglementation du marché. Cette dynamique faisait partie aussi d'un processus global d'intégration européenne.

Le secteur laitier américain quant à lui a été décrit comme basé sur le « marché libéral », compte tenu de l'absence actuelle de réglementation autour du niveau des prix et des volumes de production. En effet, le gouvernement laisse au marché le soin de s'assurer que la chaîne d'approvisionnement laitière répond à la demande. Dans le même temps, la réglementation laitière aux États-Unis incarne également des principes néo-étatiques puisque le gouvernement distribue des paiements anticycliques et intervient pour fixer les prix par le biais d'ordonnances fédérales sur la commercialisation du lait.

## CHAPITRE II

### PRESENTATION DES ARGUMENTS POUR ET CONTRE LA GESTION DE L'OFFRE DU LAIT AU CANADA

Aujourd'hui la forme de gestion de l'offre, particulièrement celle exercée sur la production du lait est très controversée au Canada. Les arguments pour et contre sont nombreux et sont largement exprimés à travers des articles, journaux, éditoriaux, colloques etc.

Les défenseurs de ce système de gestion soutiennent généralement leur thèse en montrant que la mise en marché collective constitue un modèle concret d'application de la souveraineté alimentaire pour les citoyens canadiens et de revenu stable pour les producteurs de lait en leur permettant d'obtenir une meilleure part des dollars dépensés par les consommateurs.

Alors que ceux qui réclament l'ouverture du marché s'inspirent du modèle australien qui avait mis fin avec succès à une politique similaire et étayaient leur argument en démontrant les effets néfastes, du point de vue économique, que peuvent procurer une telle gestion sur les acteurs clés (consommateurs et intermédiaires) impliqués surtout dans la filière du lait de consommation.

Dans sa note économique sur la gestion de l'offre des produits agricoles, Marcel Boyer (2007) mentionne que la filière laitière à elle seule représente environ 80 % des recettes des produits régis par la gestion de l'offre.

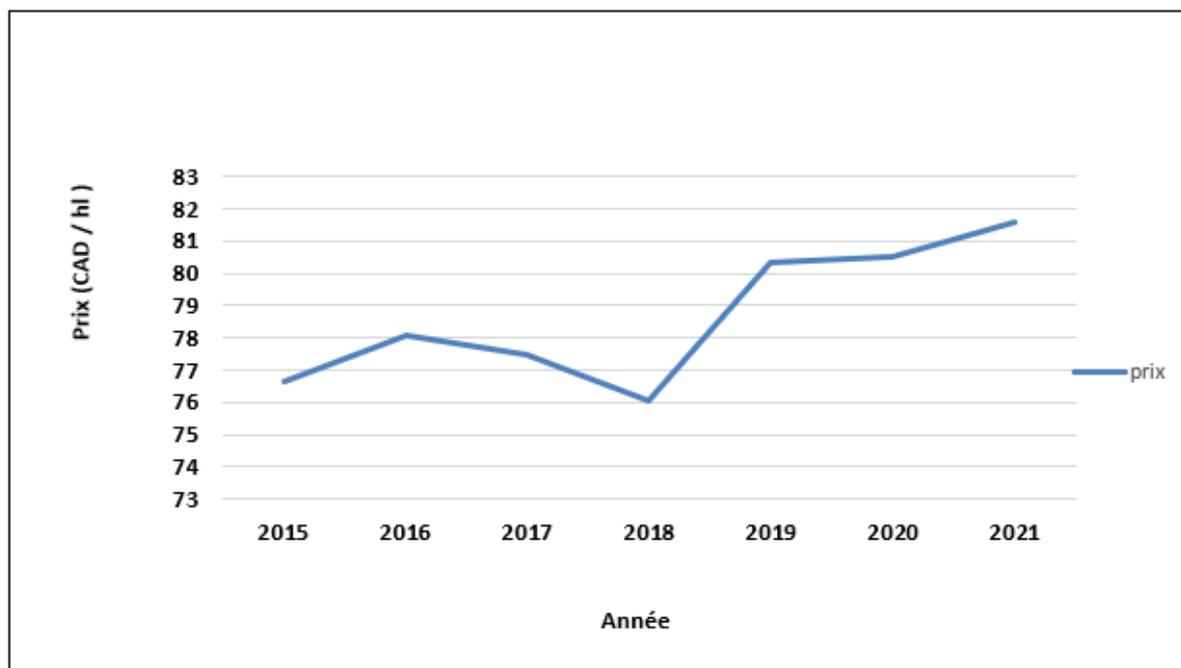
Tenant compte de cette information et de la structure du prix à la ferme et au marché de détail, peu importe votre position dans ce débat mitigé, il est avéré sans nul doute que le principal bénéficiaire de ce système mis en application est le producteur canadien du lait. Il jouit d'une parfaite protection de la fluctuation du prix de marché déterminé par l'offre et non, comme dans la plupart des autres activités économiques, par la demande<sup>1</sup>. Les statistiques publiées par les producteurs de lait du Québec donnent une idée de l'évolution du revenu de ses membres (**10 400** producteurs et productrices de lait des **4 732** fermes laitières) qui ne cessent de grimper depuis 2018 où le prix moyen de lait à la ferme passe de 76,06 CAD par hectolitre à 81.6 CAD en 2021 (voir figure 2.1). Par contre, le prix à la consommation a souvent été l'objet de forte fluctuation avec une tendance annuelle à la hausse. Avec les données publiées par les Statistiques Canada, la figure 2.2 montre que le prix du contenant de 4 litres de lait homogénéisé est passé de 5.62 CAD en 2016 à 6.05

---

<sup>1</sup> Une compréhension sur l'aspect de l'offre et de la demande est développée dans l'appendice à la section A.4.

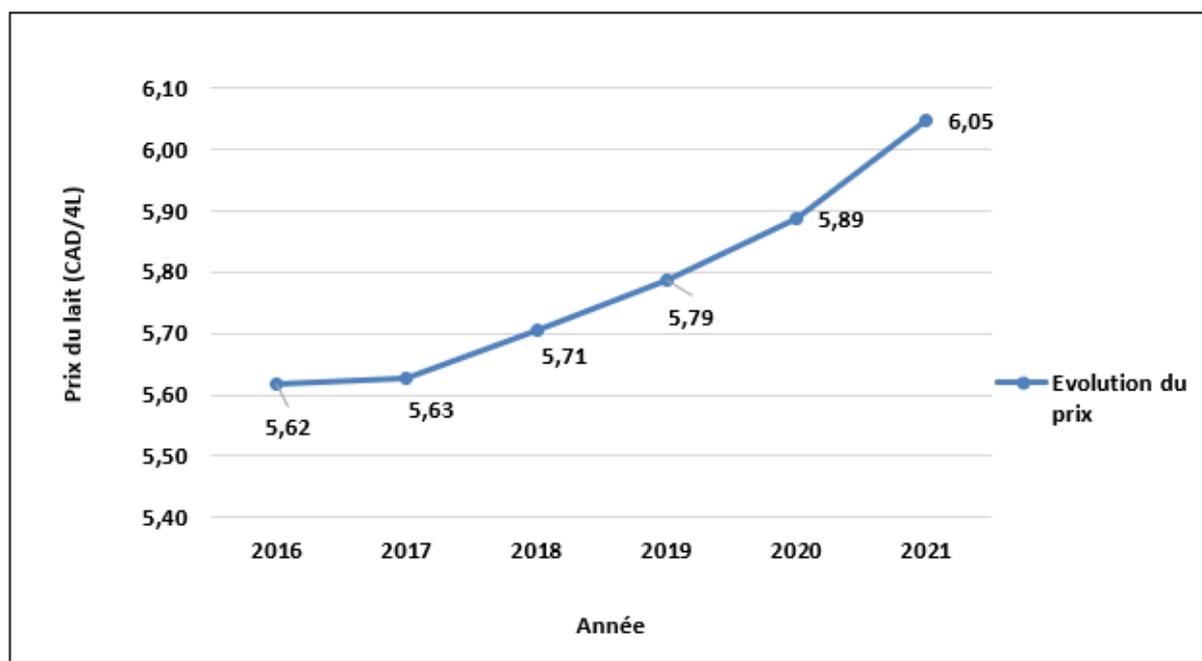
CAD. Ce qui constitue un coût supplémentaire à l'année que les familles doivent certainement supporter et qui aurait été différent dans un marché libre sans gestion d'offre.

**Figure 2.1 Évolution du prix de lait à la ferme au Québec de 2015 à 2021**



Sources : Producteurs de lait du Québec (2021)

**Figure 2.2 Prix de détail moyen du lait homogénéisé au Canada de janvier 2016 à août 2021 (en dollars canadiens par 4 litres)**



## 2.1 Tentatives d'explication de l'instabilité persistante du prix du lait à la consommation.

Une analyse en profondeur de certaines études réalisées sur la gestion de l'offre au Canada permet d'expliquer cette instabilité persistante à travers deux comportements observés chez des acteurs clés opérant sur ce marché. En tout premier lieu, il faut comprendre qu'au niveau de certaines provinces, les structures de commercialisation du lait mises en place par les régies des marchés agricoles établissent des fourchettes où les prix minimum et maximum sont simplement indiqués.

Cette stratégie aide les détaillants à fixer eux même leur profit à l'intérieur de cette limite. C'est le cas pour les provinces de l'atlantique et du Québec. Dans cette dernière, le prix est fixé suivant une organisation territoriale ou la province est divisée en quatre (4) régions en tenant compte de l'intérêt des producteurs et des détaillants afin de leur assurer un revenu stable (voir tableau 2.1). La région 1 touche la plus grande partie du Québec, la région 2 couvre surtout l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie et la Côte-Nord, alors que la région 3 concerne seulement les Îles-de-la-Madeleine et la région 4 représente le territoire des MRC de la Minganie, du Golfe-du-Saint-Laurent et de Caniapiscau.

La largesse observée au niveau de ces intervalles et de ces régions a souvent laissé une place de plus en plus grande à la concurrence dans la détermination des prix de détail au point que les consommateurs achètent à des prix différents par rapport à d'autres provinces (voir figure 2.3) et même d'une entreprise à une autre.

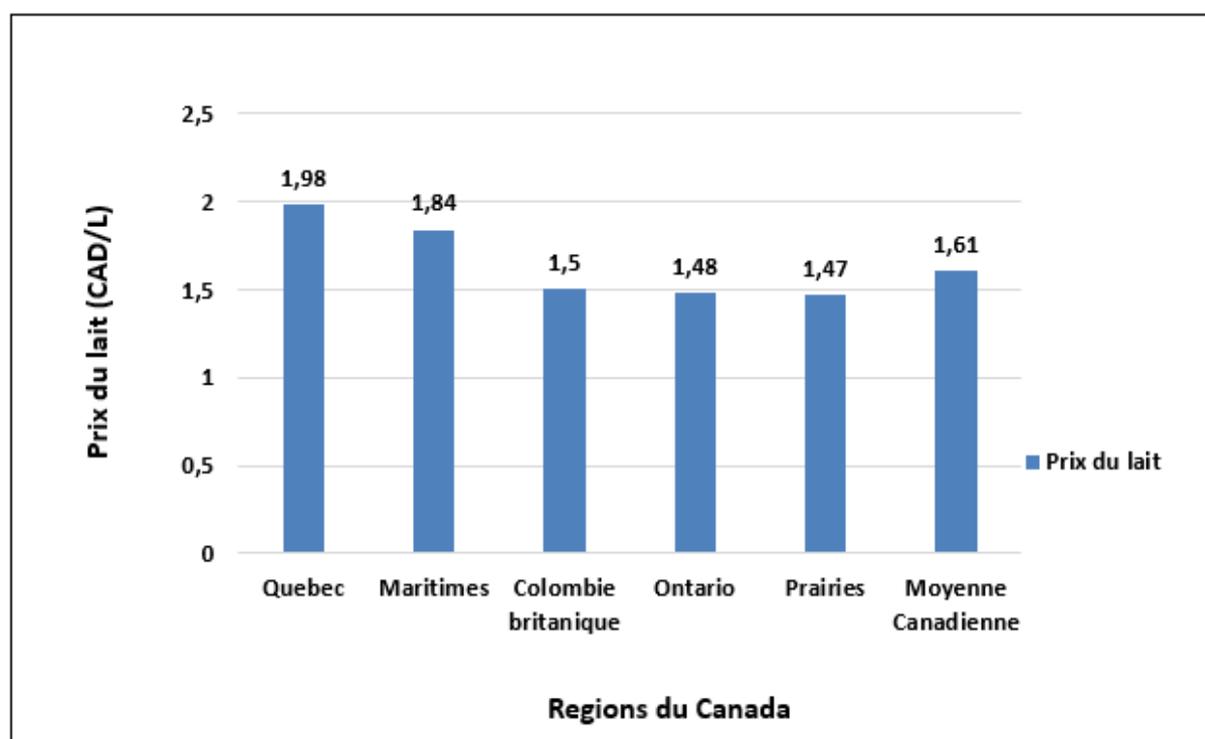
**Tableau 2.1 Grille de prix du lait de consommation (CAD/sachet de 4 litres) établi par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en décembre 2020 pour février 2021**

Régions du Québec	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum
Région 1	7,16	7,80
Région 2	7,36	8,00
Région 3	8,20	8,84
Région 4	8,22	8,86

La deuxième raison s'explique avec l'exemple de l'Ontario où la gestion de l'offre s'applique également mais avec un prix de détail nettement inférieur par rapport à celui de Québec comme le montre la figure 2.3. L'Ontario a tout simplement fait le choix de considérer le lait comme un produit d'appel, c'est-à-dire les détaillants offrent le lait comme un produit de base à faibles coûts

afin d'attirer davantage les acheteurs vers les magasins. Ce qui constitue donc une hausse d'opportunité énorme pour la vente des autres produits présents sur le lieu.

**Figure 2.3 Prix moyen du lait de consommation au Canada en 2020, par provinces (en dollars canadiens par litre)**



Tenant compte de l'ampleur des débats autour de la gestion de l'offre des produits agricoles et que l'individu moderne est souvent présenté comme un être dont la raison dicte les choix et agit par conséquent de façon rationnelle pour maximiser son utilité, il est donc important d'analyser objectivement l'impact de la hausse du prix du lait à la consommation sur les familles canadiennes.

## **2.2 Impact du prix du lait à la consommation et estimation des couts supplémentaires pour une famille dans une année au Québec**

Dans sa version de 2008 et mise à jour par santé Canada en 2019, le panier de provisions nutritif - Canada qui est un instrument d'enquête utilisé par différents paliers de gouvernement pour surveiller le coût d'une saine alimentation, comprenait en moyenne 5,30 litres de lait par semaine. Les familles qui contiennent des enfants, des femmes enceintes et celles qui allaitent sont celles qui devraient en consommer le plus. Dans son étude réalisée en aout 2007 sur « la gestion de l'offre

des produits agricoles : un système coûteux pour les consommateurs », Boyer et Charlebois ont démontré que la filière laitière à elle seule représente environ 80 % des recettes des produits régis par la gestion de l'offre. Et le prix du lait a augmenté de 53 % depuis douze ans, soit deux fois plus que l'inflation. Alors qu'au même moment, les coûts de production ont fléchi de 3,8 %. En fonction de ces informations, il est donc inconcevable d'aborder la thématique gestion d'offre de produits agricole sans avoir à l'œil le lait de consommation, un produit vital pour les ménages canadiens.

Pourtant les analyses et les chiffres avancées dans les paragraphes précédents ont montré l'évidence que là où les principes de la gestion de l'offre sont strictement appliqués, l'intérêt du consommateur final du lait est bien secondaire par rapport à son producteur. En effet, une analyse comparative de certaines données de la figure 3.3, montre que le consommateur québécois paie le litre de lait 25.2% plus cher que celui qui se trouve d'Ontario où le litre coûte 1.48 dollars canadien et utilisé comme produit de rappel. Se basant sur les chiffres du panier de provision nutritif le ménage québécois débourse un coût supplémentaire de 2.65 dollars canadiens par semaine seulement pour le lait en 2020 par rapport à son voisin Ontarien.

Donc, avec 2020 comme année de référence, on peut dire que le système de gestion de l'offre qui régit le secteur de lait apporte annuellement un coût supplémentaire de 138 dollars pour une famille québécoise qui en consomme régulièrement. Une valeur qui doit être certainement révisée à la hausse lorsqu'on sait notamment que le panier alimentaire du québécois avec un salaire minimum en plus du lait, contient des œufs, poulets, etc., produits qui en font aussi partir du mécanisme de contrôle d'offre au moyen des barrières tarifaires.

En conclusion le système de gestion de l'offre établit un fardeau très lourd sur les ménages les moins nantis. Ce qui risque d'apporter de véritables changements dans les habitudes alimentaires des familles avec une tendance à la diminution de consommation du lait. Un tel scénario pourrait non seulement créer une situation d'insécurité pour les producteurs où la demande est nettement déséquilibrée par rapport à l'offre mais aussi avoir des conséquences lourdes sur la santé nutritionnelle des enfants si un produit de substitution au lait à prix abordable et avec autant de valeur nutritive n'est trouvé.

### CHAPITRE III

#### LE CAS AUSTRALIEN DANS LA GESTION DE L'OFFRE DES PRODUITS LAITIER AU REGARD DE LA HAUSSE PERSISTANTE DU PRIX DE LAIT A LA CONSOMMATION AU CANADA

L'industrie laitière australienne a bénéficié pendant un temps relativement long du soutien et du contrôle du gouvernement. Dès l'année 1920 à la fin du XXe siècle, les différents gouvernements étatiques et fédéraux ont cherché à stabiliser l'offre et le prix du lait en fixant une prime de prix sur le lait destiné à la consommation. Le lait destiné à la transformation avait quant à lui reçu des prix largement déterminés par le marché mondial.

Comme au Canada, certains états en Australie utilisaient des quotas individuels pour allouer des parts de production. Pour les prix du lait de transformation qui variaient en revanche en fonction des prix mondiaux, le gouvernement fédéral australien garantissait un paiement de soutien aux producteurs pour le lait de transformation utilisé sur le marché domestique. Cette situation avait entraîné une hausse des prix pour les consommateurs.

Une succession de réformes de la politique agricole au cours des années 80 et 90 a abordé certaines des questions découlant du contrôle et des subventions du gouvernement, et a été renforcée par les engagements de l'Australie pour mettre fin à la politique de gestion de l'offre des produits laitiers qui devenait effective en juillet 2000.

La stratégie pour mettre en place ces réformes était surtout axée sur le solide engagement du gouvernement australien à réduire progressivement l'aide au secteur manufacturier de l'industrie laitière. Dès 1986 le plan Kerin<sup>2</sup> qui établissait le processus de déréglementation a été mise en œuvre et la loi sur les produits laitiers commençait déjà à éliminer progressivement le soutien des prix pour les producteurs nationaux.

Ainsi après plusieurs décennies d'intervention publique dans ce secteur, particulièrement dans le secteur du lait de consommation, les autorités de commercialisation des États, qui étaient chargées de fixer les prix et de gérer l'offre, ont été supprimées, tout comme la prime payée par le gouvernement pour le lait de consommation.

---

<sup>2</sup> John Charles Kerin, homme politique et économiste australien qui fut membre et ministre du Parti travailliste australien.

### **3-1 Les résultats de la dérèglementation en Australie**

Selon les résultats obtenus, ces réformes ont été sans ambiguïté positives. Elles ont connu une période initiale d'adaptation un peu difficile. Selon Martha Hall Findlay (Juin 2012), au cours de la première année de dérèglementation les revenus agricoles du lait ont chuté de 18 pour cent dans le Queensland et de 12 pour cent dans l'état de New South Wales. Cependant, au cours des deux années de dérèglementation qui ont suivi, la production agricole a augmenté de 26 pour cent dans le New South Wales, de 18 pour cent dans le Queensland et de 19 pour cent à Victoria. D'une manière générale, les exploitations agricoles ont augmenté leur productivité, l'approvisionnement national en lait a été maintenu et la taille du troupeau laitier national s'est stabilisée. Donc les résultats obtenus ont montré que ces réformes ont été sans ambiguïté positifs. Ainsi, il y a eu une reprise de la production laitière, la performance sur le plan des exportations a été maintenue et le prix à la consommation a considérablement diminué.

Valentin Petkantchin dans sa note économique de Janvier 2006 titrée « Réforme de la gestion de l'offre laitière au Canada : l'exemple australien » confirme que les consommateurs ont été le grand gagnant du changement dans l'industrie laitière australienne, avec des prix moyens de détail qui restent sous la moyenne d'avant la dérèglementation. Ils ont profité de la baisse du prix du lait frais qui a chuté de 12 ¢ le litre immédiatement après la dérèglementation. Les agriculteurs de leur côté ont reçu une augmentation constante des prix à la ferme, qui ont augmenté de 56% depuis la dérèglementation en 2000.

La dérèglementation laitière a permis donc de reconfigurer l'industrie laitière australienne afin que les producteurs puissent répondre de manière efficace à l'offre et à la demande. JM Moreau (Mars 2012) affirme que l'Australie détient les coûts de production parmi les plus bas au monde. L'industrie laitière australienne exporte désormais près de la moitié de sa production et représente 10% du commerce mondial des produits laitiers.

Aujourd'hui les producteurs laitiers australiens opèrent sur un marché libre et le font depuis la dérèglementation de l'industrie laitier en juillet 2000. Ce qui signifie que le marché intérieur du lait est lié aux tendances internationales et fait de l'Australie un important exportateur de produit laitier.

### **3.2 Le modèle australien peut-il être suivi par les canadiens?**

La réponse à cette question oblige d'abord à regarder les enjeux qui maintiennent la gestion de l'offre du lait au Canada et les préoccupations qui empêchent une dérèglementation du système. Ensuite voir quelles leçons l'exemple australien pourrait apporter pour les canadiens.

- Il y a d'abord les défis politiques

Le puissant lobby des producteurs laitiers auprès des décideurs politiques pour chercher à maximiser leurs revenus tout en souhaitant un prix plancher très élevé loin de la concurrence se voit non seulement comme une stratégie partisane et intéressée en vue de maintenir le statu quo mais aussi une manœuvre pour amener la gestion de l'offre sur le terrain politique.

Les données ont montré que depuis toujours les producteurs n'ont jamais hésité à faire de la gestion de l'offre une arme électoraliste. En effet, dans son article publié en septembre 2021, Radio Canada mentionne dans le cadre de la campagne électorale fédérale et quelques heures avant le débat des chefs en français le 24 septembre 2021, mille cinq cent (1,500) producteurs de lait, d'œufs et de volailles ont manifesté dans les rues de Montréal, afin de demander aux chefs des partis politiques de s'engager à défendre intégralement la gestion de l'offre et à mettre fin aux importations incontrôlées de lait. Ce poids politique est tellement pesant et oblige à toutes les formations politiques représentées actuellement à la Chambre des communes à appuyer à maintes reprises la gestion de l'offre.

Tout comme au Canada, le gouvernement australien a aussi fait face à ses défis politiques. Tout le monde pensait que ce n'était pas une bonne idée de mettre fin à la gestion de l'offre à l'époque. Sagement, le gouvernement a décidé d'impliquer tous les acteurs clés de l'industrie laitière dans la recherche d'une solution concertée pouvant amener au démantèlement du système de soutien global. Pour le gouvernement la participation et la reconnaissance par l'industrie laitière elle-même d'aller vers une telle transition étaient importantes. Cette stratégie adoptée pour contourner les pressions politiques et donner moins d'espace possible aux politiciens sur le débat du démantèlement était un choix payant. Au final l'ensemble de l'industrie laitière australienne a pu s'unir, développer et présenter une solution de « réforme proactive » au gouvernement.

- La crainte que sans soutien des prix, la production laitière disparaîtra

Le dérèglement du prix de lait au Canada implique certainement l'élimination du prix de soutien aux producteurs, la suppression de tous les tarifs et restrictions à l'importation sur le lait et les produits laitiers et l'élimination du quota imposé au producteur. Si l'on regarde uniquement ces

trois résultats, il est évident de comprendre qu'une telle réforme mettrait l'industrie laitière canadienne face à la concurrence intense des produits laitiers de son voisin du sud avec qui il entretient un accord de libre-échange depuis plusieurs années et aussi à la perte de capital investi pour l'acquisition des quotas de lait. A ne citer que ces deux impacts, ils sont suffisants à eux seuls pour mettre l'industrie laitière canadienne en déroute.

Au regard du modèle australien, le scénario décrit au paragraphe précédent montrant une éventuelle disparition de la production laitière canadienne avec le dérèglement du prix de lait n'est pas soutenable. La stratégie australienne nous inspire à opter vers un mode de suppression graduelle de la gestion de l'offre pouvant assurer le maintien d'une industrie laitière efficace et durable au Canada. Sur la base de la demande d'aide à la transition formulée par l'industrie laitière australienne et pour venir aussi en aide aux États fortement dépendants du lait de consommation et qui ont perdu, entre autres, la valeur de leurs quotas, le gouvernement australien a accepté un total de 1,75 milliard de dollars<sup>3</sup> de paiements dans le cadre de différents programmes d'ajustement structurel du secteur laitier. Il faut aussi noter que le financement de ces programmes n'a affecté aucunement le budget de l'état fédéral qui a su trouver l'ingénieuse formule de les financer à travers une taxe temporaire de 11 cents prélevée sur chaque litre de lait de consommation vendu sur une période de neuf ans.

La leçon australienne nous apprend clairement que dans le cadre d'une dérèglementation de l'offre au Canada les producteurs de lait doivent être traités équitablement, tout en ayant un œil particulier vers ceux qui se sont endettés pour acheter des quotas de production.

---

<sup>3</sup> Valentin Petkantchin (2006). Réforme de la gestion de l'offre laitière au Canada : l'exemple australien. « Institut Economique de Montréal, 4p.

## CHAPITRE IV

### CONCLUSION SUR LA GESTION DE L'OFFRE DE PRODUITS LAITIERS

L'objectif principal de ce premier essai était d'effectuer une analyse approfondie de la gestion de l'offre au Canada et du prix du lait à la consommation en s'appuyant sur le cas des industries laitières du Québec et de l'Ontario. Différentes études antérieures et articles publiés sur le thème ainsi que les résultats des enquêtes réalisées par statistiques Canada ont été la source principale des données et d'éléments clés pour établir cette analyse.

Pour bien comprendre cette intervention de l'Etat sur le marché du lait au Canada, le modèle de l'offre et de la demande qui est un outil fondamental de l'économie a été abordé afin de mieux expliquer la poursuite des intérêts et les conséquences dans ce mode de gestion adopté.

Une révision de littérature portant sur le thème a permis d'entrée de jeu de comprendre que la structure de la gestion de l'offre laitière est organisée autour de trois grandes priorités qui sont clairement définies dans les opérations de mise en œuvre : garder un prix de vente à la production stable, mettre en place des barrières tarifaires afin d'empêcher l'importation de produits agricoles étrangers moins chers et établir des mécanismes de contrôle d'offre au moyen de façon à éviter une surproduction qui ferait baisser les prix.

Aujourd'hui les opinions sont partagées dans la société canadienne quant aux avantages et inconvénients dû au contrôle du secteur laitier. Cependant, une analyse non partisane de ce mode de gestion a clairement montré que ce système ne fait que gratifier les producteurs d'une protection très inefficace tout en rendant l'industrie laitière canadienne de moins en moins compétitive. Tandis que les consommateurs sont contraints de payer plus chère pour son lait de consommation au point qu'avec ce système une dépense annuelle additionnelle de \$ 138 en moyenne est imposée aux familles québécoises qui en consomme.

Au regard du modèle australien, une suppression graduelle de la gestion de l'offre au Canada permettrait une reconfiguration de l'industrie laitière afin que les producteurs puissent répondre de manière efficace à l'offre et à la demande. Ce qui garantirait une continuité dans la production laitière. Les consommateurs de leur côté profiteront du prix du lait qui sera fixé par le marché indépendamment de la valeur du taux de change du dollar canadien. Le marché intérieur du lait sera uniquement lié aux tendances internationales. Pour garantir un succès certains de cette campagne de dérèglementation, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent consentir une compensation aux acteurs pour lesquels ce changement infligera des pertes économiques.

## **ESSAI II**

**Tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine et analyse des effets de l'imposition des tarifs sur les surplus du consommateur et du producteur selon la théorie de la microéconomie et des économies de marché.**

## CHAPITRE V

### COMPRENDRE LES CONCEPT DE GUERRE COMMERCIALE, DE POLITIQUES PROTECTIONNISTES ET DE TARIFS DOUANIERS

Depuis son implantation par les puissances européennes, la colonisation a toujours été marquée par une vive tension entre les puissances coloniales. A côté de la course aux colonies, l'économie a conduit ces puissances colonisatrices à des situations d'opposition, voire même qu'elles se sont battues les unes contre les autres pour les droits de commercer exclusivement avec leurs colonies respectives. De telles batailles vont perdurer dans les sociétés modernes sous l'appellation de guerres commerciales aussi longtemps que les nations font du commerce entre elles avec des enjeux de taille.

Aujourd'hui, ces conflits qui prennent la forme d'une bataille au niveau des importations peuvent résulter soit d'un penchant protectionniste soit d'une pratique commerciale déloyale entre les pays concurrents. D'une manière générale les guerres commerciales sont souvent le résultat d'une mauvaise compréhension des avantages généralisés du libre-échange et entraînent à coup sûr des impacts négatifs sur les investissements directs étrangers et le commerce international et des effets préjudiciables sur les relations commerciales entre les pays concernés dans la mesure où ses objectifs sont spécifiquement liés au commerce.

Une guerre commerciale est cependant très distincte d'autres mesures prises à travers une politique protectionniste pour dissuader l'externalisation et pour contrôler les importations et les exportations. Les mesures protectionnistes sont des politiques de réglementation du marché qui sont souvent liées à des objectifs philanthropiques. Elles peuvent être établies soit à travers des quotas d'importation, de la gestion de l'offre ou des subventions gouvernementales. Tandis que les guerres commerciales sont souvent liées à des hausses de tarifs douaniers qui peuvent provoquer des hausses de prix généralisée telles que l'augmentation des coûts de production ou l'augmentation des prix des produits manufacturés et des prix plus élevés pour les consommateurs. Une pareille situation engendre très certainement une hausse de l'inflation au sein de l'économie locale.

Le tarif douanier correspond à une taxe<sup>4</sup> prélevée par un gouvernement sur les biens en provenance d'un autre pays. Tout comme vous payez les taxes lorsque vous achetez quelque chose au magasin, vous devrez peut-être payer un tarif ou une taxe sur des articles que vous importez. Quand cela

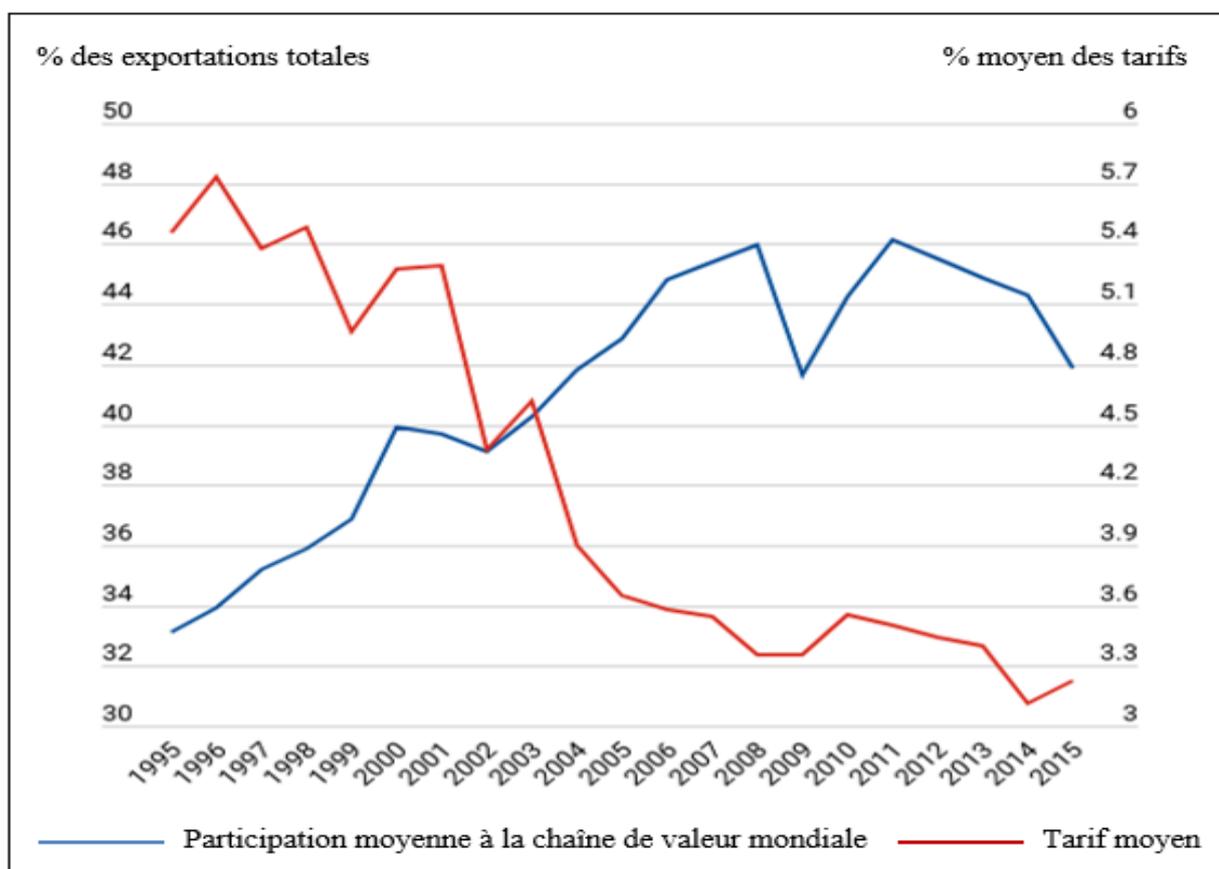
---

<sup>4</sup> Voir la section A.4.2 de l'appendice pour comprendre comment l'imposition des taxes du gouvernement influence l'offre et la demande d'un bien (figures A.20 et A.22).

sert principalement à favoriser les produits locaux, protéger l'économie intérieure d'un pays, limiter les importations et privilégier les exportations on parle alors de protectionnisme. En plus de cela si les impositions prennent la forme d'une situation conflictuelle entre deux ou plusieurs états et dont l'objectif est de mettre en place des mesures commerciales qui affaiblissent l'adversaire en vue de l'anéantir ou d'obtenir quelque chose de lui on parle alors de **guerre commerciale**.

Le tarif, établi généralement pour protéger les biens produits localement dans un pays, affecte non seulement l'achat d'un produit ou d'un service d'un autre pays mais aussi le pourcentage des exportations totales ou de la chaîne d'approvisionnement (voir la figure 5.1) et le prix au niveau du pays importateur. Pour bien illustrer ce dernier, un exemple a été clairement présenté par le Docteur Emma Hutchinson (2016) de l'Université de Victoria dans le cas du bois d'œuvre sur le marché intérieur américain.

**Figure 5.1 Augmentation de la chaîne d'approvisionnement et réduction des droits de douane depuis le milieu des années 1990 en pourcentage.**



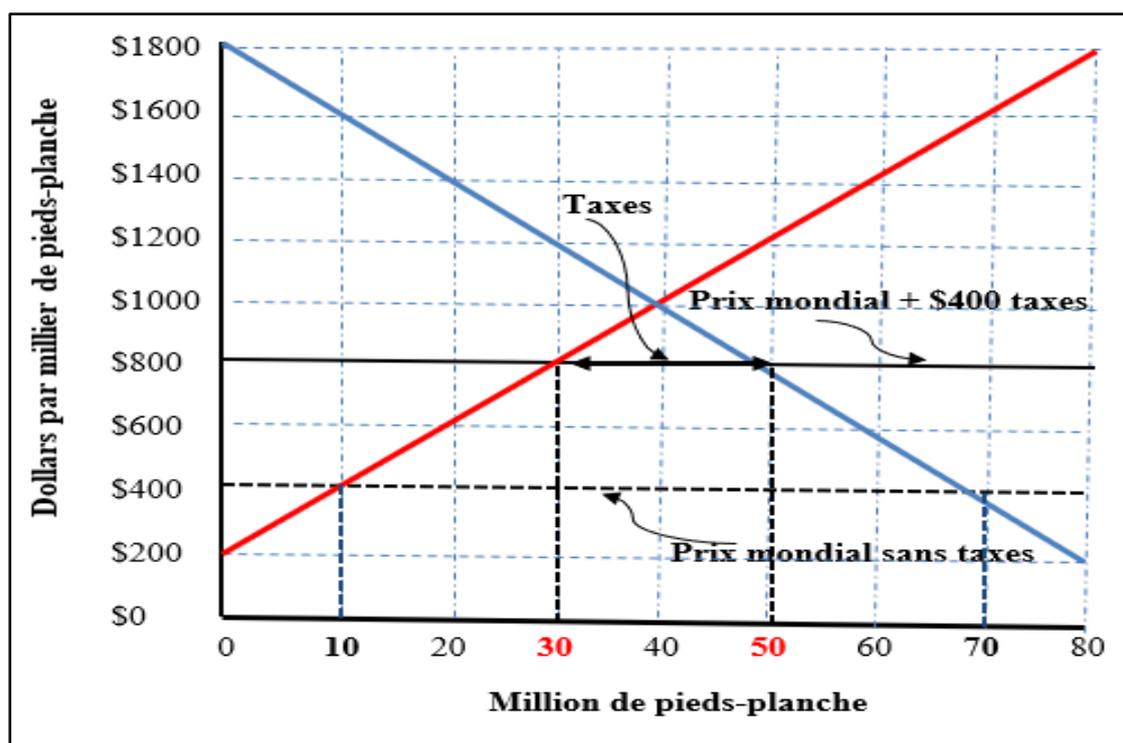
Sources : Organisation de coopération et de développement économiques reporté par Eugster, J. (2019)

La figure 5.2 montre que le prix et la quantité d'équilibre intérieur sont respectivement de mille dollars (\$1,000) par pieds-planche et de 40 millions de pieds-planche alors que le prix mondial

est nettement inférieur soit quatre cent dollar (\$400) par pieds-planche (ce modèle suppose que les importations sont identiques aux produits nationaux à tous égards, à l'exception du prix).

Avec un accès aux importations à des prix aussi bas que \$400, les consommateurs américains achèteront beaucoup plus de bois. Leur quantité demandée passera à 70 millions d'unités (40 millions de plus que l'équilibre domestique). Ces données montrent qu'une ouverture du marché à l'importation favorise mieux les consommateurs que les producteurs nationaux qui semblent perdre une grande partie de l'excédent des importations. Avec ce scénario on a une production nationale de 10 millions et une production totale de 70 millions, 60 millions de pieds-planche de bois sont importés ailleurs (Canada). Donc, toutes les entreprises nationales américaines qui ne sont plus en mesure de concurrencer la production étrangère quitteront le marché ou réduiront leur production.

**Figure 5.2 Variation de la demande et de l'offre du bois d'œuvre sur le marché américain ouvert à l'importation et contrôlé avec le tarif douanier**



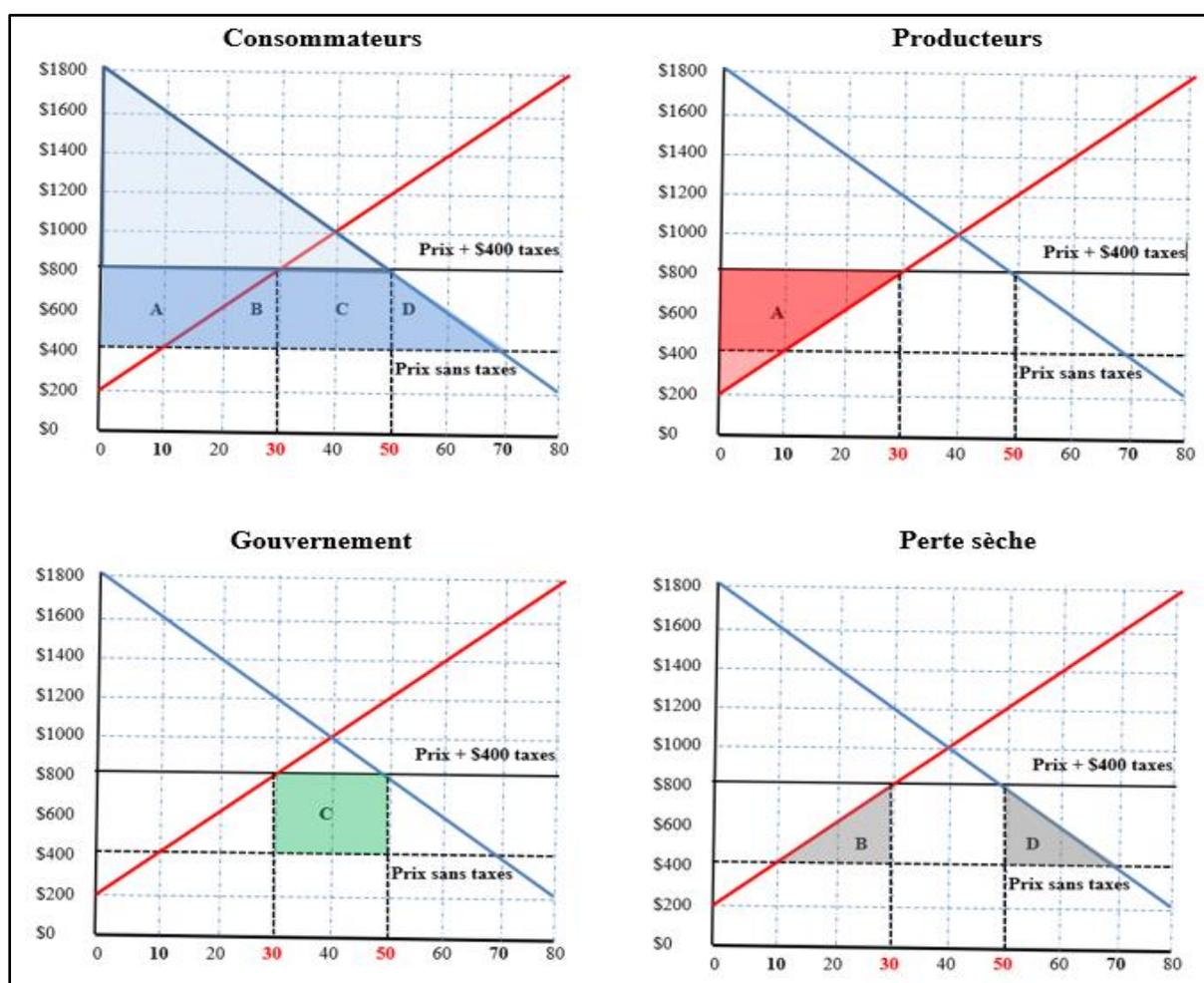
Sources : Emma Hutchinson (2016)

La figure 5.3 qui suit résume l'effet du tarif sur les surplus des différents acteurs du marché du bois d'œuvre américain. Pour les consommateurs, ils ont initialement acheté 70 millions de pieds-planche à 400 \$ chacun, et en achètent maintenant 50 millions à 800 \$ chacun. La variation du surplus est représentée par une diminution des zones A + B + C + D.

Les producteurs nationaux vendent maintenant 20 millions d'unités de plus pour 400 \$ de plus qu'auparavant (notez que le tarif ne s'applique qu'aux importations, pas à la production nationale). La variation du surplus est représentée par une augmentation de la surface A. Le gouvernement de son côté facture un tarif de 400 \$ sur les 20 millions de pieds-planche importés restants. La variation du surplus est représentée par une augmentation de la zone C

Il faut noter que si le gouvernement et les producteurs ont gagné les zones A et C à la suite du tarif, mais les consommateurs ont perdu les zones A, B, C et D. Dans l'ensemble, la politique du tarif a créé une perte sèche égale aux zones B et D.

**Figure 5.3 Effets du tarif sur chacun des acteurs clé du marché américain du bois d'œuvre**



Sources : Emma Hutchinson (2016)

A partir des figures 5.1, 5.2 et 5.3, on en conclut qu'il devient plus cher d'importer des biens en provenance d'un pays en conflit en raison des droits de douane. Les barrières sur les produits

étrangers protègent les entreprises locales, ce qui est bon pour l'emploi manufacturier. Cependant, puisque que les producteurs nationaux ne sont pas obligés de réduire leurs prix, le manque de concurrence s'installe et oblige les consommateurs nationaux à payer des prix plus élevés.

Les tarifs douaniers peuvent être une source de revenu qui alimente le trésor public en intégrant le budget de l'État. Les gouvernements peuvent aussi imposer un tarif sur un bien en provenance de l'étranger s'ils estiment que la libre circulation de ce bien constitue une menace pour les producteurs régionaux et nationaux de ce bien. L'objectif ici est de protéger un secteur particulier en augmentant le prix du bien importé afin qu'il soit plus cher que les biens produits au pays localement. Dans ce sens le tarif sert à dissuader un pays étranger de vendre chez un autre pays, à très bas prix, leurs surplus d'un bien. En dernier recours Les tarifs peuvent être utilisés comme mesure punitive. Dans ce cas, il est utilisé comme un outil diplomatique qui cherche à ce que le coût des biens en provenance du pays visé soit prohibitif (voir figures 5.2 et 5.3).

Une guerre commerciale qui commence dans un secteur peut se développer et affecter d'autres secteurs et aussi décourager de part et d'autre les investisseurs en entraînant moins d'emplois, moins d'investissements et moins d'activités économiques, donc une perturbation des chaînes de valeur des industriels domestiques.

Face à la tendance actuelle des états vers une mise en œuvre de diverses mesures restrictives vis-à-vis de leurs partenaires commerciaux et aussi pour bien comprendre le concept de guerre commerciale une étude de cas contemporain qui présente les tensions commerciales entre les deux premières puissances économiques mondiales (Etats Unis d'Amérique et la Chine) s'avère nécessaire.

Dans ce deuxième essai, nous chercherons à comprendre les motivations économiques derrière la politique commerciale menée par les deux pays en conflit et les effets de l'imposition de tarifs sur les surplus du consommateur et du producteur. On tentera aussi d'établir les liens entre la théorie microéconomique et les économies de marché.

## CHAPITRE VI

### DEVELOPPEMENT DU CONCEPT « ECHANGES COMMERCIAUX » ET DU MODELE ECONOMIQUE CHINOIS

#### 6.1 Echanges commerciaux

Les échanges internationaux à travers des partenariats bilatéraux ou des accords de libre-échange ont connus un essor considérable au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Ils constituent selon plus d'un le moteur fondamental dans l'élan de croissance qu'expérimente l'économie de la plupart des pays émergents.

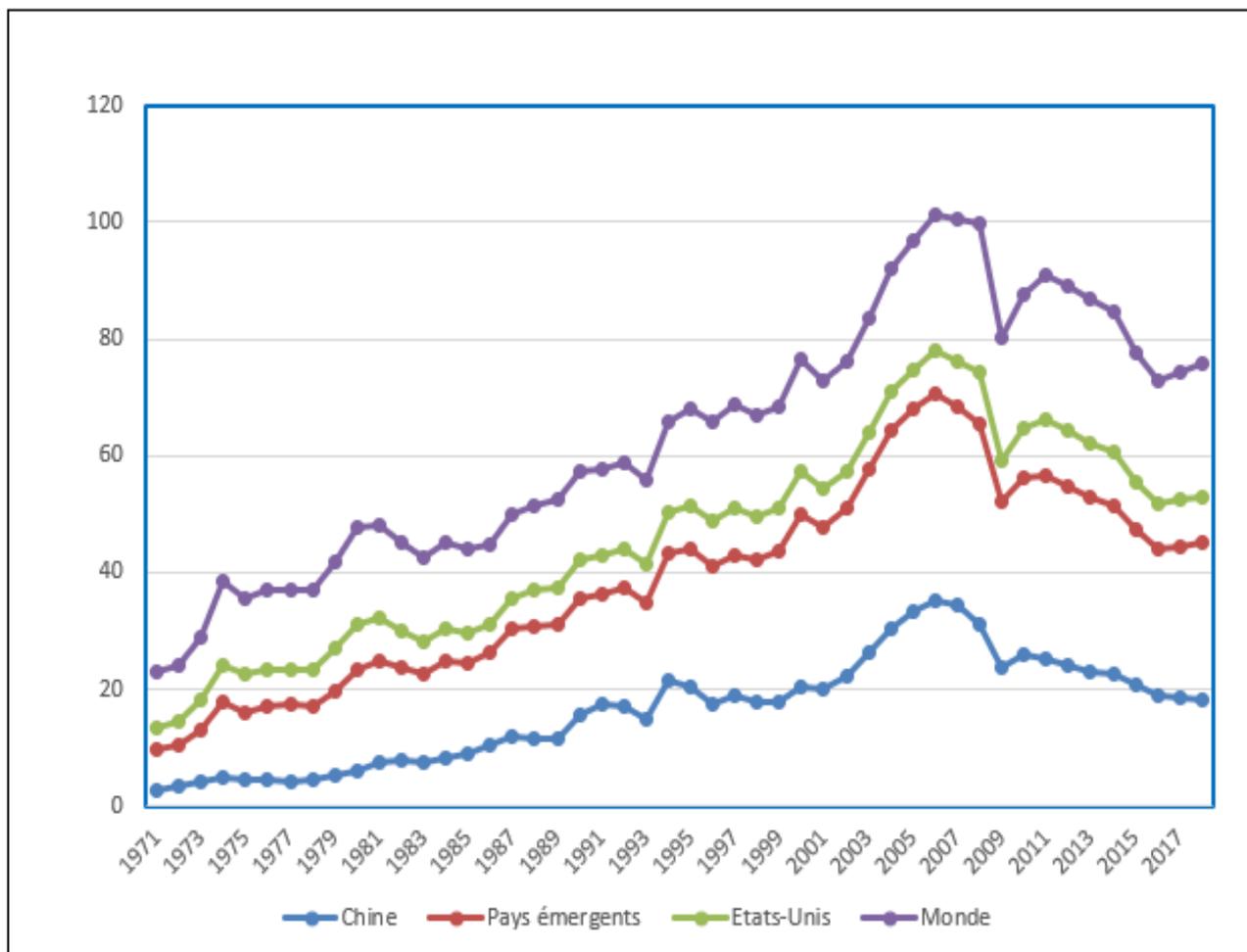
En effet, le commerce international est largement reconnu comme un moteur de croissance économique, tant pour les économies développées que pour les économies en développement, même si les pays doivent se doter de politiques visant à « mettre le commerce au service de tous ». Il faut notamment relever que les échanges internationaux sont créateurs d'emploi : la part des emplois rendus nécessaires par la demande étrangère peut atteindre 50 % dans les petites économies très intégrées selon OCDE (2022), si l'on tient compte à la fois des canaux directs et indirects (les canaux indirects incluant à la fois les emplois liés aux biens et services directement exportés, mais aussi la main-d'œuvre intervenant dans la fabrication de produits intermédiaires utilisés dans la fabrication de biens exportés).

Une publication récente de L'institut International du Commerce et du Développement (ICD) en Mars 2022, révèle que les relations commerciales entre les États-Unis et la Chine a créée environ 2,6 millions d'emplois aux Etats Unis seulement. Et alors que la classe moyenne chinoise poursuit son expansion rapide, les entreprises américaines auront la possibilité d'accéder à une nouvelle clientèle aisée qui peut stimuler davantage la consommation et l'emploi.

Selon le rapport d'étape OECD (Library 2022), entre 1990 et 2008, la part totale des marchandises dans le produit intérieur brut (PIB) mondial s'est accrue de plus de 60 %. L'expansion du commerce, est devenu durant cette période un facteur significatif d'intégration économique et a montré principalement le rôle prépondérant des économies émergentes. Si les échanges de marchandises représentaient 19 % du PIB des économies émergentes en 1990, cette part était passée à plus d'un tiers en 2008.

Suite à la crise financière mondiale de 2008 et plus récemment avec la crise sanitaire, les échanges demeurent un pilier incontournable de l'économie mondiale. Voir l'intensité des échanges commerciaux à la figure 6.1.

**Figure 6.1 Intensité des échanges commerciaux dans le monde**  
**Exportation de marchandises en pourcentage du PIB, 1971-2018**



Source : Base de données Comtrade de l'ONU et calculs de l'OCDE. <https://comtrade.un.org/>.

Selon (OECD, 2022), les échanges de services ont eux aussi connu un essor considérable au début du XXI<sup>e</sup> siècle, avec une augmentation de 125 % entre 2005 et 2018. Aujourd'hui, les échanges de services représentent environ 7 % du PIB mondial. La forme la plus évidente d'échange de services est celle où des prestataires implantés dans un pays donné fournissent des services à des résidents d'un autre pays. Il peut s'agir de services transnationaux, où les résidents d'un pays achètent des services de transport ou des services financiers provenant d'un autre pays.

Les échanges de services représentent depuis les années 70 environ un cinquième des échanges totaux de biens et de services, et atteignent en 2006 environ 20 % des échanges dans le monde (OCDE, 2007).

Pour encourager et faciliter le développement des échanges, au fil des ans, les pays ont signé des accords commerciaux qui visaient traditionnellement la réduction des barrières douanières. Ce type de comportement est aussi vu comme un scénario qui s'oppose au modèle protectionnisme global où la mise en place de droits de douane élevés pour limiter la concurrence des produits étrangers sur les marchés nationaux est adopté. À l'heure actuelle, selon OCDE (2022), les droits de douane et les quotas sur les importations sont en tête de liste des sujets des accords commerciaux et les États ont entamé progressivement des négociations commerciales couvrant des domaines politiques complexes, en particulier des domaines où la théorie économique sur laquelle repose le libre-échange manque de solutions plus consensuelles.

L'exemption des tarifs douanier est souvent aussi l'un des premiers sujets abordés dans les discussions menant à un accord de libre-échange. Les pays concernés veulent augmenter les échanges de biens entre eux et cherchent ainsi à réduire les coûts des produits.

## **6.2 Le modèle de développement économique chinois au regard des échanges commerciaux avec les Etats Unis.**

Les États-Unis et la Chine sont les deux plus grandes économies et les pays qui réalisent le plus de transactions commerciales. En outre, ils comptent parmi les principales destinations des investissements étrangers dans le monde avec un modèle particulier pour la Chine où le socialisme se juxtapose avec une économie de marché.

C'est donc cette formule particulière qui selon Jean Paul Tchang (2018), basée sur une économie socialiste de marché, qui a propulsé l'économie chinoise à son niveau actuel pour être le deuxième PIB nominal du monde et le premier producteur industriel avec 700 millions de personnes sorties du seuil de la pauvreté en seulement 40 ans.

Cette remontée spectaculaire de l'économie chinoise a pris naissance depuis les années 80 pour connaître un essor considérable après 2001, date de son entrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et moment au cours duquel la Chine a choisi d'adapter son économie à celle de la mondialisation des échanges de marchandises. Exploitant ainsi le coût modeste de sa main d'œuvre, elle attira les investissements étrangers tout en promouvant l'industrie de la transformation pour devenir progressivement le plus grand parc d'usinage mondial.

Dans une analyse portant sur le modèle économique et la construction d'une mondialisation à la chinoise, Tchang (2018) a surtout montré que le commerce extérieur chinois est devenu le facteur

principal de sa croissance notamment entre 2005 et 2007, période où les exportations nettes de biens et services ont représenté 8 % du PIB. Pour atteindre un tel niveau, de profondes réformes ont été effectuées sur les prix, les entreprises d'État et le secteur bancaire avec l'émergence du secteur privé. De l'aveu même des dirigeants chinois, l'entrée à l'OMC et la mondialisation ont permis de forcer le rythme de la réforme des structures économiques en Chine.

C'est à partir de 2014 que les investissements directs chinois à l'étranger ont dépassé les investissements étrangers directs en Chine. Cette réorientation du modèle économique chinois avait reflété les changements qui s'effectuait à travers les économies tant au niveau local qu'à l'extérieur. Un peu partout ailleurs, la montée du protectionnisme se faisait sentir, et elle a constitué un frein à l'expansion continue des exportations chinoises. Sur le plan intérieur, certains auteurs chinois dont Jean-Paul Tchang (2018) ont surtout pointé du doigt les problèmes accumulés sur le marché à l'interne pour expliquer ce changement : excès du taux d'épargne, investissements excessifs suite au plan de relance adopté au moment de la crise, surcapacité de production, notamment dans l'industrie lourde.

Avec cette nouvelle orientation de l'économie en Chine, désormais, le marché domestique a autant sinon plus d'importance que le marché international. Il s'agit donc d'une stratégie pour développer le marché domestique en encourageant la demande intérieure et aussi pour transformer l'industrie chinoise par une montée en gamme de ses produits, aux valeurs ajoutées plus importantes. Aujourd'hui la Chine est le premier marché du monde pour bon nombre de produits : automobile, smartphone, etc.

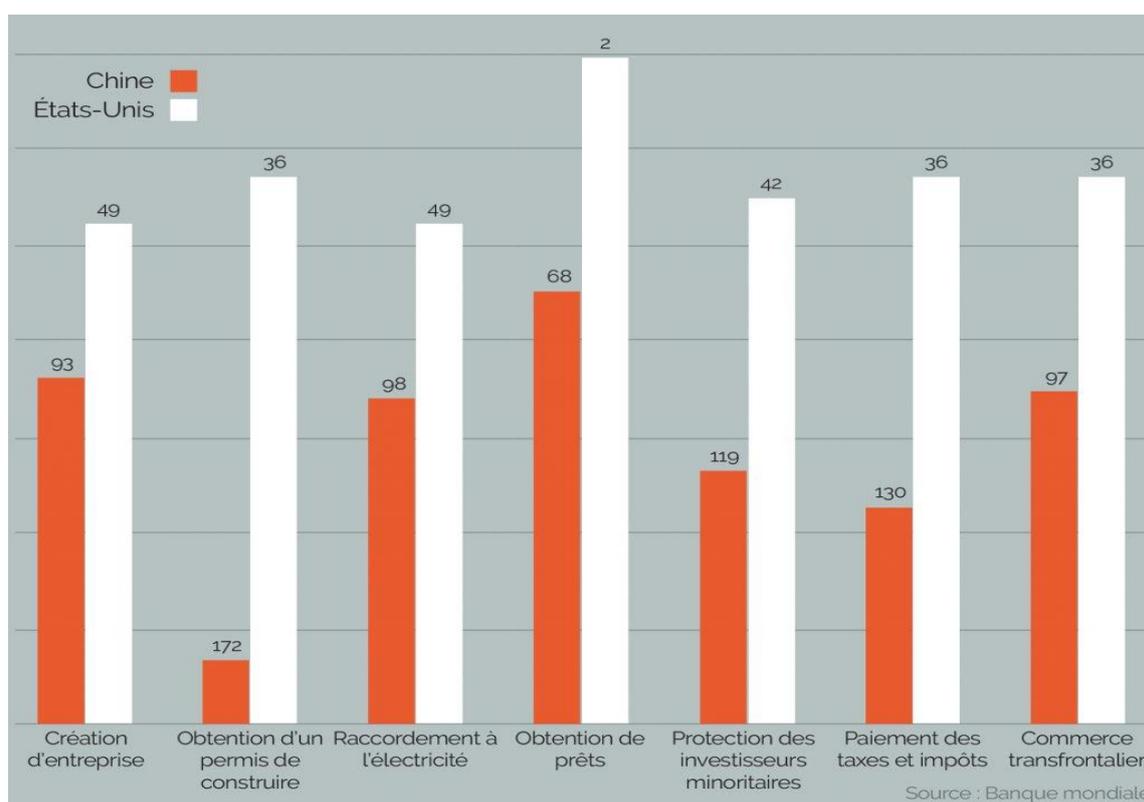
Cependant Leigh Hartman (2018) a analysé cette nouvelle orientation suivant un point de vue différent. Il qualifie la Chine d'une puissance à économie complètement contrôlée par son gouvernement. Le parti communiste au pouvoir exerce un rôle dominant sur l'économie, notamment avec ses politiques qui favorisent les entreprises chinoises au détriment des investisseurs étrangers. Tout un réseau dominant d'entreprises publiques avec des réglementations très opaque qui défavorise les entreprises étrangères a été mise en place. En comparaison, avec l'approche des États-Unis qui est plus organique et ascendante, les règles du jeu sont plus équitables et laissent davantage de place à l'innovation.

Pour étayer son analyse sur la situation économique de la Chine, Hartman a utilisé deux indices qui mesurent respectivement la compétitivité mondiale et la facilité de faire des affaires. Le premier étudie des facteurs comme les marchés, le capital humain, la qualité de l'éducation et l'intensité de la compétitivité d'un pays. Les résultats de 2018 ont montré que les États-Unis ont eu un score nettement meilleur que la Chine pour se positionner au premier rang sur 190 économies

évaluées alors que la Chine a occupé la 28e place. Le second indice s'est basé sur des facteurs comme la capacité d'obtenir un prêt, la facilité de créer une entreprise et la protection des investisseurs minoritaires. La figure 6.2 présente la position qu'occupe les deux pays suivant un classement des 190 économies mondiales.

Ces résultats expliquent la position de la Chine au 78e rang avec une politique inefficace en matière d'accès au crédit, d'obtention de licences commerciales, de soumission d'offres et d'acquisition de ressources. Alors qu'à l'inverse les États-Unis se sont retrouvés au 6e rang, une position qui est en adéquation avec les actes du gouvernement américain qui ne détient aucune part dans des entreprises importantes et qui ne fait pas de discrimination entre les entreprises locales et étrangères. En un mot le marché des capitaux américain est efficace et privé selon Hartman.

**Figure 6.2. Indice de facilité de faire des affaires entre la Chine et les États-Unis**



Sources : Banque Mondiale reportée par Leigh Hartman (2018)

Peu importe votre position pour expliquer les causes de cette orientation de l'économie chinoise mais il y a deux certitudes que ni les uns ni les autres ne peuvent remettre en question, c'est le saut technologique surprenant des entreprises chinoises et la croissance sans précédent de son économie depuis les années 80, notamment après son admission dans l'OMC en 2001.

Aujourd'hui avec le rôle de leadership dont le président Xi Jinping se fait montre et la ligne prioritaire de sa politique étrangère axée vers une forte diplomatie vis-à-vis de tous les pays voisins, il est certain que la Chine avance à grand pas vers son plan « Made in China 2025 ». Tourné autour d'une politique entre grands États, ce plan est destiné à hisser la Chine au sommet des secteurs technologiques.

Bien que cette vision chinoise ne manque pas de susciter, la méfiance notamment des américains qui la perçoive comme une ambition de les détrôner dans les secteurs jugés stratégiques, elle présente la Chine en grand rassembleur visant à construire ensemble des plates-formes de coopération avec le Sud Est asiatique, la Russie, l'Inde, le Pakistan et l'Asie centrale. A travers cette vision, la Chine entend aussi construire une mondialisation continentale, par contraste avec une mondialisation maritime, reliant ainsi l'Asie à l'Europe par la voie terrestre, la Chine au sous-continent indien, au Sud-Est asiatique, à l'Asie centrale, jusqu'en Afghanistan et se rapprocher du Moyen-Orient et de l'Afrique, une façon aussi de libérer certaines économies qui se trouvent enclavées.

## CHAPITRE VII

### LA GUERRE COMMERCIALE ENTRE LES ETATS UNIS ET LA CHINE

#### 7.1 Historicité des rapports tendus entre la Chine et les Etats-Unis

Tout au long de l'histoire, les précédents assez tendus, entre les deux puissances économiques mondiales, la Chine et les Etats Unis, ont toujours été observés. Il faut remonter depuis Octobre 1949 avec l'établissement de la République de Chine après que les communistes aient vaincu le gouvernement nationaliste de Chiang Kai-shek qui fuient vers Taiwan et le soutien des Etats Unis au gouvernement de Chiang exilé vers Taipei pour voir le début des hostilités. Cette situation a donc ouvert la voie à plusieurs décennies de relations limitées entre les États-Unis et la Chine continentale.

Dix ans après son intronisation au pouvoir en 1959, le parti communiste de la République populaire de Chine a affirmé son contrôle sur le Tibet et des milliers de personnes sont tuées suite au soulèvement des tibétains. Les États-Unis se joignent aux Nations Unies pour condamner Pékin pour les violations des droits de l'homme au Tibet, tandis que la Central Intelligence Agency aide à armer la résistance tibétaine.

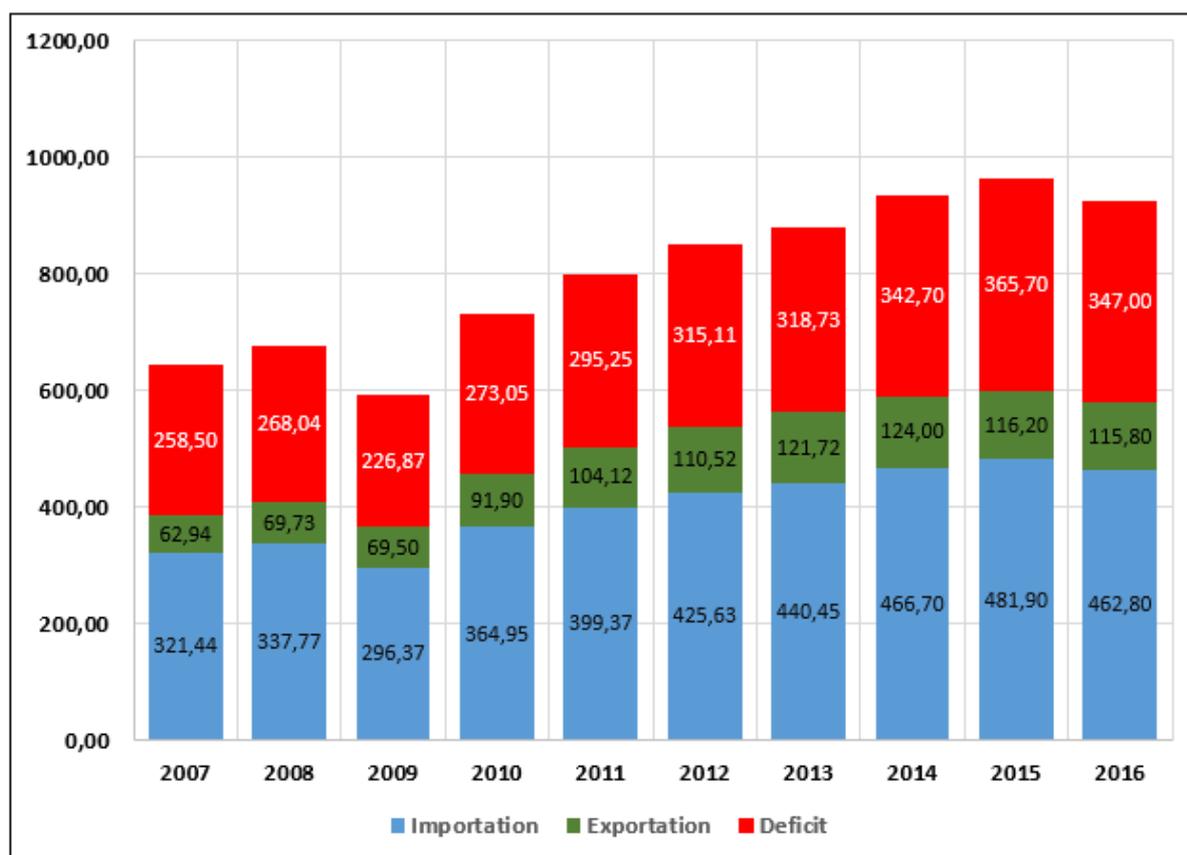
Au printemps 1989, des milliers d'étudiants organisent des manifestations sur la place Tiananmen à Pékin, exigeant des réformes démocratiques et la fin de la corruption. Le 3 juin, le gouvernement envoie des troupes militaires pour nettoyer la place, tuant des centaines de manifestants. En réponse, le gouvernement américain suspend les ventes militaires à Pékin et gèle les relations.

Durant l'année 1991, les États-Unis ont lancé contre la Chine plusieurs enquêtes portant sur les domaines des droits de propriété intellectuelle, des barrières commerciales déloyales et de l'énergie propre. Dans ces enquêtes, ils se sont mutuellement menacé d'utiliser les tarifs comme moyen de représailles. Cependant, les conflits susmentionnés ont tous finalement été résolus par des moyens diplomatiques, que ce soit par la signature d'accords commerciaux après négociation ou par la recherche d'un compromis dans le cadre du mécanisme de règlement des différends de l'OMC.

En février 2012, le président américain Barack Obama annonce que le déficit commercial des États-Unis avec la Chine passe de 273,1 milliards de dollars en 2010 à un niveau record de 295,5 milliards de dollars en 2011. Dans sa récente publication en janvier 2022, sur les relations de US

avec la Chine, le « Council on Foreign Relation » stipule que le niveau d'augmentation de 2011 représentait les trois quarts de la croissance du déficit commercial des États-Unis (Voir l'évolution du déficit de 2007 à 2016 à la figure 7.1). Ceci a valu que les États-Unis, L'Union Européenne et le Japon déposèrent une "demande de consultations" avec la Chine auprès de l'Organisation mondiale du commerce au sujet de ses restrictions à l'exportation de métaux rares. Les États-Unis et leurs alliés soutenaient que le quota de la Chine a violé les normes commerciales internationales, obligeant les entreprises multinationales qui utilisaient les métaux à se délocaliser en Chine. La Chine qualifiait cette décision de "téméraire et injuste", tout en s'engageant à défendre ses droits dans les différends commerciaux.

**Figure 7.1. Évolution du déficit commercial des États Unis avec la Chine de 2007 2016 (en milliards de dollars USD)**



Sources : US Census Bureau Mars 2017)

En mars 2018 l'administration Trump annonce des tarifs douaniers sur les importations chinoises. Cette décision marque un durcissement de l'approche du président Trump envers la Chine après des sommets très médiatisés avec le président Xi en avril et novembre 2017. Le président Trump et les membres de son administration ont estimé que la Chine "arnaque" les États-Unis, profitant des règles de libre-échange au détriment des entreprises américaines opérant en Chine. Pékin a

critiqué les mesures de l'administration Trump comme une "intimidation commerciale" et prévient que les tarifs pourraient déclencher des troubles sur le marché mondial. Une suite d'événements se sont développés et ont contribué à transformer ce conflit en une véritable guerre commerciale qui retiennent aujourd'hui l'attention.

## **7.2 Les tarifs douaniers imposés de part et d'autre entre les Etats Unis et la Chine**

Avant même le déclenchement de la guerre commerciale sino-américaine, la Maison Blanche a adopté une position ferme sur les politiques commerciales depuis la fin du mandat de Barack Obama. En juin 2017, Trump a ouvert une "enquête au titre de l'article 232", pour des raisons de sécurité nationale, sur l'importation d'acier et d'aluminium tout en annonçant des mesures douanières fortes. Compte tenu de l'énorme capacité de production d'acier et d'aluminium en Chine, l'opinion publique stipulait déjà que l'enquête visait particulièrement la république populaire de Chine.

Au début de 2018, les désaccords commerciaux entre les États-Unis et la Chine ont augmenté en ampleur et en fréquence. Pendant dix-huit mois entre juillet 2018 et mai 2019, l'administration Donald Trump a mis à exécution ses menaces et a imposé selon Paweł Paszak (2020) des droits de douane sur plus de 360 milliards de dollars de marchandises chinoises, avec des droits allant de 10 à 25 %. En réponse aux tarifs américains, selon la même source Pékin a riposté avec une série de droits de douane allant de 5% à 25% sur 110 milliards de dollars de marchandises américaines.

Parallèlement à la politique douanière, les sanctions américaines visant les géants commerciaux chinois sont devenues un vecteur essentiel des efforts du gouvernement américain. Le 15 mai 2019, le président Trump a publié un décret donnant au département américain du Commerce le pouvoir d'empêcher le géant chinois des télécommunications Huawei de vendre son équipement et ses services aux États-Unis. L'entreprise chinoise y compris ses filiales, ont été ajoutées à la liste des entités qui sont interdites de faire affaires aux États-Unis à moins d'avoir une licence exclusive. Avec de nouvelles réglementations en vigueur, des entreprises comme Google, Intel, Qualcomm ou Microsoft doivent rompre leurs relations commerciales avec Huawei une fois qu'elle se soit vue refuser le permis des autorités américaines. Seulement un sursis de 90 jours est accordé à Huawei pour se conformer. Avec ses téléphones coupés des mises à jour Android, la compagnie Huawei pourrait rencontrer ce qui pourrait devenir un obstacle important sur son chemin vers l'expansion mondiale.

Les hostilités entre les deux pays se sont poursuivies jusqu'à ce qu'un accord de principe appelé « Accord commercial de phase un » soit conclu à la mi-décembre 2019 pour être signé officiellement le 15 janvier 2020 et ses dispositions prenant effet le 15 février 2020.

Conformément à cet accord Washington et Pékin ont réussi au moins partiellement à apaiser les tensions existantes. Le gouvernement américain s'est engagé à abandonner l'intention d'imposer de nouvelle série de tarifs tout en réduisant les tarifs déjà imposés sur 110 milliards de dollars de biens chinois de 15 % à 7,5%. L'accord laissera en place des droits de douane sur 250 milliards de dollars de produits chinois.

Pendant ce temps, la Chine s'est engagée à augmenter les importations de services et de biens industriels en provenance des États-Unis de 200 milliards de dollars entre 2020 et 2021, sur une base de référence de 186 milliards de dollars d'importations totales en 2017. Les engagements comprenaient 78 milliards de dollars d'achats manufacturiers supplémentaires, 54 milliards de dollars d'achats d'énergie, 32 milliards de dollars de plus en produits agricoles et 38 milliards de dollars en services. Par exemple, les exportations agricoles américaines des lignes tarifaires couvertes s'élevaient à 20,9 milliards de dollars en 2017 et doivent doubler pour atteindre 40,4 milliards de dollars d'ici la fin de l'année 2021. Un tel agenda n'était pas du tout favorable à Donald Trump avant les élections présidentielles américaines de novembre 2020.

La Chine s'est également engagée à supprimer les obstacles à une longue liste d'exportations américaines, notamment le bœuf, le porc, la volaille, les fruits de mer, les produits laitiers, le riz, les préparations pour nourrissons, les aliments pour animaux et la biotechnologie. Outre l'augmentation des chiffres d'importation, la Chine a déclaré qu'elle ouvrirait l'accès au marché aux sociétés financières et d'assurance basées aux États-Unis comme Visa, MasterCard ou JP Morgan Chase.

Il a été convenu aussi à travers cet accord une clause pour la résolution des différends commerciaux qui se fera désormais par le biais de ce qu'on appelle l'Arrangement Bilatéral d'Evaluation et de Règlement des Différends qui a comme sigle en anglais (BEDRA). Cette clause stipule que l'une ou l'autre des parties pouvant renoncer à l'accord si le différend ne peut être résolu de quelque manière que ce soit. A ce moment, les États-Unis peuvent rétablir les barrières tarifaires et la Chine de son côté peut renoncer à l'augmentation des volumes d'importation.

La recherche de compromis sur d'autres aspects reprochés au gouvernement chinois dans les domaines des droits de propriété intellectuelle et les subventions déloyales n'a pas été évoqué lors

de la première phase des négociations. Ces contentieux devraient être abordés à travers les négociations sur un accord commercial de phase deux. Cependant, avec la propagation rapide de l'épidémie de coronavirus à partir de janvier 2020 les chances de progrès rapide ont considérablement été réduites ce qui a repoussé le report des négociations à une date ultérieure.

Jusqu'à date les américains ont résisté aux différentes pressions visant à assouplir les tarifs commerciaux pour compenser les dommages que la pandémie de coronavirus cause à l'économie mondiale. Ce qui fait qu'avec les tarifs américains et chinois toujours en place et les négociations de la phase deux en attente, on ne sait pas combien de temps durera encore cette guerre commerciale.

Quant aux chinois, ils ont admis que l'épidémie de coronavirus pourrait permettre à la Chine d'invoquer une clause de force majeure pour le non-respect à la lettre des clauses de la phase un particulièrement pour l'achat prévu des biens américains.

### **7.3 Le contexte économique et politique de la guerre commerciale Sino-américaine**

Les déséquilibres commerciaux observés depuis des décennies entre la Chine et les Etats Unis et qui se sont exprimés ces dernières années à travers un déficit commercial en défaveur des Etats Unis sont à l'origine du mécontentement du public américain et motivant ainsi leur gouvernement à mener une guerre commerciale contre la Chine.

En effet, l'ampleur du déficit commercial a été et continue d'être un problème important dans les relations commerciales bilatérales entre les deux nations. Un rapport publié en mai 2020 par le « Congressional Research Service » rapporte que la Commission du commerce international des États-Unis estimait le déficit commercial bilatéral de marchandises avec la Chine en 2019 à 345,6 milliards de dollars, contre 419,2 milliards de dollars en 2018 alors que l'Administration générale des douanes chinoise évaluait plutôt l'excédent commercial de la Chine avec les États-Unis en 2019 à 295,5 milliards de dollars, une baisse de 27,9 milliards de dollars à partir de 2018.

Peu importe les chiffres avancés par les deux partis en conflit, ce déficit qui a toujours été considéré par les américains comme un signe de politiques économiques injustes en Chine devient donc l'élément déclencheur de l'escalade des tensions commerciales sino-américaines et l'imposition de droits de douane par les deux parties depuis le printemps 2018.

Le déséquilibre commercial sino-américain ne constitue pas à lui seul un argument unique pour l'éclatement de conflits commerciaux entre les États-Unis et la Chine en 2018. Un autre moteur de la guerre commerciale en cours remonte au système politique américain.

Suite aux élections de Donald Trump en 2016, outre que le déficit commercial croissant, la Maison Blanche, a dressé une liste des principales allégations contre la Chine, notamment le vol de propriété intellectuelle, les transferts de technologie forcés, la manipulation de devises, les subventions malicieuses de l'État chinois. L'attention a été surtout portée sur la restauration de 5 millions d'emplois perdus entre 2000 et 2014.

Ainsi, Trump s'est engagé à reformuler les principes de coopération de son pays avec la Chine pour récolter les bénéfices des États-Unis en mettant en place une nouvelle politique qui cherche à mettre fin à la position conciliante de Washington envers Pékin tout en permettant aux États-Unis de restaurer la puissance antérieure qu'ils avaient perdue à la suite de certaines négligences passées.

Dans cet élan politique, il faut voir aussi la velléité du président Trump d'utiliser la guerre commerciale comme une réponse à sa promesse de campagne électorale pour résoudre le déficit commercial et aussi pour obtenir des votes pour son parti politique lors des élections de mi-mandat.

#### **7.4 Causes profondes de la guerre commerciale**

Bien qu'il y ait des facteurs économiques et des motivations politiques en jeu, ce qui a joué un rôle central dans ce conflit opposant la Chine et les États-Unis est surtout lié aux changements structurels dans le rapport de force en les deux nations. Selon Pawel Paszak (2020), depuis la fin des années 1970, l'empire chinois a enregistré une croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut de 9,5 %, pour atteindre 14,14 mille milliards de dollars en 2019, contre 305 milliards de dollars en 1980.

Cet énorme succès économique de la Chine est devenu ce que la Banque mondiale a appelé « l'expansion soutenue la plus rapide d'une grande économie de l'histoire ». La Chine est devenue l'un des leaders mondiaux de l'intelligence artificielle et des technologies de télécommunications tout en souhaitant jouer le rôle d'un acteur mondial de premier plan dans des domaines tels que les énergies renouvelables et l'industrie de haute technologie. La Chine fait pression pour passer d'une usine d'assemblage mondiale à un centre de conception et à une usine de production de produits à

plus forte valeur ajoutée. Les activités de Pékin posent un défi difficile à la position économique d'acteurs mondiaux comme les États-Unis, l'Union européenne et le Japon.

Le développement de l'économie chinoise s'est accompagné d'une augmentation proportionnelle de ses dépenses de défense et explique le niveau d'allocation de 1,9 % de son produit intérieur brut (PIB) à l'armée. En effet selon l'institut de Warsaw, la Chine a investi 250 milliards de dollars dans son armée en 2018, devenant le deuxième plus gros dépensier au monde, juste derrière les États-Unis dont les dépenses de défense ont atteint 648 milliards de dollars. Dans sa politique, Pékin a amorcé une transition de sa stratégie de « garder un profil bas » dans les affaires internationales vers une diplomatie de grande puissance plus affirmée et des efforts pour faire avancer "le grand renouveau de la nation chinoise". La puissance militaire croissante de la Chine, associée à la politique révisionniste suivie par le Parti communiste chinois (PCC), est devenue ce que Washington considérait comme la principale menace de sécurité pour les États-Unis.

Ainsi il est évident de comprendre que les États-Unis voient dans la croissance tant quantitative que qualitative de la puissance chinoise l'enjeu clé du XXI<sup>e</sup> siècle et ont lancé la vive concurrence économique avec Pékin. C'est la première fois que les États-Unis sont aux prises avec un pays capable de saper la légère hégémonie de Washington, à la fois lorsque des questions militaires et économiques sont en jeu. Car, il est toujours dans la mentalité et l'esprit dominant des Américains d'exercer une influence profonde à la fois sur la politique et l'économie mondiales, ce qui permet à Washington de maintenir le rôle de leadership ainsi que la vision occidentale de l'ordre mondial.

De plus, comme la domination technologique est signe puissance et permet aussi de garantir la longévité et l'influence mondiale du gouvernement qui le détient. Les États-Unis voient dans l'expansion commerciale internationale de certaines entreprises technologiques chinoise (Huawei, Lenovo, ZTE, Xiaomi, Baidu, Alibaba et Tencent) comme une intensification de la concurrence et une menace pour la domination des sociétés basées aux États-Unis, dont l'influence s'étend dans le monde entier. Donc, il faut les empêcher tous de se développer davantage par le biais d'un ensemble de droits de douane et de mesures punitives. Une fois cet objectif atteint, cela permettra aux entreprises américaines des technologies de l'information et de la communication (TIC) de protéger leurs intérêts commerciaux. Les entreprises chinoises subventionnées par l'État sont les principales rivales de celles qui sont présentes aux États-Unis dans des domaines comme la fabrication de smartphones (Apple-Huawei/Xiaomi), la technologie 5G (Cisco-Huawei/ZTE) et l'intelligence artificielle où les américains Google et Facebook voient une forte concurrence de la part des chinois Baidu, Alibaba et Tencent.

Donc en un mot, les poursuites chinoises de la transformation technologique de l'économie pourraient potentiellement nuire à la primauté économique de Washington.

Derrière cette guerre technologique, c'est tout une guerre de l'armement qui se joue. L'objectif est la destruction du système militaire. Si l'un d'entre eux peut faire exploser le réseau d'armement de son adversaire, ce dernier ne pourra plus opérer et ne pourra plus atteindre ses objectifs. Au-delà des prouesses technologiques rendues publiques, les deux puissances cherchent donc à faire progresser leurs technologies militaires.

Cependant, l'objectif ultime des responsables du Parti communiste chinois est de développer une approche autonome dans tous les secteurs critiques de l'industrie et des services dans le but de devenir une économie développée. La mise en œuvre de ce scénario pourrait conduire la Chine à gagner la position de superpuissance tout en réduisant l'influence américaine. Il est donc dans l'intérêt de Washington d'entraver ces efforts ou de les stopper.

### **7.5 L'impact de l'imposition tarifaire de part et d'autre sur les acteurs économiques des Etats Unis et de la Chine.**

Les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine ont eu des effets négatifs sur les consommateurs ainsi que sur de nombreux producteurs des deux pays. L'économie globale des deux pays est considérablement affectée avec des réductions d'échanges. Paweł Paszak, dans son rapport spécial de février 2020 pour l'Institut Warsaw indique que la valeur du commerce total de marchandises entre les deux pays est tombée à 558,87 milliards de dollars en 2019, contre 659,82 milliards de dollars en glissement annuel. Selon ces mêmes données, les États-Unis ont réduit le déficit bilatéral des marchandises avec la Chine à 345,61 milliards de dollars, contre 419,52 milliards de dollars l'année précédente. Pendant ce temps, les données américaines ont fait état d'une croissance de 8 milliards de dollars du déficit commercial avec le Canada, tandis que les écarts avec le Mexique, Taïwan et le Vietnam ont augmenté respectivement de 21 milliards de dollars, 8 milliards de dollars et 16,3 milliards de dollars, respectivement.

Avec ces chiffres, on peut donc dire que les États-Unis ont atteint l'objectif de réduction du déficit de la balance commerciale avec la Chine tout en augmentant la valeur de ses importations en provenance d'autres pays.

Le rapport spécial de l'Institut Warsaw de 2020 a montré qu'en 2019, la croissance du PIB américain était seulement de 2,3 %, contre 2,9 % en 2018 et la même qu'en 2017 et l'économie

chinoise a aussi connu une série de chutes, avec une croissance économique officielle de 6,9 % en 2017, 6,6 % en 2018 et 6,1 % en 2019.

Bien que l'impact sur la croissance mondiale fût relativement modeste pour les années 2019 et 2020, l'augmentation des tarifs bilatéraux entre les deux pays a considérablement sapé le sentiment des entreprises et des marchés financiers, perturbés les chaînes d'approvisionnement mondiales et compromis la reprise prévue de la croissance mondiale en 2019 et 2020.

Au total, selon Fajgelbaum et al. (2020), l'économie américaine aurait donc perdu 25 milliards de dollars annuellement, soit environ 0,13% du PIB ou 0,22% de la consommation américaine.

## **7.6 Effets de la guerre Sino-américaine sur les consommateurs**

Les consommateurs aux États-Unis et en Chine sont sans équivoque les perdants des tensions commerciales. Cavallo et al. (2021) révèlent que les recettes tarifaires perçues ont été supportées presque entièrement par les importateurs américains (Voir les figures 5.2 et 5.3 du chapitre 5 et la section A.4.2 de l'appendice pour comprendre l'effet des tarifs sur les surplus des producteurs et consommateurs). La répercussion complète sur les prix de détail peut ne pas tenir largement. Il n'y a pratiquement pas eu de changement dans les prix à la frontière (hors droits de douane) des importations en provenance de Chine et une forte augmentation des prix à l'importation après droits de douane correspondant à l'ampleur du droit de douane.

Certains de ces tarifs ont été répercutés sur les consommateurs américains, comme ceux sur les machines à laver, tandis que d'autres ont été absorbés par les entreprises importatrices grâce à des marges bénéficiaires plus faibles. Bien que l'effet direct sur l'inflation puisse être faible, il pourrait avoir des effets plus larges grâce à une augmentation des prix des concurrents nationaux.

De manière globale, les auteurs trouvent que les prix à la consommation finale sont à peine affectés. Ainsi, pour les biens de détail tels que les articles ménagers et l'électronique, le coût des tarifs retombait sur les détaillants, et non sur les consommateurs finals. Cependant, ils ont aussi documenté que les détaillants ont augmenté leurs achats avant les annonces tarifaires, et n'étaient donc pas nécessairement exposés aux tarifs. Cela traduirait que l'incidence du tarif a été beaucoup plus mordante sur les importateurs de biens non destinés à la vente au détail ou sur des agents qui étaient incapable d'anticiper les tarifs ou de s'approvisionner.

Pour **Auray et Eyquem** (2020), même si les pertes américaines apparaissent faibles, les hausses de droits de douane donnent lieu à d'importants effets redistributifs entre type d'agents économiques (producteurs, consommateurs, gouvernement), et certainement, à un niveau plus

microéconomique, à des redistributions entre producteurs (sectorielles par exemple ou selon leur position dans les chaînes de valeur) et entre consommateurs, selon leurs expositions relatives aux mesures tarifaires.

Selon Zhang (2019), la guerre tarifaire a imposé une importante perte de bien-être aux producteurs/exportateurs chinois (17,093 milliards de dollars US) et aux acheteurs d'importations (8,132 milliards de dollars US), avec une perte nette de bien-être global (21,636 milliards de dollars US).

### **7.7 Effets de la guerre Sino-américaine sur les producteurs**

L'effet sur les producteurs est plus mitigé, avec quelques gagnants et beaucoup de perdants. Certains producteurs américains et chinois de biens en concurrence sur les marchés intérieurs avec des importations affectées par des droits de douane, ainsi que des exportateurs concurrents de pays tiers, sont des gagnants potentiels. L'ampleur de ces gains peut varier selon la réaction des consommateurs américains, qui achètent plus volontiers localement et en fonction de la hausse des coûts de production induite par la hausse des intrants importés. La variation des gains est aussi observée à la baisse des exportations liée aux mesures de représailles, tarifaires ou non. Dans l'ensemble, Fajgelbaum et al. (2020) montrent que les producteurs américains ont gagné environ 24 milliards de dollars et le gouvernement américain a vu augmenter ses recettes fiscales d'environ 65 milliards.

Cependant, les producteurs des biens américains et chinois touchés par les droits de douane ainsi que les producteurs qui utilisent ces biens comme intrants intermédiaires sont des perdants potentiels.

Le détournement des échanges est l'un des canaux par lesquels les producteurs sont touchés. Les données bilatérales agrégées des États-Unis suggèrent qu'un détournement des échanges s'est produit, car la baisse des importations en provenance de Chine semble avoir été compensée par une augmentation des importations en provenance d'autres pays.

Par exemple, les importations américaines en provenance du Mexique ont augmenté de manière significative pour certains biens sur lesquels les États-Unis ont imposé des droits de douane. Après la mise en œuvre de la liste de 16 milliards de dollars en août, une forte baisse de près de 850 millions de dollars des importations en provenance de Chine a été presque compensée par une augmentation d'environ 850 millions de dollars en provenance du Mexique, laissant les importations américaines globales globalement inchangées.

L'industrie automobile américaine et l'agriculture sont les secteurs les plus touchés par les barrières tarifaires. Les véhicules fabriqués aux États-Unis voient entre 11 et 13 % de leurs pièces et composants provenir de la Chine (12 %) et les agriculteurs américains auraient subi des pertes massives en raison de la bataille commerciale, au point qu'elles aient été compensées selon Paweł Paszak (2020) avec un programme d'aide agricole de 16 milliards de dollars pour apaiser les agriculteurs touchés par des tarifs de rétorsion.

L'initiative chinoise d'abaisser les tarifs NPF<sup>5</sup> en augmentant les tarifs sur les produits américains a entraîné des pertes de bien-être globales plus importantes au détriment des producteurs, mais semble être une politique de redistribution efficace pour amortir les impacts sur les consommateurs/travailleurs. Zhang (2019) dans son analyse a mentionné qu'une perte de consommateurs/acheteurs d'importations aurait été plus élevée (11,772 milliards de dollars) et le salaire réel moyen dans les secteurs marchands aurait baissé davantage (0,28 % contre 0,24 %) sans les réductions tarifaires NPF.

L'analyse indique également qu'en raison de la guerre tarifaire, l'économie chinoise a réduit sa part des importations en provenance des États-Unis (de 9,09 % à 8,17 %). Dans le même temps, la part de ses exportations vers le marché américain est passée de 19,21 % à 18,11 %. Ce qui entraînait une baisse des flux de trésorerie externes à 13 milliards de dollars et 118 milliards de dollars en 2018 et 2019 contre 158 milliards de dollars en 2017 selon le rapport spécial de l'institut de Warsaw en 2020. Le commerce chinois avait tendance à être détourné vers les pays d'Europe (comme sources d'importations) et d'Asie (comme marchés d'exportation).

Cependant l'augmentation des barrières commerciales n'a pas nui aux investissements directs étrangers (IDE) en Chine. Ces entrées ont atteint 139 milliards de dollars en 2018, soit 5 milliards de dollars en glissement annuel, tandis qu'en 2019, les investissements étrangers entrants ont atteint environ 140 milliards de dollars, selon les données publiées par l'ONU 2020 et reporté par Zhang (2019).

### **7.8 L'économie canadienne est-elle impactée par le conflit commercial Américano-chinois ?**

Selon l'avis de plus d'un, la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine pourrait être une occasion pour les entreprises canadiennes d'augmenter leurs exportations et de reprendre leur part de marché aux États-Unis et en Chine. L'économiste principal de TD Bank, Brian DePratto (2018) donne une réponse claire et directe à ces considérations économiques pour montrer qu'il s'agit

---

<sup>5</sup>Taux tarifaires de la nation la plus favorisée (NPF) sur les importations en provenance de sources non américaines

d'un scénario improbable pour les exportateurs canadiens. Les secteurs marqués par le recul de la part de marché et la diminution de la capacité ne pourront vraisemblablement pas profiter de la situation. Trois raisons ont été avancées par l'économiste pour montrer que le Canada ne dispose pas d'une capacité d'exportation appropriée dans les secteurs commerciaux clés.

D'abord les entreprises canadiennes ont perdu une grande part du marché américain dans les catégories que la Chine domine. Tandis qu'en Chine, elles ont cédé dans les catégories où les entreprises américaines excellent, à l'exception du secteur de l'énergie.

La deuxième raison s'explique par le fait que dans le secteur manufacturier canadien les entreprises fonctionnent au maximum de leur capacité afin d'ajuster le stock de capital et le taux d'emploi qui étaient considérablement inférieurs à leur niveau moyen bien avant le début de la crise. Donc cette situation laisse peu de latitude aux entreprises canadiennes pour accroître rapidement leur production. Cette incapacité à augmenter la production est certainement attribuable à l'emprise chinoise sur les importations américaines et explique pourquoi la Chine a accaparé la part de marché du Canada dans l'importation américaine (voir figure 7.2).

Finalement, il est certain que les exportations de services affichent une des meilleures croissances de l'économie canadienne et que la pénétration du marché des services par la Chine a été plus modeste et limitée. Par contre, les entreprises canadiennes font face à la concurrence de pays où les coûts d'exploitation sont faibles, comme l'Inde, qui a rapidement augmenté sa part de marché dans les dernières années.

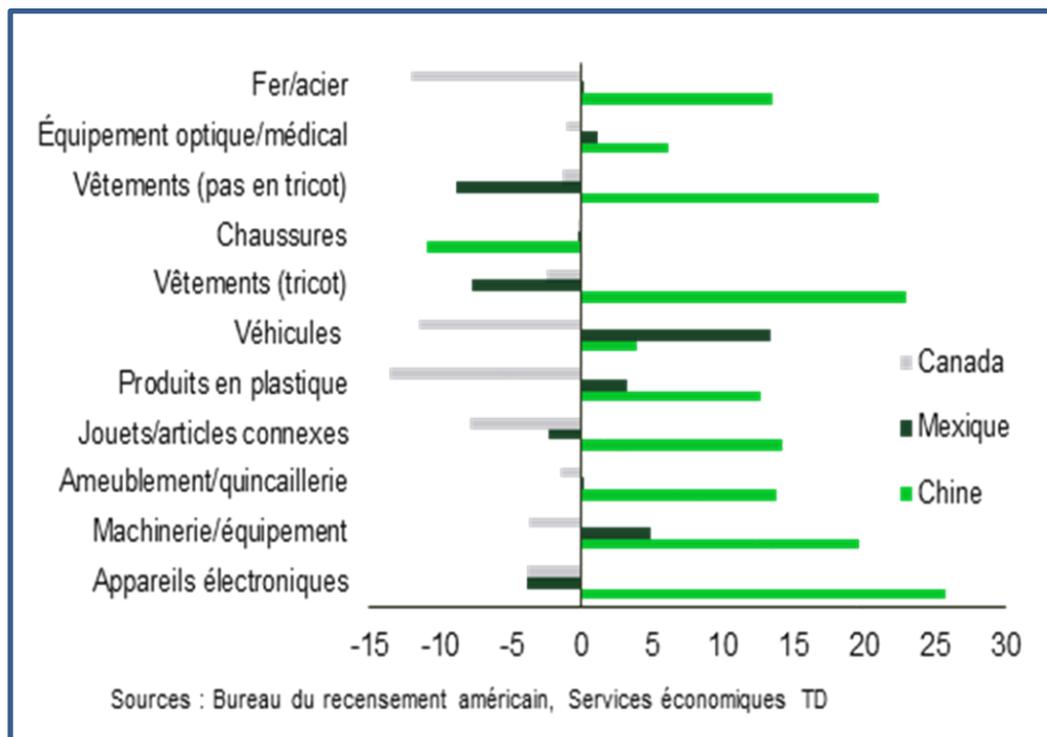
Le Canada ne dispose pas non plus de substituts convenables pour reprendre leur part de marché en raison du fait que les flux commerciaux et les modes de production canadiens ont pris des voies distinctes des États-Unis et de la Chine, ce qui laisse entrevoir peu de substitutions de produits possibles.

L'évolution de la part qu'accapare la Chine dans les catégories de produits importés par les États-Unis illustre le mieux son impact. Brian DePratto (2018) a analysé les 11 catégories principales présentées à la figure 4, qui représentent 80 % des importations américaines selon leur valeur, il a montré que la Chine a rapidement accru sa part du marché américain depuis 2002. Dans plusieurs catégories, sa part de marché a augmenté de plus de 20 points de pourcentage. Même si l'économie a grossi et que les exportations canadiennes ont augmenté au fil du temps dans nombre de ces catégories, selon l'expert du TD Bank, les entreprises canadiennes n'ont pas réussi à accroître leur

part de marché dans aucune des 11 catégories faisant l'objet des importations américaines. Au contraire, la proportion de l'ensemble des importations américaines en provenance du Canada (y compris l'énergie) a chuté de six points de pourcentage au cours de la période illustrée dans la figure 7.2.

**Figure 7.2. Erosion de la part de marché du Canada quand la Chine a pris son essor au début des années 2000**

Proportion des importations américaines, variation de 2002 à 2017 (en point de pourcentage)



Le seul secteur permettant aux entreprises canadiennes de profiter des perturbations des échanges commerciaux de la Chine vers les États-Unis est celui de l'agriculture. Les produits agricoles, particulièrement le canola ou le colza, le bois et les produits forestiers ainsi que des catégories semblables. Le Canada jouit d'un avantage naturel dans nombre de ces domaines, et, dans certains cas comme celui des produits forestiers, le marché chinois constitue un intéressant marché complémentaire à celui des États-Unis, vers lequel le Canada exporte ses produits depuis longtemps.

Selon la Fondation Asie Pacifique du Canada (2019), en 2018, la Chine a importé 40 % du canola canadien, les exportations canadiennes de graines de canola vers la Chine étant évaluées à environ

2,17 milliards de dollars canadiens. Cependant l'arrestation en décembre 2018 du directeur financier de Huawei, Meng Wanzhou, ont eu de graves répercussions sur ce secteur d'affaire. Cette arrestation par le Canada était en réponse à une demande des États-Unis a causé un événement qui a déclenché des mesures de représailles chinoises contre les importations canadiennes de canola et de porc en Chine en 2019.

Heureusement, d'autres sous-secteurs agricoles canadiens, comme le blé et le homard, ont profité de la guerre commerciale. Selon le département américain de l'Agriculture, reporté par Asie Pacifique du Canada (2019), la part du Canada dans les importations de blé chinois est passée de 32 % en 2017-2018 à plus de 60 % en 2018-2019, un gain qui s'est fait au détriment des producteurs de blé américains et australiens. La valeur des exportations canadiennes de homard vers la Chine de janvier à juin 2019 approchait les 200 millions de dollars américains, une forte augmentation par rapport à 2018, lorsque les exportations de homard vers la Chine s'élevaient à 223 millions de dollars américains pour toute l'année. Ce pic est le résultat direct de la chute des exportations américaines de homard vers la Chine à la suite des nouveaux tarifs imposés par la Chine sur les crustacés.

## CHAPITRE VIII

### CONCLUSION SUR LA GUERRE COMERCIALE SINO-AMERICAINE

Dans cet essai on a cherché à expliquer les effets de la guerre commerciale Sino-américaine avec l'imposition de tarifs sur acteurs économiques des deux pays tout en établissant les liens entre la théorie microéconomique et les économies de marché.

Pour bien comprendre les motivations économiques derrière ce conflit commerciale déclenché par le président Trump dès son arrivé au pourvoir en 2017 aux États-Unis et la réaction de son partenaire commercial la Chine, les concepts liés aux termes d'échanges commerciaux et tarifs douaniers ont été développés. Le développement du modèle économique chinois et l'analyse de la construction d'une mondialisation à la chinoise basée sur une nouvelle économie de l'offre ont été aussi des éléments clés permettant d'élucider le rôle et le comportement des acteurs impliqués dans cette tension commerciale.

Les accords commerciaux établies à travers l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et l'Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce (GATT) sont toujours considérés comme des instruments de protection pour les pays qui s'y engagent. Ils permettent d'éviter qu'un pays de son propre gré applique la hausse des droits de douane de façon unilatérale et démesuré contre un pays partenaire commercial. Bien que les clauses de ces accords soient toujours en vigueur, l'administration Trump a décidé de sortir de cette logique et d'augmenter les droits de douane sur les importations chinoises, faisant fi des règles de l'OMC et de GATT et initiant ainsi une véritable guerre commerciale, conduisant à une série de réactions chinoises. Les droits de douane sur les échanges commerciaux de biens entre les États-Unis et la Chine sont donc passés de 3% environ en 2017 à près de 26% fin 2019. Plus généralement, l'ensemble des mesures prises par l'administration Trump ont touché pour près de 420 milliards de dollars d'importations américaines. En représailles, les mesures chinoises ont touché près de 133 millions d'exportations américaines (Fajgelbaum et al., 2020).

Les facteurs économiques associés aux motivations politiques de Donald Trump, sont les causes occasionnelles de ce conflit l'opposant avec la Chine. Mais les causes profondes sont surtout liées aux changements structurels dans le rapport de force en les deux nations notamment avec la vision chinoise qui entend construire une mondialisation continentale.

Les effets de ces mesures tels qu'évalués par plusieurs études récentes ont montré que les exportateurs chinois / importateurs américains aient répercuté presque intégralement la hausse des droits de douane sur les prix de vente, de sorte qu'il y a quelques gagnants et beaucoup de perdants.

A cause des tarifs douaniers la chine a connu une baisse considérable des flux de trésorerie externes pour atteindre respectivement son niveau le plus bas de 13 milliards de dollars et 118 milliards de dollars en 2018 et 2019 contre 158 milliards de dollars en 2017.

Certains producteurs américains de biens en concurrence sur les marchés intérieurs sont des gagnants potentiels. Mais dans l'ensemble les importateurs et consommateurs américains ont subi près de 114 milliards de dollars de pertes. Au total, l'économie américaine aurait donc perdu 25 milliards de dollars annuellement, soit environ 0,13% du PIB ou 0,22% de la consommation américaine.

Du point de vue des déficits commerciaux américains, les effets ont été presque négligeables, la baisse des importations en provenance de Chine étant compensée par la hausse des importations en provenance d'autres pays (parfois limitrophes de la Chine, certains producteurs ayant délocalisé leur production pour contourner la hausse des droits de douane). Parallèlement les tarifs ont permis à la Chine d'accroître ses exportations vers d'autres marchés. Donc, l'objectif de rééquilibrage des balances commerciales bilatérales et plus généralement de la balance commerciale des États-Unis n'a pas été atteint à la suite d'une augmentation des droits de douane.

Si l'on devait finalement faire le bilan de tous les coûts associés à ces guerres (en ajoutant par exemple le temps passé par les services administratifs à discuter de telle ou telle mesure ou encore des coûts de mise en application) il est presque certain qu'ils sont supérieurs aux éventuels gains. En résumé, les guerres commerciales ne semblent pas être une réponse adéquate aux problèmes économiques, surtout s'il s'agit de réduire les déficits commerciaux bilatéraux.

## BIBLIOGRAPHIE

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (2012).** *L'industrie laitière Canadienne en chiffre*. Version électronique accessible à l'adresse : <http://www.dairyinfo.gc.ca>. [Consulté le 20 Mars 2018].
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (2016).** *Aperçu de l'industrie laitière canadienne*. Version électronique accessible à l'adresse : <http://www.dairyinfo.gc.ca>. [Consulté le 20 Mars 2018].
- Asia Pacific Foundation of Canada (2019).** *Impacts of the US-China Trade War*. Disponible sur : <https://www.asiapacific.ca/publication/impacts-us-china-trade-war> . [Consulté le 20 février 2022].
- Auray, S. et Eyquem A. (2020).** *Guerres commerciales : quels objectifs pour quels effets ?* Disponible sur : <https://www.ofce.sciences-po.fr/blog/guerres-commerciales-quels-objectifs-pour-quels-effets/>. [Consulté le 20 février 2022].
- Boittiaux, P. (2017).** *Le commerce des États-Unis avec la Chine*. Disponible sur : <https://fr.statista.com/infographie/8840/le-commerce-des-etats-unis-avec-la-chine/>. [Consulté le 14 février 2022].
- Bergeron, S. et Doyon, M. (2017).** La gestion de l'offre, un coût pour les plus pauvres : mythe ou réalité ? Aout 2017 [réponse à un article publié dans IEDM en septembre 2016].
- Canadian Dairy Commission.** *Dairy statistics and market information*. Disponible sur : <https://agriculture.canada.ca/en/canadas-agriculture-sectors/animal-industry/canadian-dairy-information-centre/dairy-statistics-and-market-information>. [Consulté le 20 octobre 2021].
- Cavallo, A., et al. (2021):** “*Tariff Pass-Through at the Border and at the Store: Evidence from US Trade Policy*” *American Economic Review: Insights*, 3, 19–34.
- Boyer, M. et Charlebois S. (2007).** *La gestion de l'offre des produits agricoles : un système coûteux pour les consommateurs*. IEDM Aout 2007. 4p.
- Catalogue de données Ontario (2021).** Disponible sur : <https://data.ontario.ca/fr/>. [Consulté le 20 avril 2021].
- Charlebois, S (2021).** Les consommateurs sont les grands oubliés. Disponible sur : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-11-04/hausse-de-8-4-du-prix-du-lait/les-consommateurs-sont-les-grands-oublies.php>. [Consulté le 05 décembre 2021].
- Council on Foreign Relations (2021).** *Timeline US Relation with China*. Disponible sur : <https://www.cfr.org/timeline/us-relations-china>. [Consulté le 05 janvier 2022].
- CRAAQ. 2003.** *Le prix du quota : Stop ou encore ?* Présenté par Belzile B. Lors d'un colloque de l'entrepreneur Gestionnaire. Novembre 2007. 39p.
- Daniel-Mercier, G. et Aurélie, T. (2020).** « The variety and limits of dairy policies in a context of global market deregulation », *Revue de la régulation* [En ligne], 28 | 2nd semestre /

Autumn 2020, mis en ligne le 31 décembre 2020, consulté le 20 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/regulation/18273> ; DOI : 10.4000/regulation.18273

- DePratto, B. (2019).** *Guerre commerciale Chine–États-Unis : Le Canada pourra-t-il en profiter pour accroître sensiblement ses exportations ? C'est peu probable.* Disponible sur : <https://economics.td.com/fr-canada-us-china-trade-2019>. [Consulté le 05 janvier 2022].
- Dominique, H., & André P. (2017).** *Intervention de l'état en économie.* Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 21 décembre 2019. URL: <http://www.universalis.fr/encyclopedie/intervention-de-l-etat-economie/>
- Duhaime, Raymond. (1957).** *Les exportations canadiennes de produits laitiers, 1867-1955.* Juil 1, 1957 ; 33, 2 ; Périodisas Archive Online p. 242- 270
- Dumais, M. et Chassin, Y. 2015.** *Les politiques néfastes de gestion de l'offre du Canada.* IEDM Juin. 910. 6p.
- Eugenio Cerutti et al. (2022).** *The Impact of US-China Trade Tensions.* Disponible sur: <https://blogs.imf.org/2019/05/23/the-impact-of-us-china-trade-tensions/>. [Consulté le 10 janvier 2022].
- EDC (2018).** Comment fonctionnent les tarifs douaniers et comment ils touchent votre entreprise. Disponible sur : <https://www.edc.ca/fr/article/comment-fonctionnent-les-tarifs-pour-les-entreprises.html>. [Consulté le 01 mars 2018].
- Eugster, J. (2019).** Economic Forces, Not Tariffs, Drive Changes in Trade Balances. Disponible sur: <https://blogs.imf.org/2019/04/03/economic-forces-not-tariffs-drive-changes-in-trade-balances/>. [Consulté le 10 avril 2022].
- Fajgelbaum, P.D. et al. (2020).** « The Return to Protectionism », *The Quarterly Journal of Economics*, Volume 135, numéro 1, Pages 1-55.
- Findlay, M. H. (2012).** *Supply management: problems, politics and possibilities.* University of Calgary. The School of Public Policy. Juin 2012. Volume 5: 33p.
- François, R. (2002).** Cours d'introduction à l'économie du travail. Université Libre de Bruxelles (ULB).
- Fillion, G. (2017).** Gestion de l'offre : pourquoi le lait coûte-t-il plus cher au Québec ? Disponible sur <http://www.encyclopediecanadienne.ca> [Consulté le 01 mars 2018]
- Gabriel, St E. (2014).** *L'intervention de l'Etat dans l'Economie.* Disponible en ligne. Version électronique accessible à l'adresse : <http://lautjournal.info/20140523/l'intervention-de-l'état-dans-l'économie>. [Consulté le 01 janvier 2020]
- Geloso V. et Moreau A. (2016).** *La gestion de l'offre appauvrit les plus pauvres.* IEDM Septembre 2016. 4p.
- Gouin, D-M. et Doyon, M (2017).** *La gestion de l'offre des produits agricoles et les « faits alternatifs »* Mai 2017. Disponible sur : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/>. [Consulté le 20 avril 2018].

- Heminthavong, K. (2015).** *Le Mécanisme de la publication de l'offre au Canada*. Bibliothèque du parlement Ottawa, Canada. Publication N0 2015-138F.
- Henriet, D et Piettre, A. (2017).** Histoire de l'interventionnisme. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/intervention-de-l-etat-economie/1-histoire-de-l-interventionnisme/>. [Consulté le 25 avril 2018].
- Huber, C. (2008).** *Etude comparative sur les négociations agricoles du cycle de Dora : cas particulier de la représentation des secteurs laitiers Québécois et Français*. Thèse de Maîtrise, Administration des affaires-MBA recherche à l'Université du Québec à Montréal, 294p.
- Hutchinson, E. (2016).** *Principles of Microeconomics*. Disponible sur : <https://ecampusontario.pressbooks.pub/uvicmicroeconomics/>. [Consulté le 05 avril 2022].
- Institut Economique de Montréal (2005).** *Production laitière : les coûts de la gestion de l'offre au Canada*. Disponible sur : [http://www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Memoires%20nationales%20Quebec/48-Q-Institut\\_economique\\_Montreal\\_Annexe1.pdf](http://www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Memoires%20nationales%20Quebec/48-Q-Institut_economique_Montreal_Annexe1.pdf) . [Consulté le 15 janvier 2021].
- Kathy, B. (2001).** *Rent-Seeking and the Canadian Dairy Industry*. Disponible sur: [https://www.researchgate.net/publication/247389243\\_Rent-Seeking\\_and\\_the\\_Canadian\\_Dairy\\_Industry](https://www.researchgate.net/publication/247389243_Rent-Seeking_and_the_Canadian_Dairy_Industry). [Consulté le 15 janvier 2022].
- Lemieux, V. 2002.** *L'étude des politiques publiques, les acteurs et leur pouvoir*. 2 e édition. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 195 p.
- Les producteurs du lait du Québec. 2017.** *La gestion de l'offre et la mise en marché collective du lait*. Brochure No 822. Avril.
- Les producteurs du lait du Québec (2015).** *Evaluation-Périodique : Plan conjoint des Producteurs de lait*. Brochure, No 35. 39p.
- Les producteurs laitiers du Canada (2015).** *Enjeux de l'industrie laitière 2015-16*. Disponible sur : [http : www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca). 31p.
- Leigh, H. (2018).** *Compétitivité mondiale : comparaison des États-Unis et de la Chine*. Disponible sur : <https://share.america.gov/fr/competitivite-mondiale-comparaison-des-etats-unis-et-de-la-chine/> . [Consulté le 05 mars 2022].
- Liethaer, B. (2022).** *How Is Inflation Influenced By A Trade War?* Disponible sur : <https://www.lietaer.com/2022/02/how-is-inflation-influenced-by-a-trade-war/#2>. [Consulté le 25 janvier 2022].
- Maureau, J.M (2012).** *Le secteur laitier australien*. Disponible sur : <https://www.agri-web.eu/2012/03/10/2102/le-secteur-laitier-australien.html>. [Consulté le 01 mars 2021].

- Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada. (1998).** *Enquête sur l'importation de mélanges de produits laitiers échappant aux limites des contingents du Canada.* Catalogue no F42-11/1998F. Juin. 108 p.
- Meaker, M. (2022).** *US-China Trade Tensions Threaten Europe's Biggest Tech Company.* Disponible sur: <https://www.wired.com/story/europe-asml-chip-shortage/>. [Consulté le 10 Janvier 2022].
- Mesquina, M. (2019).** *How a trade war would impact global growth.* Disponible sur : <https://www.weforum.org/agenda/2019/01/how-trade-war-would-impact-global-growth-tariff/> . [Consulté le 01 janvier 2022].
- NDIAYE, O. S. (2005).** *Analyse économique comparée d'un monopole discriminant sous contrainte ou non : cas de l'industrie laitière canadienne.* Thèse de Maitrise, Département d'Economie Rural, Faculté des études supérieures de l'Université Laval, 82p.
- NTETANI, J-G. B.** *Demande des produits laitiers et vieillissement de la population au Canada.* Thèse de Maitrise, Département d'Economie Rural, Faculté des études supérieures de l'Université Laval, 89p.
- OCDE (2022).** *Intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée : Rapport d'étape.* Disponible sur : <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/6b7d6caa-fr/index.html?itemId=/content/component/6b7d6caa-fr>. [Consulté le 01 janvier 2022].
- PARENT G. 1999.** *L'avenir du système Canadien de gestion des approvisionnements en lait après l'accord sur l'agriculture.* Thèse de Maitrise, Faculté de Droit de l'Université Laval, 148p.
- Pascale, C. (2003).** *Le cadre de l'analyse économique. La « loi » de l'offre et de la demande explique-t-elle la formation des prix ?* Dans Comprendre l'économie - 1. Concepts et mécanismes, Cahiers français n° 315.
- Paweł, P. (2020).** *China-U.S. Trade War: Origins, Course and Consequences.* Disponible sur : <https://warsawinstitute.org/china-u-s-trade-war-origins-course-and-consequences/>. [Consulté le 20 février 2021].
- Prevost, M-C. (2006).** *A propos de la loi de l'offre et de la demande.* Sante conjugquée, Janvier 2006, No 35, P. 74- 77
- Pelletier, J. (2010).** *Description du projet pilote du programme nutriathlon en équipe.* Thèse de Maitrise, Faculté des Sciences de l'Education de l'Université Laval, 84p.
- Radio Canada (24 septembre 2021).** *On manifeste pour préserver la gestion de l'offre. L'actualité laitière.* En Bref. Disponible sur : <http://lait.org/fichiers/Revue/PLQ-2015-11/bref.pdf>. [Consulté le 05 novembre 2021].
- Régie des marchés agricoles du Québec (2020).** *Tableaux des prix du lait de consommation à compter du 4 février 2021.* (Extrait de la décision 11913 du 4 décembre 2020). Disponible sur : <https://www.rmaa.qc.ca/index.php?id=118#ContenuPage>. [Consulté le 05 juin 2021].

- Riendeau, S. (2021).** *Prix du lait : tout le monde gagne sauf les consommateurs.* Disponible sur <https://lvatv.ca/2021/10/29/prix-du-lait-tout-le-monde-gagne-sauf-les-consommateurs-qui-ecopent-de-124-daugmentation-des-produits-laitiers-transformes/> [Consulté le 20 décembre 2021].
- Schmitz, A. (1995).** “Supply Management and GATT: The Role of Rent-Seeking,” *Canadian Journal of Agricultural Economics* Vol. 43: 581-586.
- Sébastien P. (2021).** *Perspectives de 2021 pour le secteur laitier du Canada.* Disponible sur : <https://www.fcc-fac.ca/fr/savoir/services-economiques/perspectives-2021-secteur-laitier-canada.html>. [Consulté le 20 décembre 2021].
- Statista (2021).** *Average retail price for homogenized milk in Canada from January 2016 to August 2021.* Disponible sur : <https://www.statista.com/statistics/443441/average-retail-price-for-homogenized-milk-in-canada/> [Consulté le 20 décembre 2021].
- Statistics Canada.** Table 18-10-0002-01 Monthly average retail prices for food and other selected products. DOI: <https://doi.org/10.25318/1810000201-eng>
- Statistiques (2021).** **Les producteurs de lait du Québec.** Disponible sur : <https://lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/> [Consulté le 05 novembre 2021].
- Struthers, J. (2013).** *Crise des années 1930.* Disponible sur <http://www.encyclopediecanadienne.ca>. [Consulté le 01 mars 2018].
- Tchang, Jean J. (2018).** *Le modèle économique de la Chine et la construction d'une mondialisation à la chinoise ?* Disponible sur : [https://www.fondation-res-publica.org/Le-modele-economique-de-la-Chine-et-la-construction-d-une-mondialisation-a-la-chinoise\\_a1144.html](https://www.fondation-res-publica.org/Le-modele-economique-de-la-Chine-et-la-construction-d-une-mondialisation-a-la-chinoise_a1144.html) [Consulté le 01 mars 2022].
- UKEssays. (2018).** The China-US Trade War: Causes and Impacts. Disponible sur : <https://www.ukessays.com/essays/international-relations/the-china-us-trade-war-causes-and-impacts-7601.php?> [Consulté le 05 novembre 2021].
- Valentin, P. (2006).** 2006. *Réforme de la gestion de l'offre laitière au Canada : l'exemple australien* Disponible sur : [http://www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEIReformingSupplyManagementjanv06\\_fr.pdf](http://www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEIReformingSupplyManagementjanv06_fr.pdf). [Consulté le 01 novembre 2021].
- York, E. (2021).** *Tracking the Economic Impact of U.S. Tariffs and Retaliatory Actions.* Disponible sur: <https://taxfoundation.org/tariffs-trump-trade-war/#timeline>. [Consulté le 05 novembre 2021].
- Zhang, J. J. (2019).** *Impact of the Trade War on the Chinese Economy.* Disponible sur: <https://www.institutmontaigne.org/en/blog/china-trends-4-impact-trade-war-chinese-economy>. [Consulté le 05 février 2022].

## APPENDICE

### COMPRENDRE L'ASPECT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Selon Marie Claude dans son article intitulé « A propos de la loi de l'offre et de la demande (Janvier, 2006), le principe de l'offre et de la demande fait référence à une théorie mettant en évidence les rapport et l'équilibre entre les quantités offertes et demandées pour un bien sur un marché présentant les caractéristiques du marché parfait. Dans ce dernier on retrouve la transparence, l'atomicité et les agents économiques (producteurs, consommateurs) qui sont des preneurs de prix, c'est-à-dire qu'ils considèrent les prix comme des paramètres exogènes sur lesquels ils n'exercent aucune influence (Pascale, Combernale, 2003).

A noter que le marché s'apparente à un ensemble de dispositifs par lesquels les acheteurs et les vendeurs entrent en contact pour échanger des biens et des services. Les acheteurs déterminent la demande et les vendeurs assurent le volume des biens présents sur le marché.

#### A.1 La demande individuelle d'un bien ou d'un service

La demande est la quantité d'un bien ou d'un service qu'un acheteur voudrait se procurer (et capable de la payer) à des prix différents dans une période donnée. Le prix du bien en question, le goût, les anticipations et le revenu du demandeur sont les principaux déterminants de la demande.

##### A.1.1 Analysons les déterminants de la demande individuelle

###### ➤ Le déterminant prix

Avec ce déterminant on met en exergue la loi de la demande. En supposant connaître les goûts et les revenus, la quantité demandée d'un bien varie en sens inverse de son prix, c'est-à-dire quand le prix augmente, la quantité demandée baisse. On peut ainsi exprimer cette quantité à travers l'expression suivante

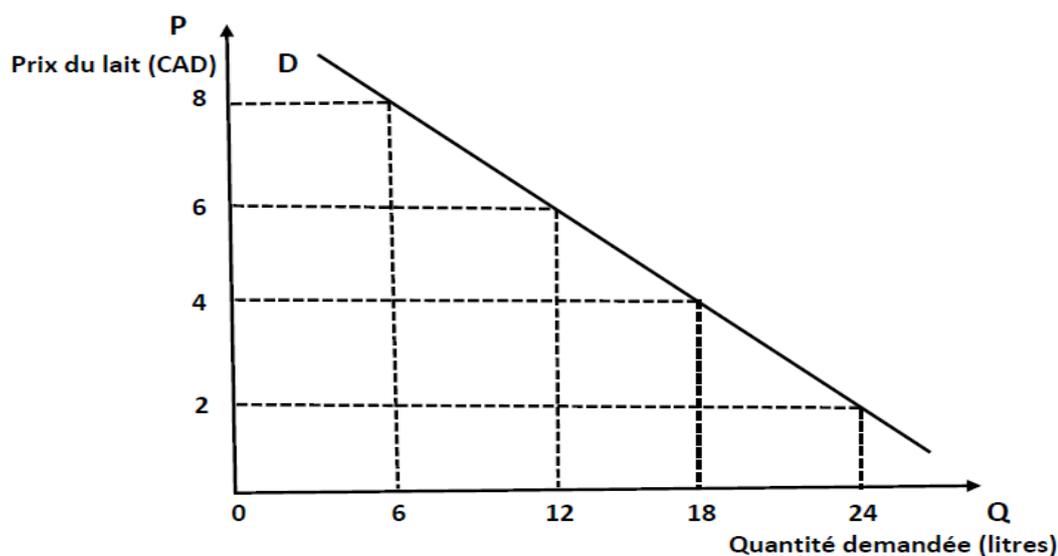
$$q^d = D(p) \text{ (où } p \text{ représente le prix, } q^d \text{ la demande)}$$

Supposons que le tableau suivant présente la variation de la demande individuelle de la bouteille de lait au Québec en fonction du prix. Les autres déterminants sont maintenus constants.

**Tableau A.1 Plan de la demande individuelle du lait**

Prix d'achat de la bouteille de 2 litres (CAD)	Quantité demandée (litres)
2	24
4	18
6	12
8	6

Figure A.1 Plan de la demande individuelle du lait



Il faut aussi noter que la diminution du prix d'un bien provoque une baisse au niveau de la demande d'un autre bien, on dit de ces deux biens qu'ils sont **substituables**. Et on parle de bien **complémentaires** si au contraire cette diminution entraîne une augmentation de l'autre bien.

➤ Le déterminant revenu

La variation de la demande par rapport à une augmentation de revenu permet d'apprécier la qualité du bien. Ainsi on parle de biens normaux quand la demande suit une tendance à la hausse comme celle du revenu et de biens inférieurs quand la demande diminue suite à une augmentation du revenu.

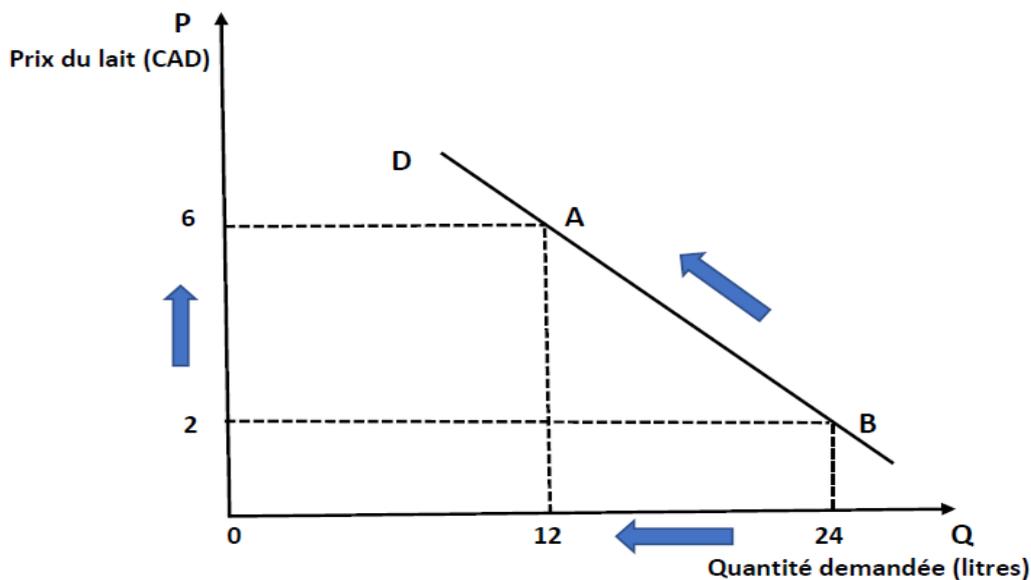
➤ Les déterminant goûts et anticipations

Les goûts et les anticipations reflètent respectivement les préférences individuelles et les attentes concernant l'avenir exprimées par le demandeur.

### A.1.2 Analysons le déplacement de la courbe de la demande individuelle

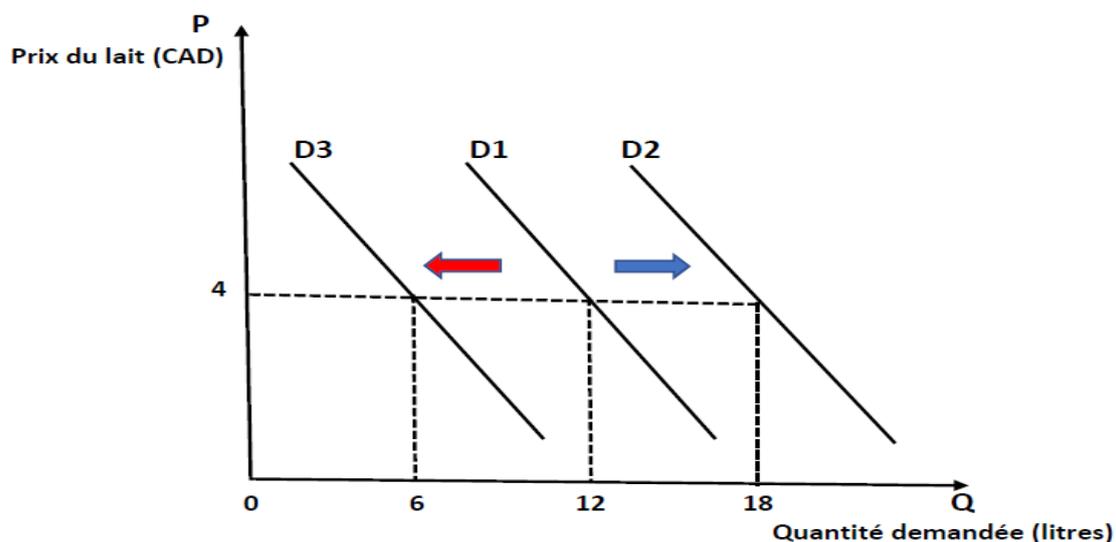
Quand seul le prix du bien varie et que tous les autres facteurs sont considérés constants, on observe un mouvement qui s'opère le long de la courbe de la demande qui indique l'évolution de la quantité demandée. Dans le cas ci-dessous une augmentation du prix entraîne une diminution de la demande du lait et le mouvement sur la courbe part du point B vers le point A.

**Figure A.2 Déplacement le long de la courbe de la demande du lait**



Quand le prix du bien reste constant et que l'un des autres déterminants varie, la courbe de demande subit une translation vers la droite ou vers la gauche. Le graphe qui suit une augmentation du revenu pour un prix fixe du lait à 4 CAD entraîne une translation de la courbe de la demande (D1) du lait vers la droite (D2) c'est-à-dire la demande du lait augmente et dans le cas contraire la courbe se déplace vers la gauche (D3) puisque la demande diminue.

**Figure A.3 Translation de la courbe de la demande du lait**



## A.2 L'offre d'un bien ou d'un service

L'offre est la quantité d'un bien ou d'un service qu'un vendeur est prêt à vendre et dont il est capable d'offrir à des prix différents. Le coût unitaire de production, le prix de vente du bien, et les anticipations sont les déterminants de l'offre.

### A.2.1 Analysons les déterminants de l'offre d'un bien

#### ➤ Le déterminant coût de production

Selon Pascale Combermale (2003), le coût unitaire de production varie en fonction du prix des inputs, du rendement de ces inputs et des innovations techniques et organisationnelles. Si le prix des inputs est donné, à l'exception du prix du bien tous les marchés sont gelés. Ainsi le coût unitaire devient donc tributaire du rendement des inputs et de la technologie de production. Quand cette dernière connaît des avancées modernes très poussées, les coûts de production se réduisent et l'offre du bien est donc plus abondante sur le marché. Quant aux rendements, au-delà de la combinaison d'input la plus efficace, ils décroissent de telle sorte que le coût marginal augmente. Dans ce cas, la production du bien n'est donc rentable que si le prix de vente augmente, lui aussi.

#### ➤ Le déterminant prix de vente

Ce déterminant met en évidence la loi de l'offre qui désigne la relation croissante entre la quantité offerte et le prix de vente. En supposant que, sauf le prix de vente, les autres déterminants sont constants, la quantité offerte d'un bien varie dans le même sens que son prix de son offre, c'est-à-dire quand le prix de vente augmente, la quantité offerte augmente aussi. On peut ainsi exprimer cette quantité à travers l'expression suivante

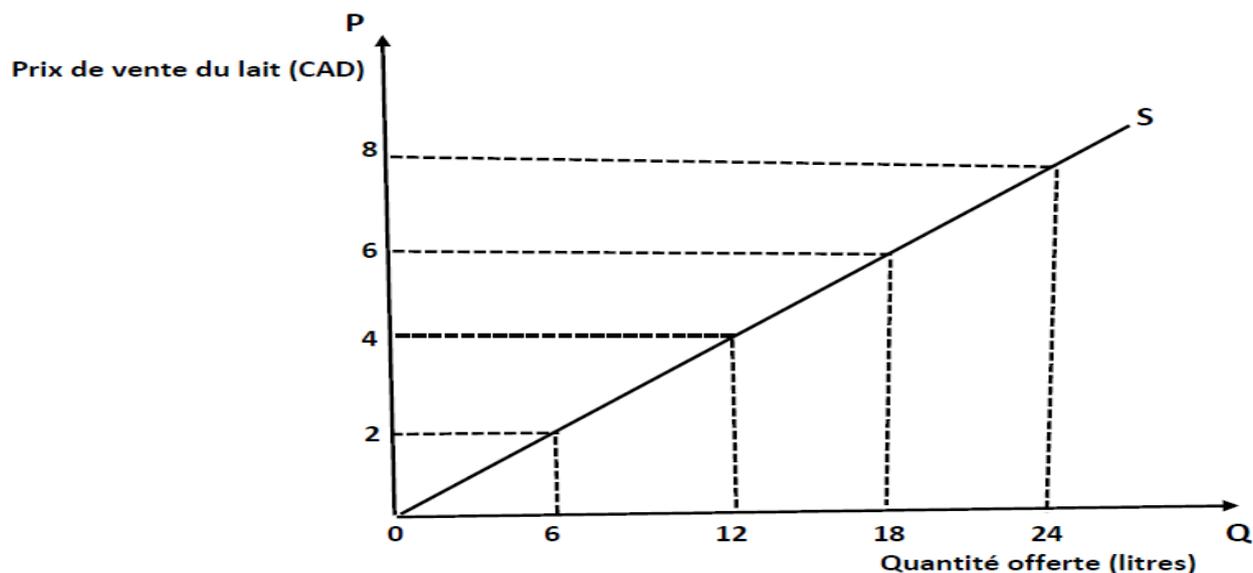
$$q^s = S(p) \text{ (où } p \text{ représente le prix de vente, } q^d \text{ quantité offerte)}$$

Supposons que le tableau suivant présente la variation de l'offre de la bouteille de lait au Québec en fonction du prix de vente. Les autres déterminants sont maintenus constants.

**Tableau A.2 Plan de l'offre du lait**

Prix de vente de la bouteille de 2 litres (CAD)	Quantité offerte (litres)
2	6
4	12
6	18
8	24

**Figure A.4 Plan de l'offre individuelle du lait**



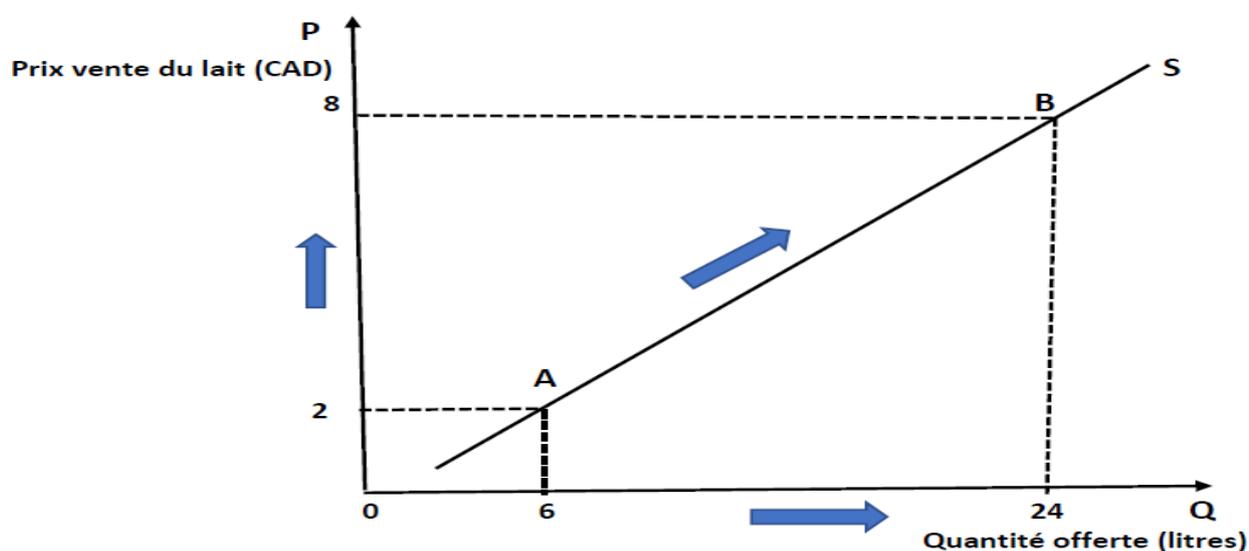
➤ Le déterminant anticipations

Les anticipations reflètent les attentes concernant l'avenir exprimées par le vendeur.

**A.2.2 Analysons le déplacement de la courbe d'offre**

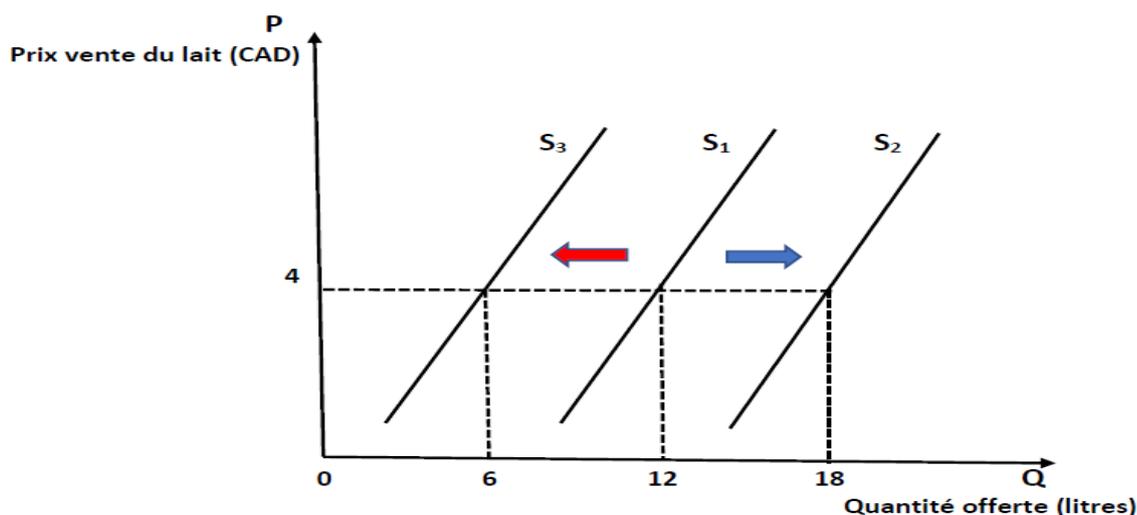
Quand seul le prix du bien varie et que tous les autres facteurs sont considérés constants, on observe un mouvement qui s'opère le long de la courbe de l'offre et indique l'évolution de la quantité offerte. Dans le cas ci-dessous une augmentation du prix entraîne une augmentation de l'offre du lait et le mouvement sur la courbe part du point A vers le point B.

**Figure A.5 Déplacement le long de la courbe de l'offre du lait**



Quand le prix du bien reste constant et que l'un des autres déterminants de l'offre varie, la courbe subit une translation vers la droite ou vers la gauche. Le graphe qui suit montre par exemple une diminution du coût unitaire de production de lait pour un prix de vente fixe 4 CAD, entraîne une translation de la courbe de l'offre (S1) du lait vers la droite (S2) c'est-à-dire l'offre du lait augmente sur le marché et dans le cas contraire la courbe se déplace vers la gauche (S3) puisque l'offre diminue.

**Figure A.6 Translation de la courbe de l'offre du lait**



### A.3 Comprendre les concepts : valeur marginale, coût marginal, surplus du consommateur et surplus du producteur

Dans son ouvrage intitulé « Introduction à la microéconomie moderne (2010), Mickael Parkin définit la valeur marginale d'un bien comme le prix qu'un consommateur consent à payer pour acquérir une unité supplémentaire de ce bien. Or, le consentement à payer détermine la demande. Ce qui montre que la demande du marché (D) est représentative de la valeur marginale sociale (VmS).

$$\text{Demande} = \text{VmS}$$

Le coût marginal, contrairement à la valeur marginale est plutôt vu comme le prix minimal qu'un producteur doit recevoir pour consentir à produire une unité supplémentaire de ce bien. Comme le coût marginal croît avec la quantité offerte on peut donc associer un tel prix minimal à chaque quantité. Donc il existe un lien très étroit entre l'offre du marché (O) et le coût marginal social CmS.

$$\text{Offre} = \text{CmS}$$

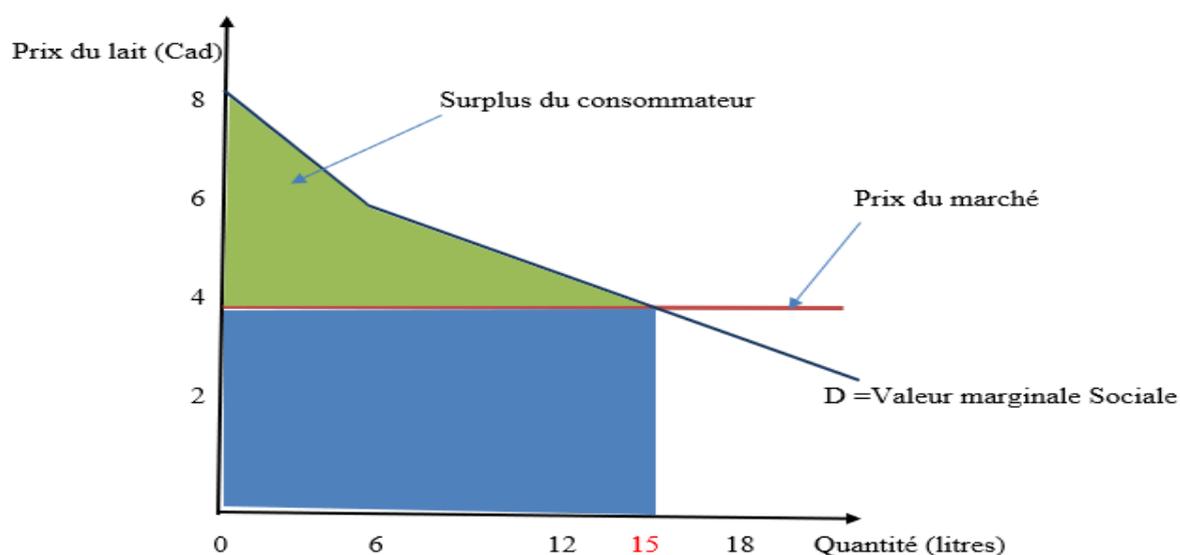
Se référant au lien qui existe entre la demande et la valeur marginale, le **surplus du consommateur** est vu comme la somme de toutes les différences entre la valeur d'usage qu'un

consommateur confère et la valeur d'échange qu'il débourse pour toutes les unités achetées d'un bien ou d'un service (voir Figure A.7).

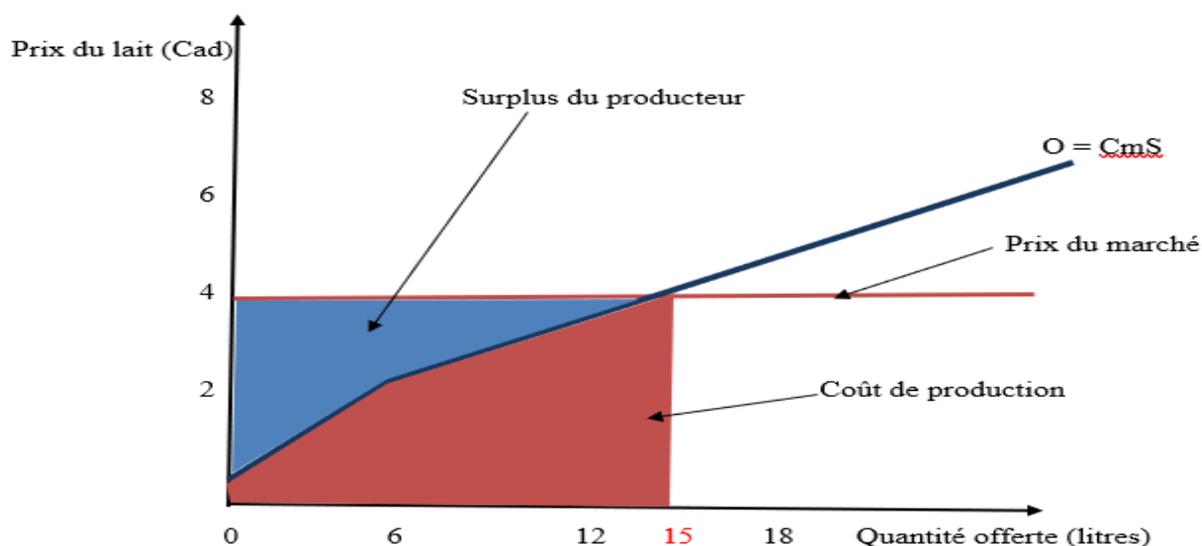
Comme dans notre approche sur la demande on a aussi compris quand un producteur vend une unité d'un bien à un prix qui excède le coût de production, il obtient un surplus. Donc la somme de toutes les différences entre le prix de vente et de production pour toutes les unités vendues d'un bien ou d'un service représente le **surplus du producteur**.

Ces deux concepts (surplus du consommateur et surplus producteur) sont illustrés à travers les deux graphiques qui s'en suivent.

**Figure A.7 Surplus du consommateur de lait à l'échelle du marché**



**Figure A.8 Surplus du producteur de lait à l'échelle du marché**

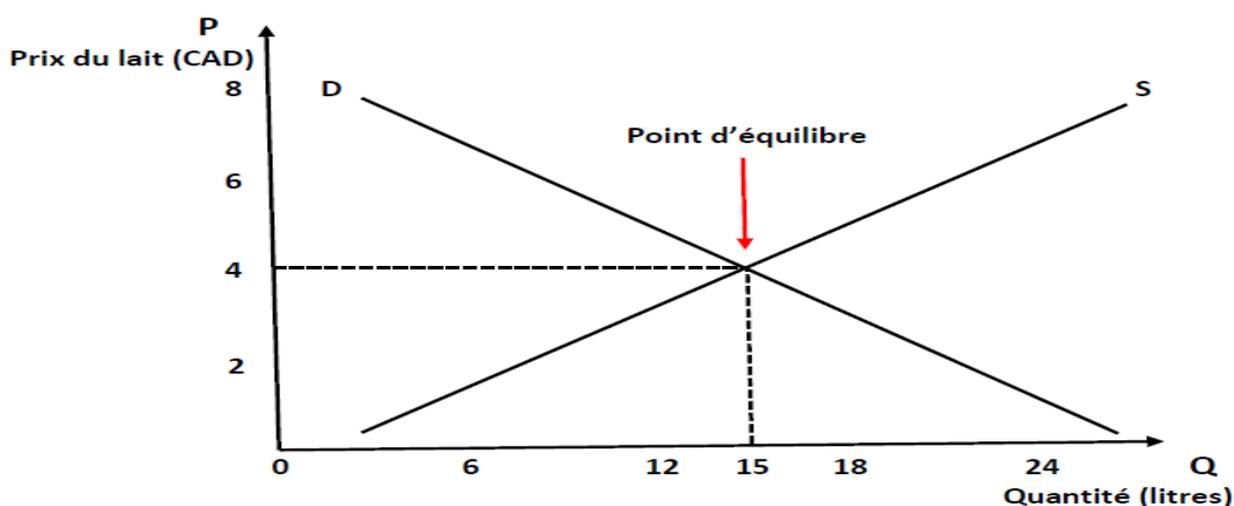


#### A.4 Le point d'équilibre entre l'offre et la demande d'un bien ou d'un service

La combinaison de l'offre et de la demande permet de fixer la quantité vendue et demandée d'un bien ainsi que son prix pour constituer un mécanisme important sur le marché que l'on appelle la loi de l'offre et de la demande. Dans son essence, cette loi montre l'ajustement du prix de bien de manière à assurer l'équilibre entre l'offre et la demande.

La figure suivante présente schématiquement cette loi où la courbe d'offre, celle de la demande et le point d'équilibre du marché du bien sont à la fois décrits. Le point d'équilibre est constitué à l'intersection de la courbe d'offre et celle de la demande. A l'exemple donné ci-dessous, le prix d'équilibre est 4 CAD puisque à ce prix 15 litres de lait sont demandés et 15 litres y sont offerts.

**Figure A.9 Équilibre entre les courbes d'offre et demande du lait**

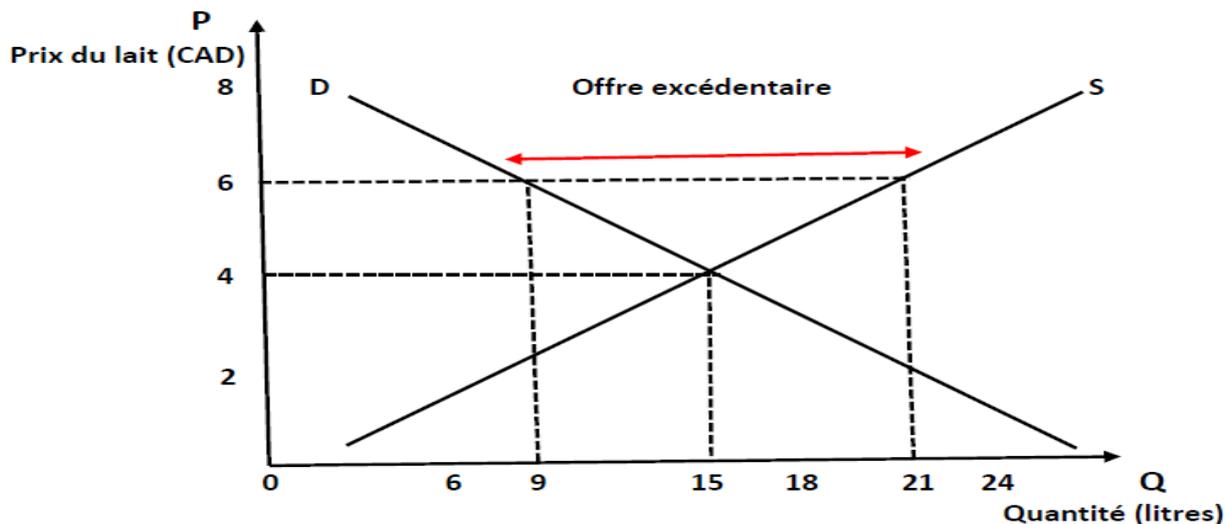


##### A.4.1 La fixation du prix et le déséquilibre entre l'offre et la demande d'un bien

Au prix d'équilibre, la quantité de bien que les acheteurs consentent à acheter est égale à la quantité offerte sur le marché. A ce prix les acheteurs et les vendeurs sont satisfaits au point d'effectuer leur transaction selon leur désirata et leurs actions ramènent naturellement le marché vers son point d'équilibre. Cependant un prix autre légèrement au-dessus ou au-dessous du prix d'équilibre laissera un déséquilibre entre la demande et l'offre d'un bien. Ce déséquilibre qui crée soit un excédent d'offre ou de demande sur le marché s'observe généralement dans la pratique de fixation de prix, de l'instauration de prix minimum ou maximum, de la protection des vendeurs contre le risque de faillite ou la concurrence de nouveaux venus ou encore de l'imposition des taxes du gouvernement. Ces pratiques seront abordés et analysés au prochain point de l'étude.

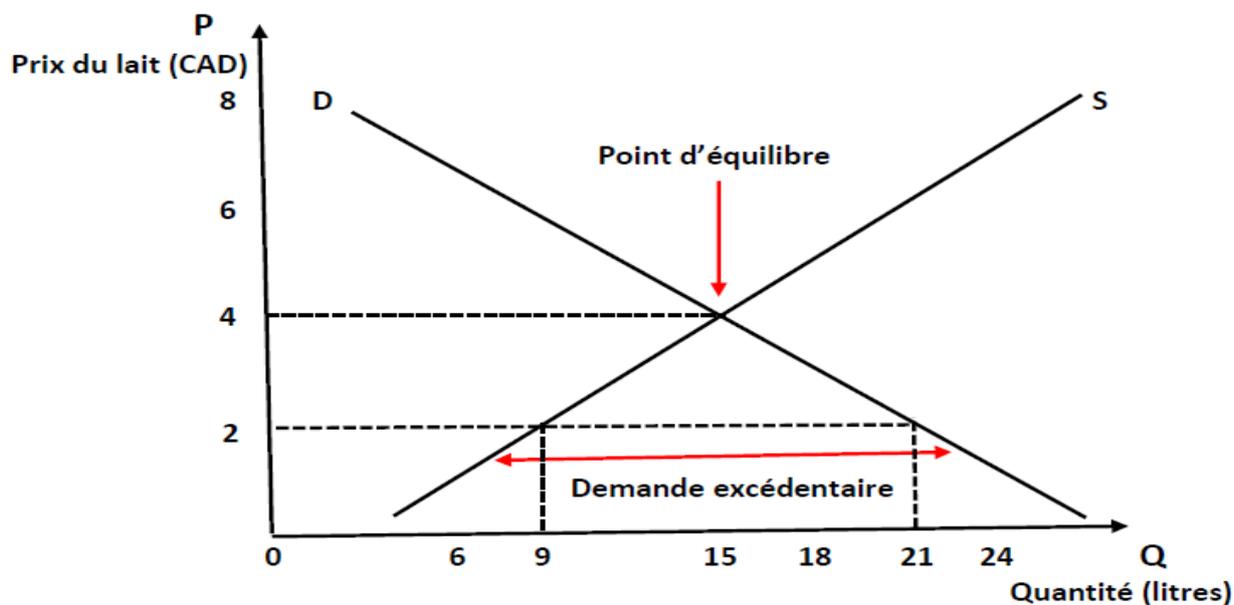
Cas où le prix fixé est en dessus du point d'équilibre

**Figure A.10 Offre excédentaire (Prix fixé > prix d'équilibre)**



Cas où le prix fixé est en dessous du point d'équilibre

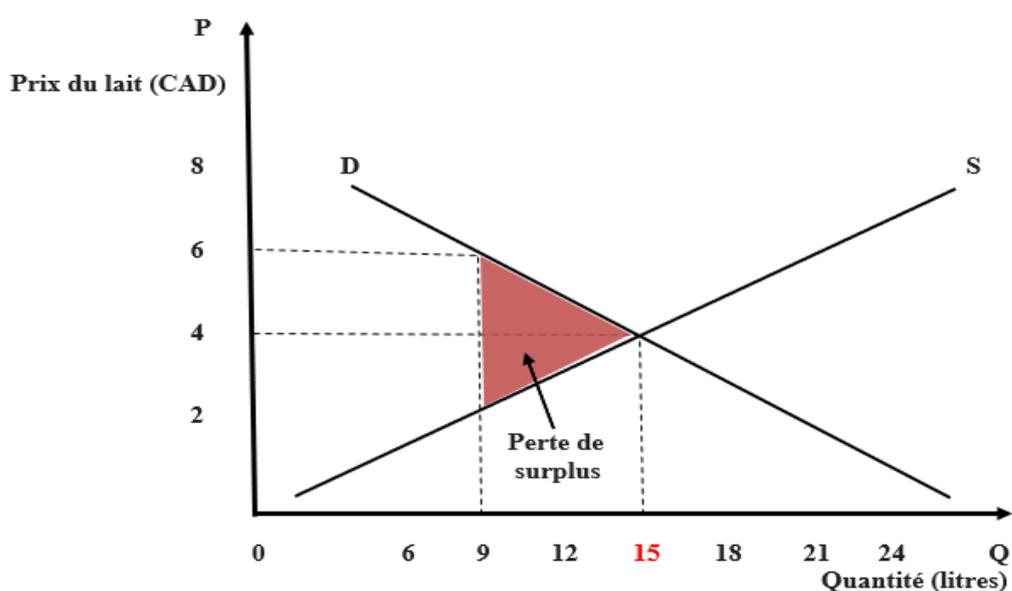
**Figure A.11 Demande excédentaire (Prix fixé < prix d'équilibre)**



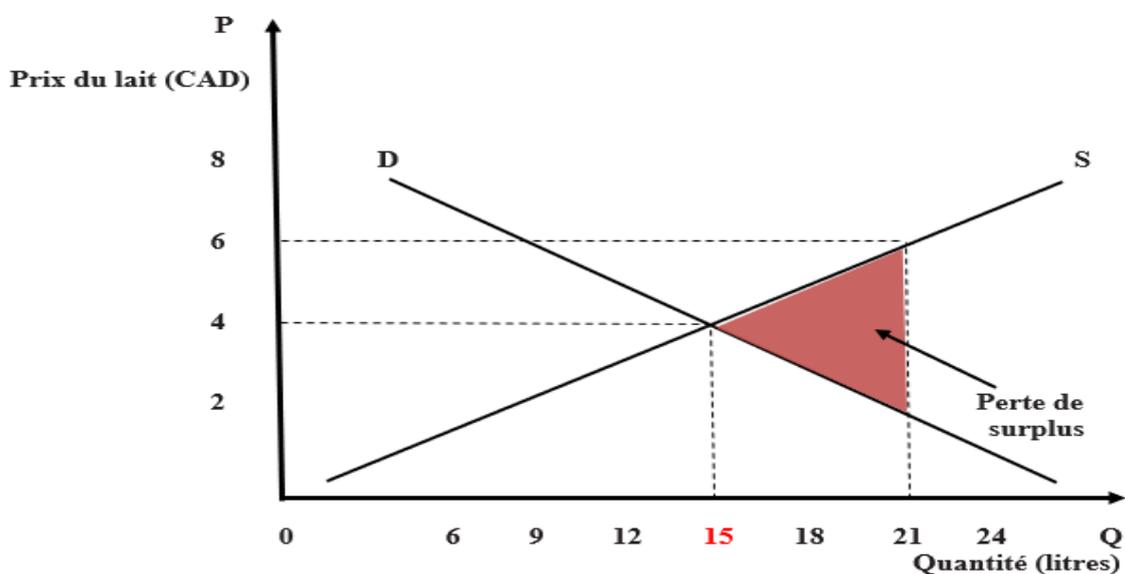
Dans le premier cas (Figure A.10) les vendeurs voulant bien vendre resteront sans acheteur et le second cas (Figure A.11) laissera des acheteurs voulant bien acheter sans vendeur. Dans les deux cas, le nombre d'échanges sera aussi plus petit qu'au point d'intersection et laissera de toute façon des acheteurs ou des vendeurs sans satisfaction.

Avec un prix d'équilibre très stable on fait face à un marché concurrentiel qui entraîne sûrement une allocation efficace qui maximise le surplus total (La somme du surplus du consommateur et du surplus du producteur). Avec un déséquilibre deux autres situations peuvent surgir : soit qu'on ne produit pas assez (sous production) et dans ces cas les consommateurs consentent à payer 6 CAD pour le litre de lait qui ne coûte que 2 CAD à produire, soit qu'on en produise trop (surproduction) et le consommateur ne consentent à payer 2 CAD pour le litre de lait qui coûte 6 CAD à produire. Dans les deux cas cette situation amène à un résultat inefficace qui se mesure par une perte de surplus total (voir les figures A.12 et A.13).

**Figure A.12 La sous production et la perte de surplus total**



**Figure A.13 La surproduction et la perte de surplus total**



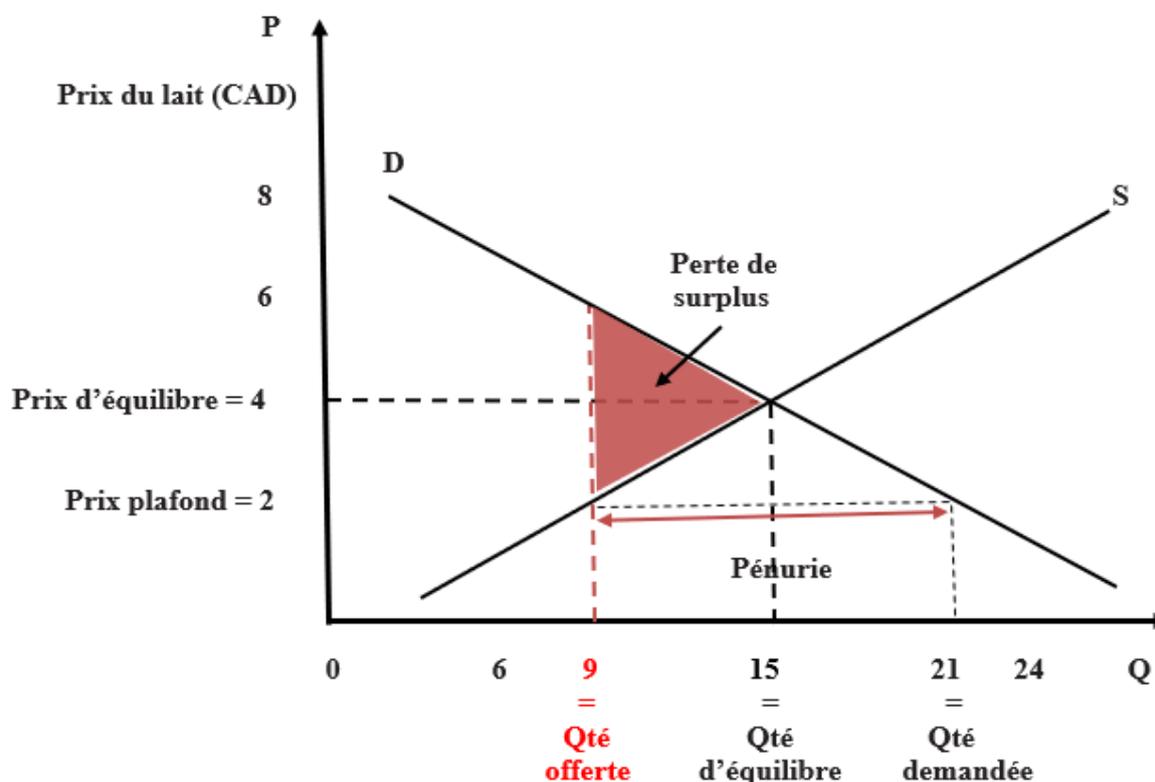
#### A.4.2 Quelques événements pouvant entraîner le déplacement du prix d'équilibre ou un déséquilibre de l'offre et de la demande d'un bien et leur conséquence.

##### ➤ Fixation du prix plafond par le gouvernement

Le prix plafond est généralement adopté pour protéger les consommateurs. Au cas où il est fixé de façon qu'il soit supérieur au prix d'équilibre, il sera non contraignant pour exercer un effet sur l'équilibre du marché. Dans le cas où le prix plafond fixé est inférieur au prix d'équilibre (Voir Figure A.14), il sera contraignant et la quantité demandée sera en excès par rapport à la quantité offerte sur le marché ce qui entrainera fort probablement une situation de pénurie accompagnée d'une politique de rationnement hors prix. Les possibilités de longues files d'attente pour l'acquisition du produit et certaines discriminations de la part des vendeurs en fonction de leurs préférences vis-à-vis des acheteurs sont inévitables.

Il faut souligner aussi qu'avec la fixation du prix plafond on assiste à une sous production inefficace du marché (cas du lait) qui entraîne comme on l'avait démontré précédemment à une perte de surplus qui touche à la fois le producteur et le consommateur.

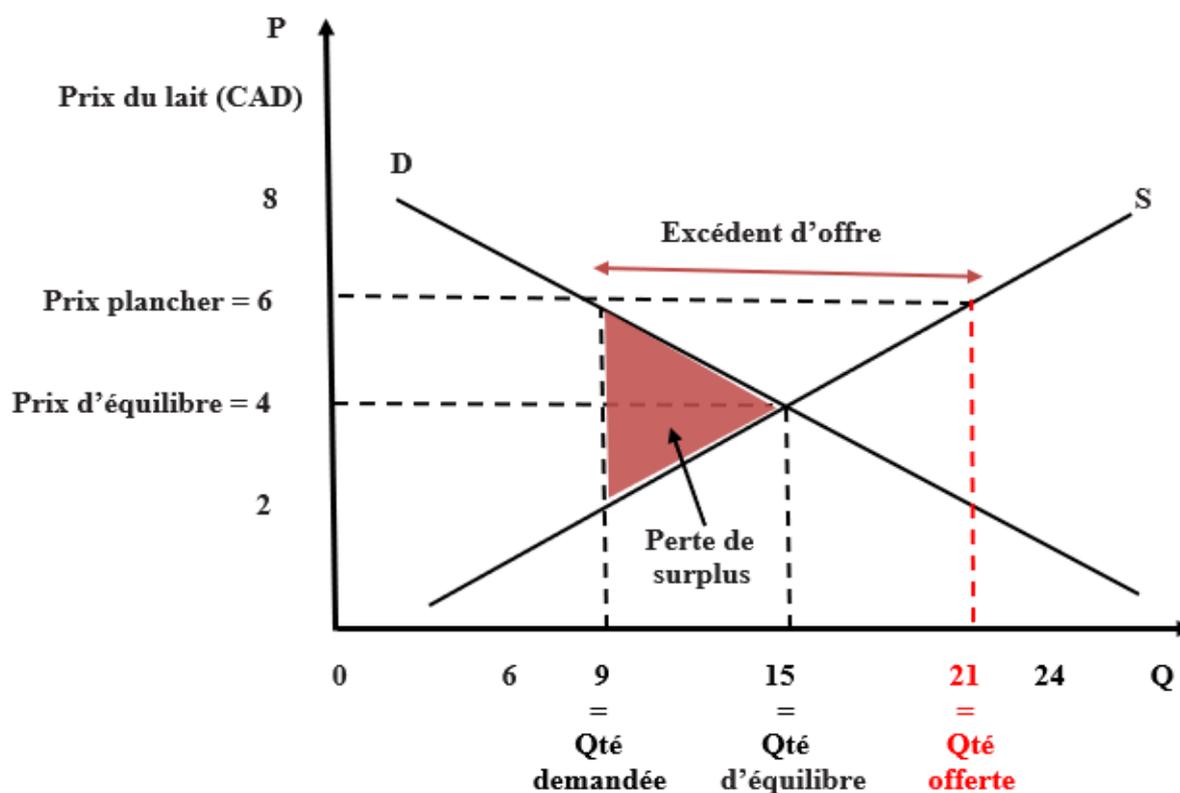
**Figure A.14** Fixation du prix plafond en dessous du prix d'équilibre



##### ➤ Fixation du prix plancher par le gouvernement

Le prix plancher est quant à lui adopté pour protéger les vendeurs ou les producteurs. Au cas où il est fixé de façon qu'il soit inférieur au prix d'équilibre, il sera non contraignant pour exercer un effet sur l'équilibre du marché. Dans le cas contraire, c'est-à-dire s'il est supérieur au prix d'équilibre (Voir Figure A.15), il sera contraignant et la quantité offerte sera en excès par rapport à la quantité demandée sur le marché ce qui entrainera fort probablement une situation de rationnement hors prix de la part des acheteurs qui sélectionneront les vendeurs en fonction de leur préférence.

**Figure A.15** Fixation du prix plancher en dessus du prix d'équilibre



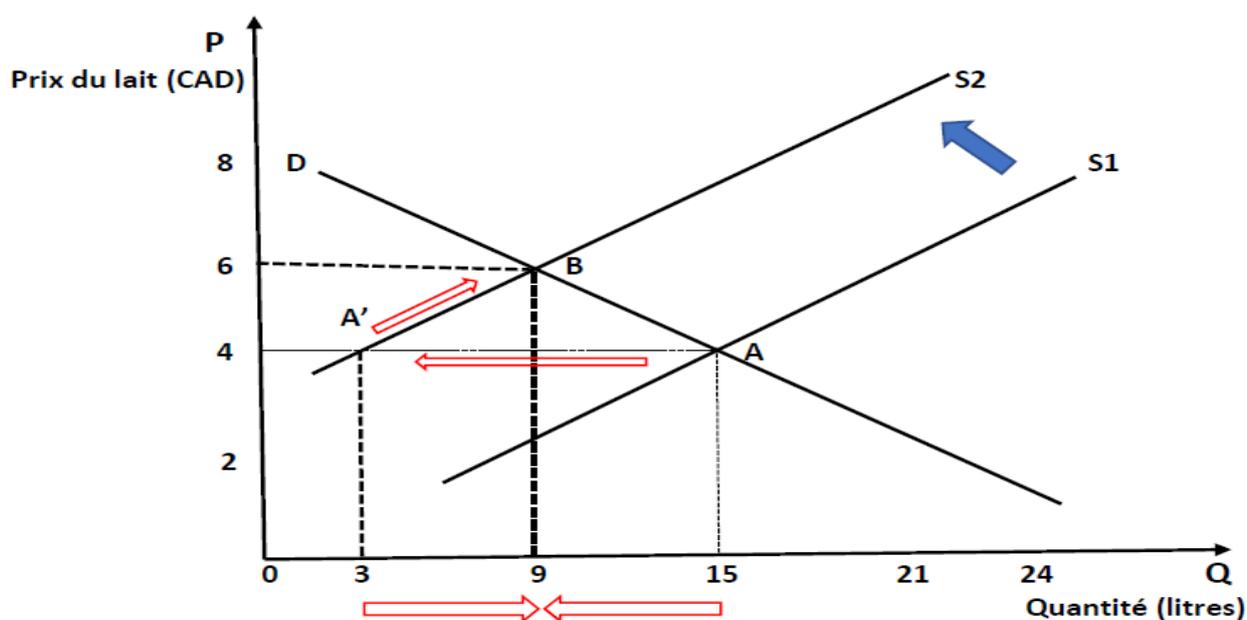
➤ Incitations affectant la courbe d'offre

Les incitations conduisant au déplacement de la courbe d'offre font varier les points d'équilibre tout en gardant un même sens dans la variation de l'offre et de la demande et un sens contraire au niveau du prix d'équilibre. Par exemple une réduction du nombre de vendeur sur le marché ou une affectation des infrastructures de production entrainera une translation de la courbe d'offre vers la gauche et la courbe de demande gardera sa position initiale. Un nouveau point d'équilibre est créé montrant ainsi une augmentation du prix et une diminution de l'offre et de la demande par rapport

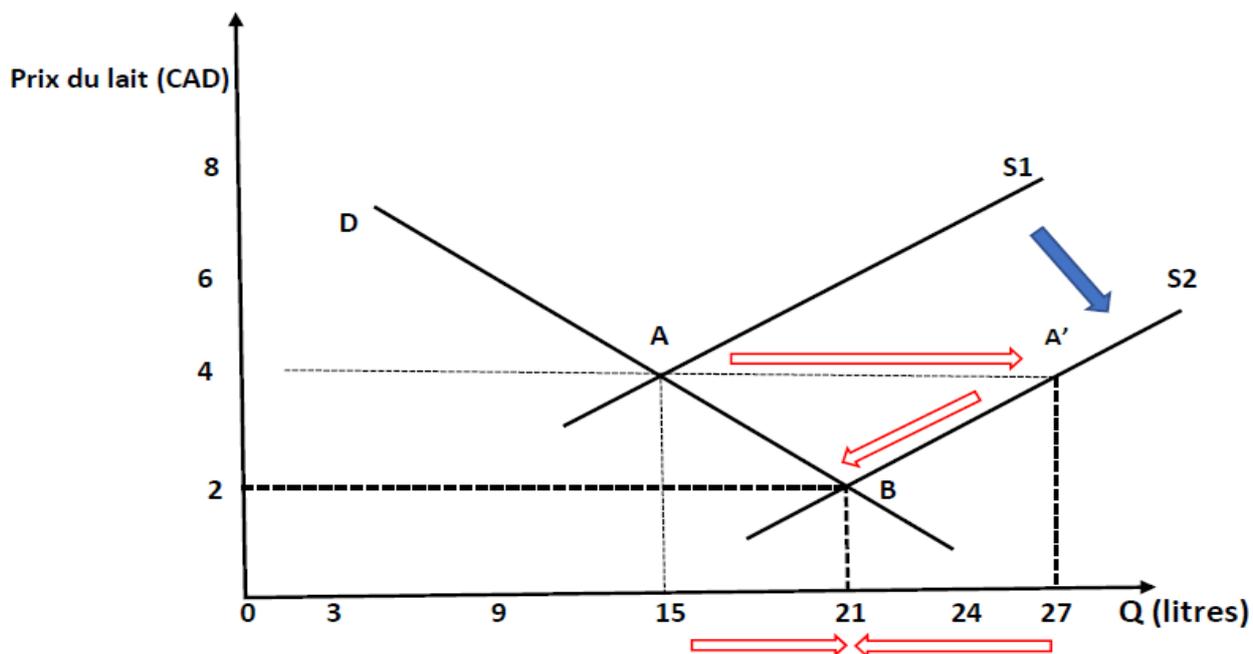
au point d'équilibre initial. Il faut noter aussi que toute tentative pour maintenir le prix d'équilibre initiale conduira à une situation excédentaire de demande (prix initial < nouveau point d'équilibre, l'offre est réduite à 3 litres et la demande gardera son niveau initial de 15 litres) ce qui permettra au vendeur de hausser un peu son prix (vers 6 CAD) sans perdre de client. Cette opération est décrite sur la figure A.16 par une décomposition de mouvement de l'offre qui s'opère de A vers A' et de A' vers B où l'offre augmente par rapport à A' et diminue par rapport à A.

Si au contraire les incitations entraînent une translation de la courbe d'offre vers la droite (figure A.17) le nouveau point d'équilibre montrera une diminution de prix et une augmentation de la quantité offerte et demandée par rapport au point d'équilibre initial.

**Figure A.16 Déplacement de la courbe d'offre vers la gauche**



**Figure A.17 Déplacement de la courbe d'offre vers la droite**



➤ Incitations affectant la courbe de demande

Les incitations conduisant au déplacement de la courbe de demande font varier les points d'équilibre tout en gardant un même sens dans la variation du prix d'équilibre, de l'offre et de la demande. Par exemple une augmentation du nombre d'acheteur sur le marché entrainera une translation de la courbe de demande vers la droite et la courbe d'offre gardera sa position initiale. Un nouveau point d'équilibre est créé montrant ainsi une augmentation du prix, de l'offre et de la demande par rapport au point d'équilibre initial. Il faut noter aussi que toute tentative pour maintenir le prix d'équilibre initiale conduira à une situation de demande excédentaire (prix initial < nouveau point d'équilibre, l'offre gardera sa position initiale à 15 litres et la demande la surpassera à un niveau qui va au-delà même de celui de l'équilibre (27 litres). Une telle situation permettra au vendeur de hausser un peu le prix (vers 6 CAD) sans perdre de client. Cette opération est décrite sur la figure A.18 par une décomposition du mouvement de la demande qui s'opère de A vers A' et de A' vers B où la demande augmente par rapport à A et diminue par rapport à A'.

Si au contraire les incitations entraînent une translation de la courbe de demande vers la gauche (figure 1.19) le nouveau point d'équilibre montrera une diminution du prix, de la quantité offerte et demandé par rapport au point d'équilibre initial.

Figure A.18 Déplacement de la courbe de demande vers la droite

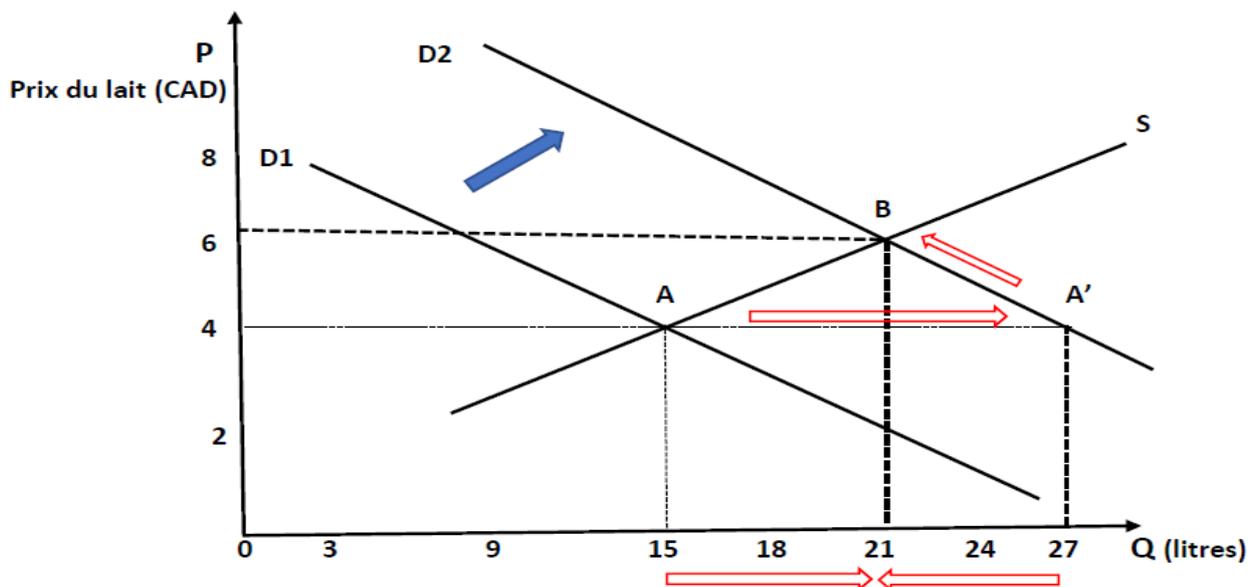
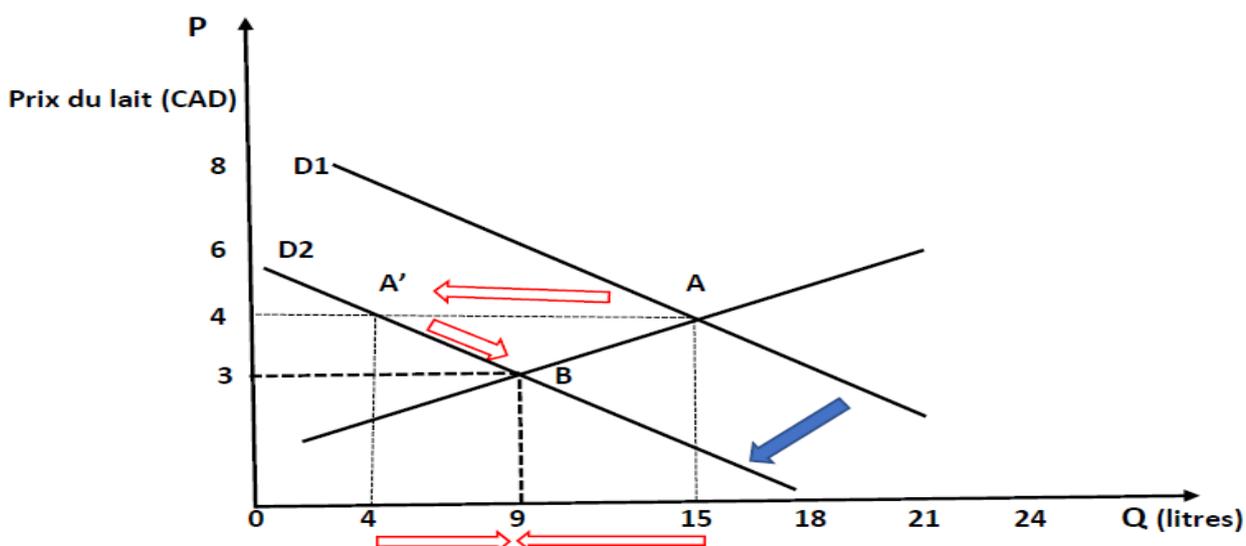


Figure A.19 Déplacement de la courbe de demande vers la gauche



➤ Imposition des taxes par le gouvernement

Selon François Rycx (2002), peu importe à l'agent que le gouvernement impose de payer les taxes, acheteurs et vendeurs partagent le fardeau fiscal. Les acheteurs endossent une partie du montant des taxes en payant leur produit un peu plus cher que lorsqu'il n'y avait pas de taxes et les vendeurs encaissent une valeur moindre par rapport à leur entrée dans un monde sans taxes. La seule différence réside dans l'identité de l'agent qui envoie l'argent au gouvernement. D'une manière générale les taxes nuisent à l'activité économique en affectant la quantité d'équilibre avec un déplacement soit de la courbe de l'offre ou celle de la demande. La figure A.20 montre la

translation de la courbe d'offre vers la gauche d'une distance égale montant de la taxe que le gouvernement impose sur la vente du lait. En absence de taxe, la quantité produite sur le marché aurait été de 15 litres avec un prix d'équilibre de 4 CAD par litre. Avec une taxe de 1.3 CAD sur chaque litre, le prix que doit payer un acheteur passe à 4.8 CAD et le prix que reçoit le producteur tombe à 3.8 CAD et la quantité du marché descend à 13 litres. Donc vendeur et acheteur partagent dans ce cas le coût de la taxe. La figure A.21 montre qu'une taxe sur les achats déplace la courbe de demande vers le bas d'une distance égale au montant de la taxe.

Figure A.20 Imposition de la taxe sur la vente

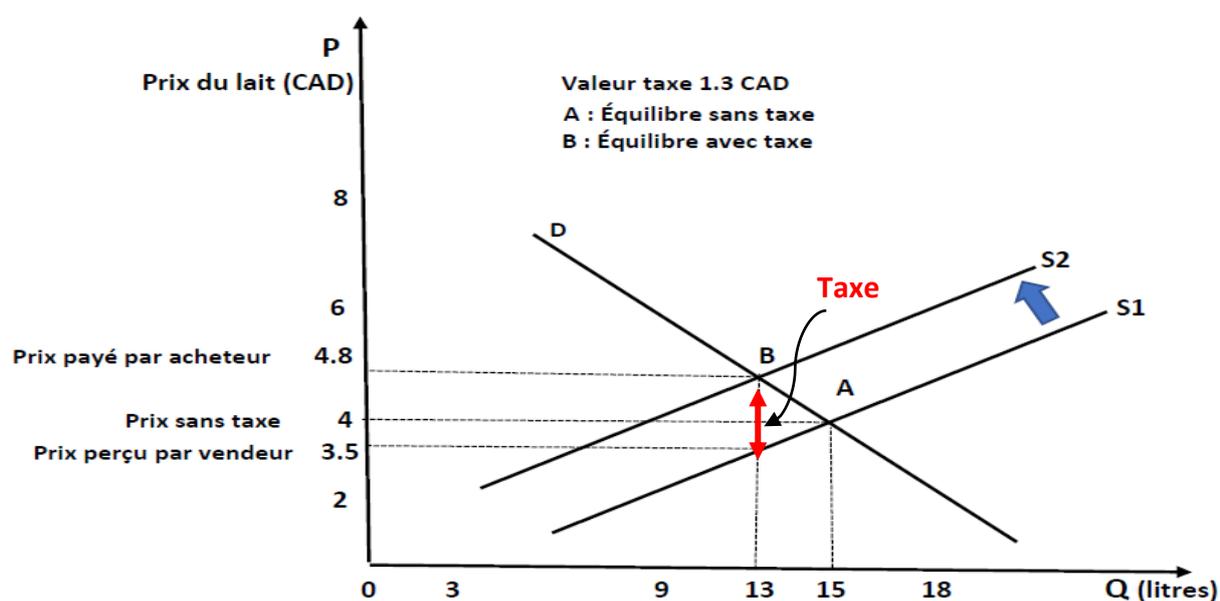


Figure A.21 Imposition à l'acheteur de payer des taxes

